

Le journal des Marchés Publics Public Contracts Journal



Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
**Pridesoft
Mobile**
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

01

INFRASTRUCTURE

04

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

05

EDUCATION

11

SOCIAL

02

TRANSPORT

06

ADMINISTRATION

20

ECONOMIE

05

RURAL

09

N° 2317

1 Juin 2021

1 June 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

#	RESUME DES CONSULTATIONS
1	Reference 003/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 Lire Titre/objet APPEL A CANDIDATURE N° 003/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT » Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 08-07-2021
2	Reference 05/C/C.MAGBA/SG/CIPM Lire Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE. Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
3	Reference 002/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 Lire Titre/objet APPEL A CANDIDATURE N° 002/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN » Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles Date de cloture 08-07-2021
4	Reference 007/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021 Lire Titre/objet DECISION N° 007/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ "B (LOT 3) Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs Date de cloture N/A
5	Reference 008/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021 Lire Titre/objet DECISION N°008/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINTP/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYADANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL Nature de prestation N/A Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	02/RQ/B1CT/TB/B1C/B1SD/MEZAM/NWR/2021 Lire
Titre/objet	NOTICE OF CONSULTATION SUBJECT: CONSULTATION N° 02/RQ/B1CT1TB/B1C/B1SD/MEZAM/NWR/2021 OF 25/05/2021 FOR THE SUPPLY OF AGRICULTURAL EQUIPMENTS AND TOOLS FOR THE PRODUCTION AND PROCESSING OF ORGANIC MUSHROOMS FOR ZIMIFARM IN BAMENDA I COUNCIL, MEZAM DIVISION INNORTH WEST REGION.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	15-06-2021

7

Reference	N°63/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°63/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. /-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/MINESEC/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

8

Reference	004/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 Lire
Titre/objet	APPEL A CANDIDATURE N° 004/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-07-2021

9

Reference	001/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 Lire
Titre/objet	APPEL A CANDIDATURE N° 001/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-07-2021

10

Reference	009/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°009/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE KOMBE (LOT 2)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

11

Reference	007/DM/C/MAB/SG/CIPMP/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DAO N°004 AONO/C.MAGBA/CIPMP-AI/2021 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR MUNICIPAL MODERNE ANNEXÉ D'UN FORAGE SOLAIRE D'UN CHÂTEAU DANS LA COMMUNE DE MAGBA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUESTLE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, CHEVALIER DE L'ORDRE DU MERITE CAMEROUNAIS :
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	009/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°009/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINTP/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

13	Reference	001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 RELATIF A LA REHABILITATION DE 05 PARCS A BOIS ET 02 CHAMPS SEMENCIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE)FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER; EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	22-06-2021

14	Reference	ADDITIF Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTN° 013/AONO/ C-MENGANG/CIPM-MG/2021 DU 03/05/2021POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION DE QUATRES MINI RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE A MEBOLASSI ARRONDISSEMENT DE MENGANG DANS LEDEPARTEMENT DU NYONG ET NFOUMOU. ADDITIF
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

15	Reference	006/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION N° 006/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHÉ "A" DE MBANGA (LOT 1)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

16	Reference	12/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA/202 Lire
	Titre/objet	POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA SECTION DE ROUTE TONGA-BANDOUNGA (LONGUEUR 11.500 KM) DANS LA COMMUNE DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE,REGION DE L'OUEST« EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	22-06-2021

17	Reference	0411-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [003/C/C.MAGBA/SG/CIPM](#) [Lire](#)

Titre/objet LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

19

Reference [006/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL A CANDIDATURE N° 006/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « ENERGIE »

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture 08-07-2021

20

Reference [003/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021](#) [Lire](#)

Titre/objet AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE IMPRIMANTE PROFESSIONNELLE (RISOGRAPHE) AU MINEDUBFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) 2021

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture 21-06-2021

21

Reference [003/DM/C/MBA/SG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°003/LC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMTBEC/ 2021 DU 26/03/2021 RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RO/DNOUN// C-MBA/CIPM-TBEC/2021 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MANTE LE GRAND, DANS LA COMMUNE DE MAGBA.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA,CHEVALIER DE L'ORDRE DE MERITE CAMEROUNAIS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

22

Reference [N°174/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°174/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

23

Reference [000845/CRTV/DG/DAF/DMA/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PYLONE HAUBANE DE 55 M DANS LE CENTRE DE DIFFUSION FM/TV DE MORA DANS L'EXTREME-NORD - EXERCICE 2021.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

24

Reference	000846 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 008 BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN DATA CENTER A LA CRTV (PHASE I) DANS LE CADRE DU CONTRAT D'OBJECTIF MINIMUM ETAT/CRTV - EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

25

Reference	006/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°006/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE A L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHÉ "A" DE MBANGA (LOT 1)
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

26

Reference	04/C/C/MAGBA/SG/CIPM Lire
Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

27

Reference	11/DM/CABIII/SG/STD/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF DE LA DEMANDE DE COTATION DC 003 /DC /CABAFIII/ CIPM /2021 POUR LA GESTION DES FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LA COVID-19 DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM III. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3EME
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

28

Reference	005/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 17/05/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N° 005/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEDUB/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

29

Reference	004/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 17/05/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N°004/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/DC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2, GROUPE 5 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL.FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

30

Reference	ADDITIF N°03 A/S 003/AONO/CNCC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES SUITE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

31

Reference	N°001/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 01 JUIN 2021 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	30-06-2021

32

Reference	007/C/C.MAGBA/SG/CIPM Lire
Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

33

Reference	21-00060/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N° 21-00060/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 03 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS « B » ET « C » DES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

34

Reference	05/DM/C/MBA/SG Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°00.../L-C/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPM-TBEC/2021 DU RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°001/AONO/RO/D-NOUN/CIPM-TBEC/2021 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE MAGBA DANS LA COMMUNE DE MOGBA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUESTLE MAIRE DE LACOMMUNE DE MAGBA, CHEVALIER DE L'ORDRE DE MERITE CAMEROUNAIS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

35

Reference	004/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 du 28 Mai 2021 Lire
Titre/objet	LETRE D'INVITATION N° 004/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 28 MAI 2021 POUR L'ELABORATION DE TROIS (03) PLANS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT (PTD) AGROPASTORAL DANS TROIS (03) DÉPARTEMENTS DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP : SITE 1 : DÉPARTEMENTS : DIAMARÉ, MAYO-DANAY ET MAYO-KANI
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

36

Reference	0415- 21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UNE BÂCHE À EAU POTABLE À L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRE.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

37

Reference	15/DM/CABIII/SG/STD/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT ANNULATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/CIPM/CABAFM/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOUM - CHEFFERIE BAMOUGOUM (LOT1).LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3EME
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

38

Reference	1039-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 03/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 28/04/2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

39

Reference	N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 02 JUIN 2021 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	30-06-2021

40

Reference	004/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE IMPRIMANTE MATRICIELLE LIGNE AU MINEDUB.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-06-2021

41

Reference	21-00060/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 Lire
Titre/objet	DECISION N° 21-00060/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 03 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE SOIXANTE-DIX (70) MICRO-ORDINATEURS, DEUX (02) VIDEO PROJECTEURS, DEUX (02) TABLEAUX DE PROJECTION ET DE DEUX(02) LAPTOPS DANS LES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

42

Reference	005/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DES CERCLEUSES MANUELLES ET ELECTRIQUE AU MINEDUB.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT(BF) 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	23-06-2021

43

Reference	006/C/C.MAGBA/SG/CIPM Lire
Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

44

Reference	006/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 du 28 Mai 2021 Lire
Titre/objet	LETTRE D'INVITATION N° 006/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 28 MAI 2021 POUR L'ELABORATION DE QUATRE (04) PLANS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT (PTD) AGROPASTORAL DANS QUATRE (04) DEPARTEMENTS DE LA REGION DE L'EST DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP : SITE 3 : DÉPARTEMENTS : BOUMBA ET NGOKO, LOM ET DJEREM, KADEY ET HAUT-NYONG
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	18-06-2021

45

Reference	17/DM/CABIII/SG/STD/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/CIPM/CABAFIII/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOUMCHEFFERIE BAMOUGOUM (LOT1). LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3EME
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	N/A

46

Reference	002/DM/C/MBA/SG/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°002/LC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMTBEC/ 2021 DU..... RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°002/AONO/RO/D- NOUN/C-MBA/CIPM-TBEC/2021 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE FOROUONGAIN, DANS LA COMMUNE DE MAGBA.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA,CHEVALIER DE L'ORDRE DE MERITE CAMEROUNAIS
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

47

Reference	1040-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/ADC/CIPM/2021 DU 28/04/2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN COPIEUR MULTIFONCTIONS PROFESSIONNEL À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

48

Reference [006/DM/C/MAB/SG/CIPMP/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RO/DNOUN/ C-MAGBA/CIPMP-ROUTES-2021 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROULE NGOUNSO-KOULA SUR 10 KM AVEC PLATELAGE DE 03 PONCEAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGBA, DÉPARTEMENTLE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA,CHEVALIER DE L'ORDRE DU MERITE CAMEROUNAIS

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture N/A

49

Reference [000052 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PYLONE HAUBANE DE 55 M DANS LE CENTRE DE DIFFUSION FM/TV DE MORA DANS L'EXTREME-NORD - EXERCICE 2021.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

50

Reference [067-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UNE BÂCHE À EAU POTABLE À L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRE

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

51

Reference [008/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUÉ N°008/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ "B (LOT 3)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

52

Reference [007/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUÉ N°007/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHÉ "A" DE MBANGA (LOT 1), D'UN HANGAR AU MARCHÉ KOMBE (LOT 2) ET D'UN HANGAR AU MARCHÉ "B (LOT 3)

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

53

Reference [004/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE DE PRESSE N°004/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 31 MAI 2021PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR L'ÉQUIPEMENT PARTIEL DU CENTRE D'ACCUEIL DE KRIBI.

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

54

Reference	000053 /CRTV/DG/DAF/DMA/SM Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 008 BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN DATA CENTER A LA CRTV (PHASE I) DANS LE CADRE DU CONTRAT D'OBJECTIF MINIMUM ETAT/CRTV - EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

55

Reference	007/AONO/MINAC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 0007/AONO/MINAC/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES RESERVES DU MUSEE NATIONAL.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	22-06-2021

56

Reference	01/C/C.MAGBA/SG/CIPM Lire
Titre/objet	LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

57

Reference	005/C/C/MBANGA/CIGSMP/CIPM/2021 du 17/05/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N° 005/C/C/MBANGA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/DC/MINEDUB/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 DU 12/04/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

58

Reference	004/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 du 17/05/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°004/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/DC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2, GROUPE 5 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

59

Reference	D13-71/C/MINSANTE/SG Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N° D13-71/C/MINSANTE/SG DU 18 MARS 2021 PORTANT COMMUNICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N° D13-29/AAMI/MINSANTE/CIPM/2021 DU 12 FÉVRIER 2021 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN FICHER DE FOURNISSEURS DES DISPOSITIFS MÉDICAUX AU MINISTÈRE DE LA SANTÉ PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE- EXERCICE 2021
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

60	Reference	01/DM/C/MAB/SG/CIPMP/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE LA DC PASSÉ N°001/DC/C.MAGBA/CIPMP-AI/2021 DU 29/01/2021 POUR LA FOURNITURE DE 237 TABLES BANCS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MAGBA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUESTLE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, CHEVALIER DE L'ORDRE DU MERITE CAMEROUNAIS :
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

61	Reference	0412-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2 Lire
	Titre/objet	PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/ADC/CIPM/2021 DU 28 AVRIL 2021, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN COPIEUR MULTIFONCTIONS PROFESSIONNEL À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.A
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

62	Reference	ADDITIF N°04 A/S 003/AONO/CNCC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF PORTANT MODIFICATION DU MONTANT PREVISIONNEL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

63	Reference	09/ONIT/BICITB /BIC /BISD/MEZAM/NWR/2020 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 09/ONIT/BICITB /BIC /BLSD/MEZAM/NWR/2020OF 25/05/2021 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION PROJECT OF NTAUFUBU, MUBANG AND MENKAH QUARTER IN BAMENDANKWE VILLAGE, BAMENDA 1 SUB-DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION 1. FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET - 2021
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	15-06-2021

64	Reference	006bis/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021-bis Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006(BIS/BIS)/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX (02) INFIRMIERS AU CMA DE KOBDOMBO. (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-06-2021

65	Reference	001/AOIR/CRTV/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/CIPM/2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDE C ET KU, EXERCICES 2021-2023 FINANCEMENT: BUDGET CRTV, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

66	Reference	010/CAGII/SG/ST/CIPM /2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N° 010/CAGII/SG/ST/CIPM / 2021 DU 17/05/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTE COMMUNALE : ENTREE NASSARAO (INTER N°1) - MOSQUEE DE NASSARAO -LYCEE DE NASSARAO -OURO KESSOUM - OURO ALHADJI : LONG DE 3,000 KM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	10-06-2021

67	Reference	007bis/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021-BIS Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007(BIS/BIS)/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX (02) INFIRMIERS AU CSI D'EFOUFOUP. (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-06-2021

68	Reference	001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C,EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BUDGET CRTV, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-06-2021

69	Reference	009bis/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021-BIS Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009(BIS/BIS)/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHE DE KOBDOMBO. (PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	28-06-2021

70	Reference	011/AONO/CRTV/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 28/05/ 2021 POUR L'ACQUISITION DE SYSTEMES DE MONITORING TV ET RADIO A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY (CMCA) / EXERCICE 2021FINANCEMENT : BUDGET DE LA CMCA EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	05-07-2021

71	Reference	06/AONO/C-PITOA/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-PITOA/CIPM/2021 DU 12/05/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 10 (DIX) FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAI
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	09-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

72	Reference	N° 002/DC/CM/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CM/CIPM/2021 DU 24 /05/ 2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE AUTORITE CONTRACTANTE ; MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	22-06-2021

73	Reference	009/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 31 MAI 2021 POUR LES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE 12 SALLES DE CLASSE EN R+2 À L'ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (CMTP DE GAROUA). FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	25-06-2021

74	Reference	07/ONIT/BICITB/BTC/BISD/MEZAM/NWR/2021 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 07/ONIT/ BICITB /BTC /BLSD/MEZAM/NWR/2021OF 25/05/2021 FOR THE REHABILITATION OF TWO CLASSROOMS AND HEAD TEACHER'S OFFICE AT GS NTOH, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESLMENT BUDGET OF 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-06-2021

75	Reference	005/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 du 28 Mai 2021 Lire
	Titre/objet	LETRE D'INVITATION N° 005/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 28 MAI 2021 POUR L'ELABORATION DE CINQ (05) PLANS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT (PTD) AGROPASTORAL DANS CINQ (05) DEPARTEMENTS DES REGIONS DU NORD ET DE L'ADAMAOUA DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP : SITE 2 : DÉPARTEMENTS : VINA, BÉNOUÉ, FARO, MAYO-LOUTI ET MAYO-REY,
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	18-06-2021

76	Reference	08/ONIT/ BICITB /BIG /B1SD/MEZAM/NWR/2021 Lire
	Titre/objet	TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 08/ONIT/ BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR/2021OF25/05/2021 FOR THE REHABILITATION OF TWO CLASSROOMS AT GNPS ABANGOH, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2021
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	15-06-2021

77	Reference	007/AONO/ CAGII /SG/ST/CIPM-CAGII/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/ CAGII /SG/ST/CIPM-CAGII/2021 DU 12/05 /2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	07-06-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

78

Reference	009/AONO/C-PTA/CIPIM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/C-PTA/CIPIM/2021 DU 12/05/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN AU MARCHÉ DE PITO, COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	09-06-2021

79

Reference	002/DC/MINADER/FADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 19 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/DC/MINADER/FADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIVE A LA REALISATION DES PARCS A BOIS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-06-2021

80

Reference	008/AONO/CAGII/SG/ST/CIPM- CAGII /2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM- CAGII /2021 DU 12/05/2021 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE AUX QUARTIERS OURO LAWAN 01 (LOT 1), NGALBIDJE (LOT 2) ET LAINDE DANAYEL (LOT 03), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2 TM , DEPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, REGION DU NORD
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	07-06-2021

81

Reference	008/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021POUR LA RÉHABILITATION DU CENTRE TOURISTIQUE DE KAÉLÉ
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	22-06-2021

82

Reference	009/AONO/ CAGII /SG/ST/CIPM /2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/ CAGII /SG/ST/CIPM /2021 DU 17/05/ 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA ROUTE COMMUNALE PERIPHERIQUE ECOLEPUBLIQUE DOUALARE : LONG DE 15KM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, REGION DU NORD.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	10-06-2021

83

Reference	001/DC/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°001/DC/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIVE AL'ACQUISITION DE DEUX VEHICULES 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU (PADF-CAJOU)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	10-06-2021



RESUME DES CONSULTATIONS

84

Reference	005/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 Lire
Titre/objet	APPEL A CANDIDATURE N° 005/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « ENERGIE »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	08-07-2021

85

Reference	004his/DC/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°004 BIS/DC/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES DANS LA LOCALITE DE BINDIBA, COMMUNE DE GAROUA-BOULAÏ, DEPARTEMENT DU LOMET DJEREM, RÉGION DE L'EST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	01-06-2021

86

Reference	010/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA ROUTE COMMUNALE NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	14-06-2021

87

Reference	009/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°009/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CERCLE MUNICIPAL DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	14-06-2021

88

Reference	011/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 011/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE CERTAINES PISTES AGRICOLES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUELEMENDOUKA, DÉPARTEMENT DU HAUT- NYONG, RÉGION DE L'EST, LOT 1 ET 2 . FINANCEMENT: BIP- MINADER, EXERCICE 2021
Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
Date de cloture	14-06-2021

89

Reference	012/AONO/CBO/SG/SG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CBO/SG/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOULI DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	18-06-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

90

Reference	013/DC/C.BO/SG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION N°013/DC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATERIELS MEDICAUX POUR LIMITER LAPROPAGATION DU NOUVEAU CORONAVIRUS (COVID-19), DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	17-06-2021

91

Reference	011/AONO/C.BO/SG/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C.BO/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BETARE OYA. DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	18-06-2021

92

Reference	00bis Lire
Titre/objet	DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°001 BIS DU 04 MAY 2021 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 HANGARS DE FOINDANS LES LOCALITES DE ZAMBOI ET MBORGUENECOMMUNE DE GAROUA-BOULAÏ, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	01-06-2021

93

Reference	002/DC/CRB/CIPM/AG/2021 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°012/DA/CRB/SG/20210211 DU MARCHE RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRB/CIPM/AG/2021 DU 01/04/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA (EN PROCÉDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

94

Reference	13/DA/CRB/SG/2021 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°13/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°11/DAO/CRB/CIPM/R/2021 DU 01/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER : AXE FADA-HOPITAL DE DISTRICT, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

95

Reference	014/DA/CRB/SG/2021 Lire
Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°014/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHE RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°012/DAONO/CRB/CIPM/BEC/2021 DU 01/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE (02) DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE MAYO DJOYE ET A L'EP DE NAOUDEL DANS LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD. (EN PROCÉDURE D'URGENCE)
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

96	Reference	015/DA/CRB/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°015/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°013/DAONO/CRB/CIPM/BEC/2021 DU 01/04/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT A USAGE DE CASE DE PASSAGE A BERE DANS LA COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY. REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

97	Reference	016/DA/CRB/SG/2021 Lire
	Titre/objet	DECISION D'ATTRIBUTION N°016/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°014/DAONO/CRB/CIPM/AI/2021 DU 01/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'ADDITION D'EAU DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

98	Reference	0000269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°0000269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU 20 AVRIL 2021PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2 FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ECONOMIQUE(PLANUT)
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

99	Reference	N°00125/021/DM/CAY7/SG Lire
	Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N°00125/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

100	Reference	N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	15-06-2021

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 003/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT »

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, **le Premier Ministre, Chef du Gouvernement** a fixé par arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016 les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un appel à candidature pour la catégorisation des Bureaux d'Etudes Techniques, des Cabinets relevant du sous-secteur « Hydraulique et Assainissement ».

NB : Ne sont pas concernés par cette opération, les consultants individuels et les laboratoires géotechniques, régis par des textes particuliers.

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les Bureaux d'Etudes Techniques et les Cabinets d'études de droit camerounais aptes pour les missions d'études et contrôle des prestations du sous-secteur considéré dans l'une des cinq (5) catégories suivantes :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Prestations de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient plus de vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA
B	Prestations de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre onze (11) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
C	Prestations d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre six (06) et dix (10) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cinquante millions (50 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
D	Prestations de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre trois (03) et cinq (5) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cinquante millions (50 000 000) FCFA
E	Prestations de moindre envergure ou de faible complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient au plus deux (02) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets peuvent être qualifiés et classés dans une ou plusieurs catégories des

domaines d'activités ci-après :

a- Hydraulique :

- Adduction d'eau potable ;
- Forages d'eau potable ;
- Diques et Barrages ;
- Aménagements agro-sylvo-pastoraux.

b- Assainissement Liquide :

- Latrines ;
- Stations de boues de vidange ;
- Stations d'épuration.

3. Remises des offres

Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès (i) de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (CCP-BTP), à l'immeuble siège de l'ARMP sis à Mballa II, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, (ii) dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics ou (iii) téléchargés sur les sites web armp.cm et categorisation.armp.cm.

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** devront être déposés, contre décharge, au Service Courrier de l'ARMP, téléphone : 222 201 803, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble siège à Mballa II, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre 7 heures 30 minutes et 15 heures au plus tard, heure locale, avec la mention :

«APPEL A CANDIDATURE N° 003/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 pour la catégorisation des Bureaux d'Etudes Techniques et des Cabinets relevant du sous-secteur « Hydraulique et Assainissement ».

La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au **08 juillet 2021**.

4. Composition du dossier

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

1. Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

v Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique :

1. une demande timbrée sur papier en-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale ;
6. deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
7. le plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège ;
8. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit, par catégorie et pour chacun des domaines d'activités :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;
- catégorie B : 200 000 FCFA ;
- catégorie C : 100 000 FCFA ;
- catégorie D : 50 000 FCFA ;
- catégorie E : 25 000 FCFA.

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

v Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :

une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;

le(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail.

2. Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :

v Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :

Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés à savoir :

- Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;
- Copie du diplôme (ou équivalent) :

- certifiée conforme par l'autorité administrative compétente (pour les diplômes de l'enseignement secondaire) ;
- authentifiée par l'autorité académique l'ayant délivré (pour les diplômes de l'enseignement supérieur).

NB : S'agissant des diplômes obtenus à l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

- Contrat de travail ;
- Attestation d'affiliation à la CNPS ;
- Inscription à un ordre socioprofessionnel, le cas échéant.

v Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :

- 1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;
- 2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) suivant le formulaire n° 3.

v Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

v Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel ;
- 2- Assurance responsabilité civile du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet.

v Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant le formulaire n° 6 ;
- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive ;
- 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Hydraulique et Assainissement ».

Le dossier de candidature devra être accompagné des formulaires ci-dessous dûment remplis, datés et signés. Il s'agit de :

Formulaire 1 : Autorisation permanente de vérification des déclarations ;

Formulaire 2 : Récapitulatif des pièces versées au dossier ;

Formulaire 3 : Fiche d'identification du candidat ;

Formulaire 4 : Liste du personnel permanent du candidat ;

Formulaire 5 : Liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;

Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

5. Critères d'évaluation

1. Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou de(s) contrat(s) de bail ;
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la catégorie sollicitée ;
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé par catégorie
- absence du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

2. Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en deux (02) étapes :

1. la qualification ;
2. la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire souhaite fournir des prestations (se référer au minimum exigé dans la catégorie sollicitée) ;
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsables techniques seront prises en compte lors de son évaluation.

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative (effectif du personnel et masse salariale) ;
- du chiffre d'affaires ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la CCP-BTP, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

7. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les organes de publication habilités et sur les sites web de l'ARMP et de la CCP-BTP.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE MAGBA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au terme de la séance d'ouverture des offres relatives à l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert n°001 /AONO/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP /2021 du 29 Janvier 2021 , et après examen du rapport de la sous-commission d'analyse, **relative aux travaux de construction d'un hangar au marche de Magba dans la Commune de Magba, Département du Noun, Région de l'ouest, l'ETS SABIR, BP.18 Tignère, Tél. 969 02 79 66** a été retenue comme adjudicataire de ce projet.

Montant du marché HT non révisable : 12.577.463 francs

Montant du marché ttc non révisable : 14.998.625 francs

Délai d'exécution : 03 (trois) mois.

Le responsable des Ets concernés, est invité à se rapprocher du Maire de la Commune de Magba, pour la notification de la Décision d'attribution du marché concerné./-

MAGBA le 26 Mars 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 002/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN »

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement** a fixé par arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016 les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un appel à candidature pour la catégorisation des entreprises de travaux relevant du sous-secteur « Bâtiment et Aménagement Urbain ».

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais aptes à réaliser les prestations du sous-secteur considéré, dans l'une des cinq (5) catégories suivantes :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Travaux de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Grandes entreprises qui emploient plus de deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA
B	Travaux de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Entreprises qui emploient entre cent-un (101) et deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA et n'excède pas dix milliards (10 000 000 000) FCFA
C	Travaux d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Entreprises qui emploient entre vingt-une (21) et cent (100) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
D	Travaux de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui emploient entre six (06) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
E	Travaux de moindre envergure ou de faible complexité	Très Petites Entreprises (TPE) qui emploient au plus cinq (05) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les entreprises peuvent être qualifiées et classées dans une ou plusieurs catégories des domaines d'activités ci-après :

a- Bâtiment :

- Entretien Bâtiment ;
- Entreprise Générale.

b- Aménagement Urbain :



- Travaux de voirie urbaine et drainage pluvial ;
- Travaux d'aménagement des espaces publics de loisirs et/ou d'embellissement.

3. Consistance des prestations

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

1. Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

v **Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique :**

1. une demande timbrée sur papier en-tête de l'entreprise adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu de siège du candidat ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale ;
6. deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
7. le plan de localisation de l'entreprise signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège ;
8. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit, par catégorie et pour chacun des domaines d'activités :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;
- catégorie B : 200 000 FCFA ;
- catégorie C : 100 000 FCFA ;
- catégorie D : 50 000 FCFA ;
- catégorie E : 25 000 FCFA.

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

v **Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :**

1. une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
2. le(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail.

2. Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :

v **Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :**

Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés à savoir :

- Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;
- Copie du diplôme (ou équivalent) :
 - certifiée conforme par l'autorité administrative compétente (pour les diplômes de l'enseignement secondaire) ;
 - authentifiée par l'autorité académique l'ayant délivré (pour les diplômes de l'enseignement supérieur).

NB : S'agissant des diplômes obtenus à l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

- Contrat de travail ;
- Attestation d'affiliation à la CNPS ;
- Inscription à un ordre socioprofessionnel, le cas échéant.

v **Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :**



- 1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;
- 2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) suivant le formulaire n° 3.

v Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

v Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel ;
- 2- Assurance responsabilité civile de l'entreprise.

v Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations de l'entreprise dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant le formulaire n° 6 ;

4. Remises des offres

- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive ;
 - 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Bâtiment et Aménagement Urbain ».
- Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès (i) la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (CCP-BTP) l'immeuble siège de l'ARMP sis à Mballa II, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccps@armp.cm ou (ii) dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre 7 heures 30 minutes et 17 heures 30 minutes, du lundi au vendredi, de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes, et de 14 heures 30 minutes à 17 heures 30 minutes, les samedis de 8 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes, et les dimanches de 10 heures 30 minutes à 12 heures 30 minutes.

Formulaire 1 : questionnaire permanent de vérification des déclarations ;

Formulaire 2 : de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** ;

Formulaire 3 : à être déposés à l'adresse du candidat au Service Courrier de l'ARMP, téléphone : 222 201 803, sis au rez-de-chaussée

Formulaire 4 : liste du personnel permanent du candidat ;

Formulaire 5 : liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;

Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

«APPEL A CANDIDATURE N° 002/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 pour la catégorisation des entreprises de travaux relevant du sous-secteur « Bâtiment et Aménagement Urbain ».

La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au **08 juillet 2021**.

5. Critères d'évaluation

1. Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou de(s) contrat(s) de bail ;
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la catégorie sollicitée ;
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé par catégorie
- absence du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

2. Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en deux (02) étapes :

1. la qualification ;
2. la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire souhaite fournir des prestations (se référer au minimum exigé dans la catégorie sollicitée) ;
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsables techniques seront prises en compte lors de son évaluation.

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative (effectif du personnel et masse salariale) ;
- du chiffre d'affaires ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la CCP-BTP, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

7. Evaluation et publication des résultats

Les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les organes de publication habilités et sur les sites web de l'ARMP et de la CCP-BTP.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N° 007/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE "B (LOT 3)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu La Constitution de la République du Cameroun ;
Vu La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, dans ses dispositions non contraire au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 suscité ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu L'arrêté n°000125/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Madame **ENDALLE EJAKE Henriette épse EJAKE MBONDA** au poste de Maire de la Commune de Mbanga,
Vu Décision Municipale N°037/DM/C/MB/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Considérant L'AVIS N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHE "A" DE MBANGA (LOT 1), D'UN HANGAR AU MARCHE KOMBE (LOT 2) ET D'UN HANGAR AU MARCHE "B (LOT 3)
Considérant Le Procès-Verbal de la séance du 11 MAI 2021 relative à l'ouverture des plis des soumissionnaires ainsi que les propositions d'attribution de l'Appel d'Offres.

DECIDE

Article 1^{er} : L'ETS GLOBAL SERVICES PLUS : BP 535 NKONGSAMBA, TEL: 697 582 040 a été retenu comme adjudicataire de l'Appel d'Offres relatif à la CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE "B" (LOT 3), pour un montant TTC de Treize Millions Quatre Cent Quatre-Vingt-Sept Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Onze (13 487 891) francs CFA et pour un délai d'exécution de Quatre-Vingt-Dix (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MBANGA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N°008/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINTP/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYADANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu La Constitution de la République du Cameroun ;
Vu La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, dans ses dispositions non contraire au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 suscité ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu L'arrêté n°000125/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Madame **ENDALLE EJAKE Henriette épse EJAKE MBONDA** au poste de Maire de la Commune de Mbanga,
Vu Décision Municipale N°037/DM/C/MB/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Considérant l'avis d'appel d'offre N°004/AONO/MINTP/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYADANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL
Considérant Le Procès-Verbal de la séance du 12 Mai 2021 relative à l'ouverture des plis des soumissionnaires ainsi que les propositions d'attribution de la Demande de Cotation.

DECIDE

Article 1^{er} : ETS GLOBAL SERVICES PLUS : BP 535 NKONSAMBA, TEL: 677 85 20 40 a été retenu comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offre N°004/AONO/MINTP/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYADANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant TTC de vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-huit (26 999 928) francs CFA et pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MBANGA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE BAMENDA I

**NOTICE OF CONSULTATION SUBJECT: CONSULTATION N°
02/RQ/B1CT1TB/B1C/B1SD/MEZAM/NWR/2021 OF 25/05/2021 FOR THE SUPPLY OF AGRICULTURAL
EQUIPMENTS AND TOOLS FOR THE PRODUCTION AND PROCESSING OF ORGANIC MUSHROOMS FOR
ZIMIFARM IN BAMENDA I COUNCIL, MEZAM DIVISION INNORTH WEST REGION.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINPMEESA
IMPUTATION
55 39 51 3 04 641 603 2275 915

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

The Government of Cameroon, represented by the lord mayor of Bamenda 1 Council, contracting authority hereby launches a request for quotation for the purchase and supply of agricultural equipments and tools for the production and processing of organic mushrooms for ZIMIFARM in Bamenda I

2. Consistance des prestations

The services of this request for quotation include the supply of items described In the bill of quantities and cost estimates below

3. Cout Prévisionnel

The estimated cost after preliminary studies is 7 000 000 (seven million)

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

Participation to this consultation is open to Small and Medium Size Enterprises with proven experience in this domain.

6. Financement

Supplies which form the subject of this request for quotation are financed by the 2021 public Investment budget of MINPMEESA budget head no. 55 39 51 3 04 641 603 2275 915

7. Consultation du Dossier

The Tender file could be consulted in the Bamenda 1 Council office. Service of Award on publication of this invitation.

8. Acquisition du Dossier

The file may be consulted and obtained at the Bamenda 1 Council office. Contracts Award Service with effect from the date of signature of this Tender Notice upon presentation of a receipt attesting to the payment of a non-refundable fee of 20.000 (Francs CFA) Into the Bamenda 1 Council Treasury, representing the cost of purchasing the tender file.

9. Remises des offres

Complete bidders' files, including all administrative documents, must be deposited in 07 copies including the original file and 06 copies on the 15/06/2021 at 10:00 AM local time In sealed envelopes. In the Bamenda 1 Council office. Service of Award bearing on:

"CONSULTATION N° 01/RQ/B1CTITB/B1C/B1SD/MBZAM/NWR/2021 of 25/05/2021 THE SUPPLY OF AGRICULTURAL EQUIPMENTS AND TOOLS FOR THE PRODUCTION AND PROCESSING OF ORGANIC MUSHROOMS FOR ZIMIFARM IN BAMENDA I COUNCIL, MEZAM DIVISION IN NORTH WEST REGION. To be opened only during the Tenders Board Opening session ».

10. Delai de Livraison

The dead line of execution is Sixty (60) days from the date of notification for this Jobbing Order to begin.

11. Cautionnement Provisoire

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in this Consultation File, of an amount of 140.000 CFA (one hundred and forty thousand francs^ CPA and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids.

12. Recevabilité des Offres

N/A

13. Ouverture des Plis

Bids will be opened on the **15/06/2021 at 11:00 AM** in the conference hall of the Bamenda 1 Council, by the Bamenda 1 Council Internal Tender's Board, In the presence of the bidders or their mandated representatives with full knowledge of the files If they so desire.

The bids will be evaluated exclusively of value added tax (EVAT) and all taxes Inclusive (ATI) and accompanied by a signed model submission.

14. Critères d'évaluation

N/A

15. Attribution

N/A

16. Durée Validité des Offres

The bidder is bound by his bid for a period of ninety (60) days with effect from the deadline fixed for the submission of the bids.

17. Renseignements Complémentaires

Complementary information which could be technical In nature can be obtained from the Contract award service of the Bamenda 1 Council

BAMENDA le 25 Mai 2021

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

COMMUNIQUE N°63/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ENC. /-PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°10/AONO/MINESEC/CIPM/2021 DU 19 MARS 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

COMMUNIQUE :

Les Etablissements ci-après désignés, sont attributaires des Lettres-Commandes objet de l'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/MINESEC/CIPM/2021 du 19 MARS 2021, pour l'équipement des Laboratoires des Arts Cinématographiques dans certains établissements d'Enseignement Secondaire en deux (02) lots de la manière suivante :

AVIS N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS TTC FCFA	DE LAIS (JOURS)	IMPUTATIONS
10	1	Equipe ment d'un Labo ratoire des Arts Ciné mato graphi ques au Lycée Lec lerc de YAOUNDE.	ETS CON FORT EQUIPE MENTS PLUS B.P.6620 YAOUNDE	15 442 875	120	55 25 333 03 5611900 2270
	2	Equipe ment d'un Labora toire des Arts Ciné mato graphi ques au du Lycée Bilingue de BUEA.		22 657 450	120	55 25 333 03 5619120 2270

Le responsable de ladite entreprise est invité à prendre attache, dès publication du présent Communiqué, avec le **Service des Marchés Publics**, bâtiment "C" porte 813, pour l'établissement des projets de Lettres-Commandes correspondants.

Les soumissionnaires dont les offres n'ont pas été retenues sont priés de les retirer sous quinzaine au **Secrétariat de la Commission Interne de Passation des Marchés**, faute de quoi elles seront purement et simplement détruites.

Le présent communiqué tient lieu de **mainlevée de caution de soumission**. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 004/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « HYDRAULIQUE ET ASSAINISSEMENT »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, le Premier Ministre, Chef du Gouvernement a fixé par arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016 les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un appel à candidature pour la catégorisation des entreprises de travaux relevant du sous-secteur « Hydraulique et Assainissement ».

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais aptes à réaliser les prestations du sous-secteur considéré, dans l'une des cinq (5) catégories suivantes :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Travaux de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Grandes entreprises qui emploient plus de deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA
B	Travaux de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Entreprises qui emploient entre cent-un (101) et deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA et n'excède pas dix milliards (10 000 000 000) FCFA
C	Travaux d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Entreprises qui emploient entre vingt-une (21) et cent (100) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
D	Travaux de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui emploient entre six (06) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
E	Travaux de moindre envergure ou de faible complexité	Très Petites Entreprises (TPE) qui emploient au plus cinq (05) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les entreprises peuvent être qualifiées et classées dans une ou plusieurs catégories des domaines d'activités ci-après :

a- Hydraulique :

- Adduction d'eau potable ;
- Forages d'eau potable ;
- Digues et Barrages ;
- Aménagements agro-sylvo-pastoraux.

b- Assainissement Liquide :

- Latrines ;
- Stations de boues de vidange ;
- Stations d'épuration.

3. Remises des offres

Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès (i) de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (CCP-BTP), à l'immeuble siège de l'ARMP sis à Mballa II, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, (ii) dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics ou (iii) téléchargés sur les sites web armp.cm et categorisation.armp.cm.

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** devront être déposés, contre décharge, au Service Courrier de l'ARMP, téléphone : 222 201 803, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble siège à Mballa II, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre 7 heures 30 minutes et 15 heures au plus tard, heure locale, avec la mention :

« APPEL A CANDIDATURE N° 004/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 pour la catégorisation des entreprises de travaux relevant du sous-secteur « Hydraulique et Assainissement » ».

La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au **08 juillet 2021**.

4. Composition du dossier

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

1. Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

v Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique :

1. une demande timbrée sur papier en-tête de l'entreprise adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale ;
6. deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
7. le plan de localisation de l'entreprise signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège ;
8. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit, par catégorie et pour chacun des domaines d'activités :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;
- catégorie B : 200 000 FCFA ;
- catégorie C : 100 000 FCFA ;
- catégorie D : 50 000 FCFA ;
- catégorie E : 25 000 FCFA.

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

v Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :

1. une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
2. le(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail.

2. Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :

v Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :



Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés à savoir :

- Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;
- Copie du diplôme (ou équivalent) :

- certifiée conforme par l'autorité administrative compétente (pour les diplômes de l'enseignement secondaire) ;
- authentifiée par l'autorité académique l'ayant délivré (pour les diplômes de l'enseignement supérieur).

NB : S'agissant des diplômes obtenus à l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

- Contrat de travail ;
- Attestation d'affiliation à la CNPS ;
- Inscription à un ordre socioprofessionnel, le cas échéant.

v Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :

- 1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;
- 2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) suivant le formulaire n° 3.

v Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

v Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel ;
- 2- Assurance responsabilité civile de l'entreprise.

v Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations de l'entreprise dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant le formulaire n° 6 ;
- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive ;
- 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Hydraulique et Assainissement ».

Le dossier de candidature devra être accompagné des formulaires ci-dessous dûment remplis, datés et signés. Il s'agit de :

Formulaire 1 : Autorisation permanente de vérification des déclarations ;

Formulaire 2 : Récapitulatif des pièces versées au dossier ;

Formulaire 3 : Fiche d'identification du candidat ;

Formulaire 4 : Liste du personnel permanent du candidat ;

Formulaire 5 : Liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;

Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

5. Critères d'évaluation

1. Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou de(s) contrat(s) de bail ;
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la catégorie sollicitée ;
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé par catégorie
- absence du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

2. Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en deux (02) étapes :

1. la qualification ;
2. la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire souhaite fournir des prestations (se référer au minimum exigé dans la catégorie sollicitée) ;
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsables techniques seront prises en compte lors de son évaluation.

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative (effectif du personnel et masse salariale) ;
- du chiffre d'affaires ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la CCP-BTP, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

7. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les organes de publication habilités et sur les sites web de l'ARMP et de la CCP-BTP.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 001/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « BÂTIMENT ET AMÉNAGEMENT URBAIN »

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, **le Premier Ministre, Chef du Gouvernement** a fixé par arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016 les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un appel à candidature pour la catégorisation des Bureaux d'Etudes Techniques, des Cabinets relevant du sous-secteur « Bâtiment et Aménagement Urbain ».

NB : Ne sont pas concernés par cette opération, les consultants individuels et les laboratoires géotechniques, régis par des textes particuliers.

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les Bureaux d'Etudes Techniques et les Cabinets d'études de droit camerounais aptes pour les missions d'études et contrôle des prestations du sous-secteur considéré dans l'une des cinq (5) catégories suivantes :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Prestations de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient plus de vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA
B	Prestations de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre onze (11) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
C	Prestations d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre six (06) et dix (10) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cinquante millions (50 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
D	Prestations de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre trois (03) et cinq (5) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cinquante millions (50 000 000) FCFA
E	Prestations de moindre envergure ou de faible complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient au plus deux (02) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets peuvent être qualifiés et classés dans une ou plusieurs catégories des

domaines d'activités ci-après :

a- Bâtiment :

- Entretien Bâtiment ;
- Entreprise Générale.

b- Aménagement Urbain :

- Travaux de voirie urbaine et drainage pluvial ;
- Travaux d'aménagement des espaces publics de loisirs et/ou d'embellissement ;
- Elaboration des documents d'urbanisme et /ou d'aménagement urbain.

3. Remises des offres

Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès (i) de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (CCP-BTP), à l'immeuble siège de l'ARMP sis à Mballa II, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, (ii) dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics ou (iii) téléchargés sur les sites web armp.cm et categorisation.armp.cm.

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** devront être déposés, contre décharge, au Service Courrier de l'ARMP, téléphone : 222 201 803, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble siège à Mballa II, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre 7 heures 30 minutes et 15 heures au plus tard, heure locale, avec la mention:

«APPEL A CANDIDATURE N° 001/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 pour la catégorisation des Bureaux d'Etudes Techniques et des Cabinets relevant du sous-secteur « Bâtiment et Aménagement Urbain ».

La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au **08 juillet 2021**.

4. Composition du dossier

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

1. Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

v Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique :

1. une demande timbrée sur papier en-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale ;
6. deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
7. le plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège ;
8. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit, par catégorie et pour chacun des domaines d'activités :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;
- catégorie B : 200 000 FCFA ;
- catégorie C : 100 000 FCFA ;
- catégorie D : 50 000 FCFA ;
- catégorie E : 25 000 FCFA.

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

v Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :

une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;

le(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail.

2. Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :

v Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :

Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés à savoir :

- Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;
- Copie du diplôme (ou équivalent) :

- certifiée conforme par l'autorité administrative compétente (pour les diplômes de l'enseignement secondaire) ;
- authentifiée par l'autorité académique l'ayant délivré (pour les diplômes de l'enseignement supérieur).

NB : S'agissant des diplômes obtenus à l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

- Contrat de travail ;
- Attestation d'affiliation à la CNPS ;
- Inscription à un ordre socioprofessionnel le cas échéant.

v Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :

- 1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;
- 2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) suivant le formulaire n° 3.

v Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

v Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel ;
- 2- Assurance responsabilité civile du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet.

v Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant le formulaire n° 6 ;
- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive ;
- 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Bâtiment et Aménagement Urbain ».

Le dossier de candidature devra être accompagné des formulaires ci-dessous dûment remplis, datés et signés. Il s'agit de :

Formulaire 1 : Autorisation permanente de vérification des déclarations ;

Formulaire 2 : Récapitulatif des pièces versées au dossier ;

Formulaire 3 : Fiche d'identification du candidat ;

Formulaire 4 : Liste du personnel permanent du candidat ;

Formulaire 5 : Liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;

Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

5. Critères d'évaluation

1. Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou de(s) contrat(s) de bail ;
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la catégorie sollicitée ;
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé par catégorie
- absence du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

2. Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en deux (02) étapes :

1. la qualification ;
2. la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire souhaite fournir des prestations (se référer au minimum exigé dans la catégorie sollicitée) ;
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsables techniques seront prises en compte lors de son évaluation.

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative (effectif du personnel et masse salariale) ;
- du chiffre d'affaires ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la CCP-BTP, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

7. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les organes de publication habilités et sur les sites web de l'ARMP et de la CCP-BTP.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N°009/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE KOMBE (LOT 2)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu La Constitution de la République du Cameroun ;
Vu La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, dans ses dispositions non contraire au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 suscité ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu L'arrêté n°000125/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Madame **ENDALLE EJAKE Henriette épse EJAKE MBONDA** au poste de Maire de la Commune de Mbanga,
Vu Décision Municipale N°037/DM/C/MB/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Considérant L'AVIS N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHÉ "A" DE MBANGA (LOT 1), D'UN HANGAR AU MARCHÉ KOMBE (LOT 2) ET D'UN HANGAR AU MARCHÉ "B" (LOT 3)
Considérant Le Procès-Verbal de la séance du 11 MAI 2021 relative à l'ouverture des plis des soumissionnaires ainsi que les propositions d'attribution de l'appel d'offre.

DECIDE

Article 1^{er} : L'ETS LUMIERE DES ANGES : BP - DOUALA, TEL: 697 016 988 / 674 705 403 été retenu comme adjudicataire de L'APPEL D'OFFRE RELATIVE AUX TRAVAUX DE COONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ KOMBE (LOT2), **DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**, pour un montant TTC de treize millions trois cent quarante-quatre mille soixante-quinze (13 344 075) et pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MBANGA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MAGBA

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DU DAO N°004 AONO/C.MAGBA/CIPMP-AI/2021
DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN ABATTOIR MUNICIPAL MODERNE
ANNEXÉ D'UN FORAGE SOLAIRE D'UN CHÂTEAU DANS LA COMMUNE DE MAGBA, DÉPARTEMENT DU
NOUN, RÉGION DE L'OUEST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, CHEVALIER DE L'ORDRE DU
MÉRITE CAMEROUNAIS :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1 : _ Auterme de la séance d'ouverture des offres relatives au Dossier d'Appel d'Offre National ouvert **n°04/AC**

Article 2: la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

MAGBA le 26 Mars 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUÉ N°009/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°004/AONO/MINTP/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYA DANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de Mbanga communique :**

Par DECISION N°008/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Consultation des Entreprises.

INTITULE DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence N°004 /AONO/MINTP/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE CARREFOUR SAINT BERNARD - NDOM 2 - PONT SUR LA RIVIERE MANYADANS L'ARRONDISSEMENT DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS GLOBAL SERVICES PLUS : BP 535 NKONSAMBA, TEL: 677 85 20 40	vingt-six millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent vingt-huit (26 999 928)	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au **Service Technique** pour la mise au point du contrat correspondant.

MBANGA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 RELATIF A LA REHABILITATION DE 05
PARCS A BOIS ET 02 CHAMPS SEMENCIERS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA
FILIERE CAFE (PARF-CAFE) FINANCEMENT: BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINADER;
EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
55 30 392 03 330001 2209

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du Projet d'Appui à la Relance de la Filière Café (PARF-CAFE), Maître d'Ouvrage Délégué lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la réhabilitation de 05 parcs à bois de caféier robusta et 02 champs semenciers de caféier arabica dans les localités de Mbouroukou, Afia, Barombi Kang, Baloua, Nkolbisson, Foubot et Santa pour le compte du PARF-CAFE/MINADER.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente Lettre Commande comprend la fourniture d'intrants et la réalisation des opérations culturelles telles :

1. la régénération, la réhabilitation et l'entretien des champs semenciers de Caféier Arabica dans les localités de Foubot ; et de Santa ;
et l'entretien, la réhabilitation et la redensification des parcs à bois de Caféier Robusta dans les localités de Mbouroukou, Afia, Barombi Kang, Baloua et Nkolbisson.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel est de cent cinquante millions (**150 000 000**) de francs CFA, répartis ainsi qu'il suit :

N° du lot	Rubriques	Montants (FCFA)
1	Mbouroukou	43 000 000
	Barombi Kang	
2	Nkol Bisson	35 000 000
	Afia	
3	Foubot	43 000 000
	Baloua	
4	Santa	29 000 000

4. Allotissement

Les prestations, objet de l'Appel d'Offres sont en quatre (04) lots, un prestataire ne pouvant être adjudicataire de plus de 02 lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux Sociétés, Entreprises ou Groupements d'Entreprises, de droit Camerounais exerçant dans le domaine.

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le **BIP du MINADER ; Imputation : 55 30 392 03 330001 2209.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables, à la **Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 222 22 85 57/694 48 79 30, dès publication du présent avis.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 222 22 85 57/694 48 79 30, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de Cent Douze mille FCFA (112 000 F CFA), payable au Trésor Public territorialement compétent.

Par ailleurs les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, Téléphone, Télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en anglais ou en français, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 222 22 85 57/694 48 79 30, au plus tard **le 22 Juin 2021-à 12 heures, heure locale** et devra porter la mention :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERTEN PROCEDURE
D'URGENCE.N°-001/AONO/MINADER/PARF-CAFE/CIPM/2021 DU 31 Mai 2021 RELATIF A LA REHABILITATION
DE 05 PARCS A BOIS DE CAFE ROBUSTA ET 02 CHAMPS SEMENCIERS DE CAFE ARABICA AU PROFIT DU
PROJET D'APPUI A LA RELANCE DE LA FILIERE CAFE (PARF-CAFE)
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Delai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de Quatre-vingt (**90**) jours pour les opérations culturales et de trente jours (30) pour les approvisionnements ; ces trente jours étant inclus dans la durée maximales de 90 jours.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, ainsi qu'il suit :

N°	Numéro du lot	Montant (FCFA)
1	Lot 1	860 000
2	Lot 2	720 000
3	Lot 3	860 000
4	Lot 4	560 000

Caution valable pendant trente (**30**) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un établissement financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu **le ----22 Juin 2021-- à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du PARF-CAFE, à la Salle de Réunion de la **Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

1-Critères éliminatoires

- Absence ou non-conformité d'une pièce administrative, après un délai de 48 h ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la Caution de soumission ;
- Avoir une autorisation de l'importateur et la certification pour les pulvérisateurs de classe A
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un Marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Absence d'agrément en qualité de distributeur de produits phytosanitaires et de bio pesticides en cours de validité pour les approvisionnements ;
- Défaut d'avoir réalisé un marché similaire en terme d'approvisionnement, de montant ? 50 millions au cours des 03 dernières années 1^{ère} et dernière pages des PV de réception requis) ;
- Chiffres d'affaires ?50 millions de FCFA au cours des trois dernières années ;
- Avoir obtenu moins de **80% des oui** des critères essentiels.

2-Critères essentiels

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères énoncés dans le tableau ci-dessous:

Pour qu'une offre soit retenue pour l'analyse financière, elle devra satisfaire tous les critères éliminatoires et au moins 80 % des critères essentiels.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage Délégué attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la moins-disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant Quatre Vingt dix (**90**) jours maximum à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Coordination Nationale du PARF-CAFE, sise à Nlongkak, face OAPI, Téléphone 222 22 85 57/694 48 79 30.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

BIKAY RAPHAEL STANISLAS

COMMUNE DE MENGANG

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/ C-MENGANG/CIPM-MG/2021 DU 03/05/2021 POUR LES TRAVAUX D'ADDUCTION DE QUATRES MINI RESEAUX D'ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC POMPE A ENERGIE SOLAIRE A MEBOLASSI ARRONDISSEMENT DE MENGANG DANS LE DEPARTEMENT DU NYONG ET NFOUMOU. ADDITIF

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en <i>sept (07)</i> exemplaires, dont un <i>(01)</i> original et six <i>(06)</i> copies marqués comme tels, devra parvenir à la Mairie d de MENGANG (Secrétariat Général) au plus tard le 02/06/ 2021 à 13 heures précises contre récépissé et devront porter la mention : «APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 013/AONO/ C-MENGANG/CIPM-MG/2021 DU 03/05/ 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE ADDUCTION D'EAU POTABLE AVEC POMPE SOLAIRE A MEBOLASSI DANS LA COMMUNE DE MENGANG, DEPARTEMENT DU NYONG ET MFOUMOU, REGION DU CENTRE.
	Lire plutot Dépôt des dossiers des offres de soumission le : 07/06/2021 au plus tard à 12 h00

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des plis se fera en un temps le 05/05/ 2021 à partir de 13 heures précises par la Commission compétente siégeant dans la salle de réunions de l'hôtel de ville de MENGANG en présence des Soumissionnaires ou un de leurs représentants dûment mandatés ayant une parfaite connaissance des dossiers dont il a la charge.
	Lire plutot Ouverture des Offres le 07/06/2021 au plus tard à 13h00

MENGANG le 1 Juin 2021

Le MAIRE

AYIA Gabriel bienvenu

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N° 006/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHE "A" DE MBANGA (LOT 1)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu La Constitution de la République du Cameroun ;
Vu La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, dans ses dispositions non contraire au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 suscité ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu L'arrêté n°000125/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Madame **ENDALLE EJAKE Henriette épse EJAKE MBONDA** au poste de Maire de la Commune de Mbanga,
Vu Décision Municipale N°037/DM/C/MB/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Considérant L'AVIS N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHE "A" DE MBANGA (LOT 1), D'UN HANGAR AU MARCHE KOMBE (LOT 2) ET D'UN HANGAR AU MARCHE "B (LOT 3)
Considérant Le Procès-Verbal de la séance du 11Mai 2021 relative à l'ouverture des plis des soumissionnaires ainsi que les propositions d'attribution de l'appel d'offre.

DECIDE

Article 1^{er} : **ETS ESC: BP 12 212 DOUALA, TEL: 699968697/670197860** a été retenu comme adjudicataire de l'appel d'offre relatif au travaux de construction Pour les travaux construction des Bâtiments Commerciaux dans la Commune de Mbanga, Département du Moungo, Région du Littoral : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHE "A" DE MBANGA (LOT 1), **pour un montant TTC de Cinquante-quatre million neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-seize mille (54 998 696) francs CFA** et pour un délai d'exécution de cent vingt (120) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MBANGA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE TONGA

POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA SECTION DE ROUTE TONGA-BANDOUNGA (LONGUEUR 11.500 KM) DANS LA COMMUNE DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST» EN PROCEDURE D'URGENCE »FINANCEMENT : BIP MINTP, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du budget d'investissement public de l'exercice 2021, LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance pour le compte de la Commune de Tonga, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation de la **POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA SECTION DE ROUTE TONGA-BANDOUNGA [LONGUEUR 11,500 km), DANS LA COMMUNE DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST**

2. Consistance des prestations

Les travaux objet du présent Appel d'Offres portent sur :

- Installation de chantier
- Amenée et Repli du matériel
- Etudes d'exécution et plan de récolement
- Remblai en graveleux latéritique provenant d'emprunt
- Reprofilage compactage y/c création des fossés et exutoires
- Curage de buses existantes
- Fourniture et pose de buses métalliques Ø 800 mm
- Puisard en maçonnerie pour buse Ø 800 mm
- Tête de buse en maçonnerie Ø 800 mm
- Dalot en béton armé 1x1*7ml
- Tête de dalot en béton armé 1x1*7ml
- Réfection platelage en bois

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises [TTC] de l'opération à l'issue des études préalables est de **Quarante millions (40 000 000) de FCFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE.

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent avis sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des travaux publics de l'exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Commune de TONGA dès publication du présent Avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) francs CFA**, payable à la Recette Municipale de TONGA.

8. Remises des offres

Chaque Offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Commune de TONGA (Service des Marchés), au plus tard le **22 JUIN 2021 à 10 heures** précises et devra porter la mention suivante:

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
08/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA /2021 DU 26 MAI 2021
POUR LES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA SECTION DE ROUTE
TONGA-BANDOUNGA, (LONGUEUR 11,500 km) DANS LA COMMUNE DE TONGA, DEPARTEMENT DU NDE,
REGION DE L'OUEST
« EN PROCEDURE D'URGENCE »
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "**

9. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de **quatre (04) mois**, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel, **soit 800 000 (Huit cent mille) Francs CFA**.

La caution devra rester valable soixante (60) jours à compter de la date de remise des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des Offres se fera en un temps dans la salle de réunion de la commune de TONGA, le **22 JUIN 2021 à 11 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de TONGA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

13. Critères d'évaluation**1 Principaux critères éliminatoires**

- Dossier administratif incomplet ou non conforme après 48 heures ;
- Absence de la caution de soumission,
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée,
- Présence dans le répertoire des entreprises défaillantes publié par le Ministère des Marchés Publics ;
- Présence d'informations financières dans l'offre technique ;

2 Critères essentiels

L'offre technique sera évaluée suivant la grille de notation suivante :

- Référence
- Personnel d'encadrement
- Méthodologie
- Matériel

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées.

14. Attribution

Le Marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- Administrative sera jugée conforme ;
- 2- Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70 %;
- 3- Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au service des marchés de la mairie de TONGA, par Tél : 696 93 45 14/675 95 1193.

NB : pour toute tentative de corruption ou fait de mauvaise pratique, bien vouloir appeler le DD MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivant: 674 58 25 52/69693 33 84.

TONGA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE SERVICES DE GARDIENNAGE À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;
Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;
Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres n° 03/AONO/ADC/CIPM/2021 du 28/04/2021 ;
Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 055-21/ADC/CIPM/CIPM/se du 24 mai 2021 ;

DECIDE :

ARTICLE 1- Le marché relatif à la fourniture de services de gardiennage à la société Aéroports Du Cameroun S.A est attribué à la société **AFRICA OMNIBUSINESS SARL**, BP : 276 Garoua, Tél : 699 83 26 84/694 84 54 08, pour un montant de **trois cent treize millions sept cent dix mille neuf cent soixante-quinze (313 710 975) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**. Soit, une tranche ferme douze de (12) mois et une tranche conditionnelle de douze (12) mois.

ARTICLE 2 - La Gérante de la société **AFRICA OMNIBUSINESS SARL**, est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A., pour l'établissement dudit marché.

ARTIC LE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE MAGBA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au terme de la séance d'ouverture des offres relatives à l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert **N°002/**

Montant du marché HT non révisable : 14.252.703 francs

Montant du marché ttc non révisable : 16.996.349 francs

Délai d'exécution : 04 (quatre) mois.

Le responsable des Ets concernés, est invité à se rapprocher du Maire de la Commune de Magba, pour la notification de la Décision d'attribution du marché concerné./-

MAGBA le 26 Mars 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 006/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES ENTREPRISES DE TRAVAUX RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « ENERGIE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement** a fixé par arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016 les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un appel à candidature pour la catégorisation des entreprises de travaux relevant du sous-secteur « Energie ».

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les entreprises de droit camerounais aptes à réaliser les prestations du sous-secteur considéré, dans l'une des cinq (5) catégories suivantes :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Travaux de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Grandes entreprises qui emploient plus de deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à dix milliards (10 000 000 000) FCFA
B	Travaux de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Entreprises qui emploient entre cent-un (101) et deux cent (200) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA et n'excède pas dix milliards (10 000 000 000) FCFA
C	Travaux d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Entreprises qui emploient entre vingt-une (21) et cent (100) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
D	Travaux de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Petites et Moyennes Entreprises (PME) qui emploient entre six (06) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
E	Travaux de moindre envergure ou de faible complexité	Très Petites Entreprises (TPE) qui emploient au plus cinq (05) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les entreprises peuvent être qualifiées et classées dans une ou plusieurs catégories des domaines d'activités ci-après :

a- Electricité :

- Electrification Rurale, urbaine et périurbaine;
- Installations électriques intérieures.

b- Energie renouvelable :



- Electrification Rurale, urbaine et périurbaine par système solaire.

3. Remises des offres

Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès (i) de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (CCP-BTP), à l'immeuble siège de l'ARMP sis à Mballa II, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, (ii) dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics ou (iii) téléchargés sur les sites web armp.cm et categorisation.armp.cm.

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** devront être déposés, contre décharge, au Service Courrier de l'ARMP, téléphone : 222 201 803, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble siège à Mballa II, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre 7 heures 30 minutes et 15 heures au plus tard, heure locale, avec la mention :

« APPEL A CANDIDATURE N° 006/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 pour la catégorisation des entreprises de travaux relevant du sous-secteur « Energie ».

La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au **08 juillet 2021**.

4. Composition du dossier

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

1. Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

v Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique

1. une demande timbrée sur papier en-tête de l'entreprise adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale ;
6. deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création de l'entreprise, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ; ;
7. le plan de localisation de l'entreprise signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège ;
8. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit, par catégorie et pour chacun des domaines d'activités :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;

- catégorie B : 200 000 FCFA ;

- catégorie C : 100 000 FCFA ;

- catégorie D : 50 000 FCFA ;

- catégorie E : 25 000 FCFA

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

v Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :

1. une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
2. le(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail.

2. Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :

v Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :

Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés à savoir :

- Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;

- Copie du diplôme (ou équivalent) :

- certifiée conforme par l'autorité administrative compétente (pour les diplômes de l'enseignement secondaire) ;
- authentifiée par l'autorité académique l'ayant délivré (pour les diplômes de l'enseignement supérieur).

NB : S'agissant des diplômes obtenus à l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

- Contrat de travail ;
- Attestation d'affiliation à la CNPS ;
- Inscription à un ordre socioprofessionnel, le cas échéant.

v Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :

- 1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;
- 2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) suivant le formulaire n° 3.

v Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

v Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel ;
- 2- Assurance responsabilité civile de l'entreprise.

v Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations de l'entreprise dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant le formulaire n° 6 ;
- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive ;
- 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Energie ».

Le dossier de candidature devra être accompagné des formulaires ci-dessous dûment remplis, datés et signés. Il s'agit de :

Formulaire 1 : Autorisation permanente de vérification des déclarations ;

Formulaire 2 : Récapitulatif des pièces versées au dossier ;

Formulaire 3 : Fiche d'identification du candidat ;

Formulaire 4 : Liste du personnel permanent du candidat ;

Formulaire 5 : Liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;

Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

5. Critères d'évaluation

1. Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou de(s) contrat(s) de bail ;
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la catégorie sollicitée ;
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé par catégorie
- absence du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

2. Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en deux (02) étapes :

1. la qualification ;
2. la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire souhaite fournir des prestations (se référer au minimum exigé dans la catégorie sollicitée) ;
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsables techniques seront prises en compte lors de son évaluation.

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative (effectif du personnel et masse salariale) ;
- du chiffre d'affaires ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la CCP-BTP, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

7. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les organes de publication habilités et sur les sites web de l'ARMP et de la CCP-BTP.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 003/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE IMPRIMANTE PROFESSIONNELLE (RISOGRAPHE) AU MINEDUBFINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
55 15 197 02 380003 0604

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BF 2021, le Ministre de l'Éducation de Base lance une consultation pour la fourniture d'une imprimante professionnelle (Risographe) au MINEDUB ainsi qu'il suit :

N°	Désignation	Quantité
01	RISO COULEUR	01

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent : la fourniture de l'équipement, le transport, la manutention, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif de la prestation, objet de la présente Consultation est de **49 999 999 (Quarante neuf millions neuf cent quatre vingt dix neuf mille neuf cent quatre vingt dix neuf) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

La fourniture est en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à toutes les entreprises installées sur le Territoire National.

6. Financement

La prestation objet de la présente Consultation est financée par le Budget de Fonctionnement (BF) 2021, sur la ligne d'Imputation Technique **N° 55 15 197 02 380003 0604.**

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633** et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633** dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance d'achat d'une somme non remboursable de **50 000 (cinquante mille) Francs CFA**, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le Dossier par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier de Consultation.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, la taille maximale du document qui va transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire est de 15 MO.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre est en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633, au plus tard le **21 JUIN 2021 à 14 heures** et devra porter la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021
POUR LA FOURNITURE D'UNE IMPRIMANTE PROFESSIONNELLE (RISOGRAPHE) AU MINEDUB.
N.B : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »**

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plate-forme COLEPS au plus tard le 21 JUN 2021 à 13 heures. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de la prestation est de **15 (Quinze)** jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **950 000 (Neuf cent cinquante mille) francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps

L'ouverture des Offres aura lieu le **21 JUIN 2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sise à la **618 du Bâtiment A du MINEDUB**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Une offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Cotation suivant :

- 1- Tous les documents constitutifs de l'offre tels que visés à l'article 3 du règlement de la consultation (pièce N°II) sont conformes ;
- 2- Les spécifications techniques majeures des fournitures proposées sont supérieures ou égales aux spécifications techniques minimales (pièce N°III) décrites dans le dossier de consultation ;
- 3- Le délai de livraison proposé est inférieur ou égal au délai maximum prescrit dans le dossier de consultation.

15. Attribution

L'attribution de la Lettre Commande se fera en faveur du soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante parmi celles jugées conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Cotation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée entre 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633** ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE MAGBA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°003/LC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMTBEC/ 2021
DU 26/03/2021 RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/RO/DNOUN// C-MBA/CIPM-TBEC/2021 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE MANTE LE
GRAND, DANS LA COMMUNE DE MAGBA.LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA,CHEVALIER DE
L'ORDRE DE MERITE CAMEROUNAIS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1 : La lettre-commande dont les références sont mentionnées plus haut, objet de l'Avis d'Appel d'Offre National ouvert n°002/AONO/RO/D-NOUN//C-MBA/CIPM-TBEC/2021 du 29/01/2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (2) salles de classe à l'Ecole Publique de Manté le Grand, dans la Commune de Magba est attribuée aux ETS SABIR, BP.18 Tignère, Tél. 969 02 79 66, pour un montant de **FCFA16 996 349 (seize million neuf cent quatre vingt seize mille trois cent quarante neuf) TTC** et pour un délai d'exécution de 04 mois calendaires a compter de la date de notification del'ordre de service de commencer.

Article 2 : la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

MAGBA le 23 Mars 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

MINISTERE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES

**DECISION N°174/21/D/MINESEC/SG/DRFM/SDB/SMP/BAO/ECN/ DU27/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION
DES LETTRES-COMMANDES AU MINISTÈRE DES ENSEIGNEMENTS SECONDAIRES**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Madame le Ministre des Enseignements Secondaires

- Vu La loi n°2018/012 du 11 Juillet 2018 portant régime financier de l'Etat du Cameroun et des autres entités ;
- Vu La loi n°2018/022 du 11 décembre 2018 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2019 ;
- Vu le décret n°2012/267 du 11 juin 2012 portant organisation du Ministère des Enseignements Secondaires ;
- Vu le décret n°22018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu Le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 portant réaménagement du gouvernement ;
- Vu Le décret n°2019/001 du 04 Janvier 2019 portant nomination d'un Premier Ministre, Chef du Gouvernement ;
- Vu La circulaire n°001/C/MINFI du 02 janvier 2018 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État, des Établissements Publics Administratifs, des Collectivités Territoriales Décentralisées et des autres Organismes Subventionnés, pour l'exercice 2019 ;
- La circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;
- Vu la proposition d'attribution n° 038/CIPM/MINESEC/2021 du 19 Mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère des Enseignements Secondaires.

DECIDE

Article 1er : Les Etablissements ci-après désignés, sont attributaires des Lettres-Commandes relatives à l'Appel d'Offres National Ouvert N°10/AONO/MINESEC/CIPM/2021 du 19 MARS 2021, pour l'équipement des laboratoires des Arts Cinématographiques dans certains établissements d'Enseignement Secondaire en deux (02) lots de la manière suivante :

AVIS N°	LOTS	OBJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS TTC FCFA	DE LAIS (JOURS)	IMPUTATIONS
10	1	Equipe ment d'un Labo ratoire des Arts Ciné mato graphi ques au Lycée Lec lerc de YAOUNDE.	ETS CON FORT EQUIPE MENTS PLUS B.P.6620 YAOUNDE	15 442 875	120	55 25 333 03 5611900 2270
	2	Equipe ment d'un Labora toire des Arts Ciné mato graphi ques au du Lycée Bilingue de BUEA.		22 657 450	120	55 25 333 03 5619120 2270

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le MINISTRE

NALOVA LYONGA

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PYLONE HAUBANE DE 55 M DANS LE CENTRE DE DIFFUSION FM/TV DE MORA DANS L'EXTREME-NORD - EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2021 ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000081/CRTV/CIPM du 25 mai 2021 portant proposition d'attribution ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **INTERNATIONAL BIBOLO TECHNICAL ENGINEERING & SERVICES**, BP 1894 Douala, tél. : 233 41 66 00 / 694 10 39 92 / 676 74 01 23 est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres n° 006/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 08 avril 2021 pour la construction d'un pylône haubané de 55 m dans le Centre de Diffusion FM/TV de Mora dans l'Extrême-Nord, exercice 2021 pour un montant de **F CFA TTC 39 396 121 (trente-neuf millions trois cent quatre-vingt-seize mille cent vingt-et-un)**.

Article 2 :

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRES N° 008 BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN DATA CENTER A LA CRTV (PHASE I) DANS LE CADRE DU CONTRAT D'OBJECTIF MINIMUM ETAT/CRTV - EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu. La Loi n° 2018/012 du 11 juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des autres entités publiques ;
Vu. La loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la République du Cameroun, pour l'exercice 2021 ;
Vu. La loi N° 2017/010 du 12 juillet 2017 portant statut des Etablissements Publics;
Vu. La Loi N°87/020 du 17 Décembre 1987 portant création de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. le décret n° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
Vu. Le Décret N°2016/272 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°2016/273 du 29 juin 2016 portant nomination du Directeur Général Adjoint de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. Le Décret N°88/126 du 25 janvier 1988 portant organisation et fonctionnement de l'Office de Radiodiffusion Télévision Camerounaise ;
Vu. La Circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 dans les dispositions non contraires au Code des Marchés Publics signés le 20 juin 2018 ;
Vu le Décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics, modifié et complété par le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu l'accord du Directeur Général contenu dans la lettre N° 000081/CRTV/CIPM du 25 mai 2021 portant proposition d'attribution ;
Considérant les nécessités de services.

DECIDE :

Article 1 :

L'entreprise **MTN CAMEROON**, BP 15 574 Douala, tél. : 679 00 90 4 est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres n° 008 BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2021 du 08 avril 2021 pour la mise en place d'un data center à la CRTV (phase I), exercice 2021 pour un montant de **F CFA TTC 163 289 621 (cent soixante-trois millions deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent vingt-et-un).**

Article 2 :

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Article 3 :

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II pour la suite de la procédure.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUÉ N°006/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHE "A" DE MBANGA (LOT 1)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbanga communique :

Par DECISION N°006/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Consultation des Entreprises.

INTITULE DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERTE EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHE "A" DE MBANGA (LOT 1)	ETS ESC: BP 12 212 DOUALA, TEL : 699 968 697/670 197 860	Cinquante-quatre million neuf cent quatre-vingt-dix-huit mille six cent quatre-vingt-seize mille (54 998 696) francs CFA	Cent vingt (120) jours

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au **Service Technique** pour la mise au point du contrat correspondant.

MBANGA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MAGBA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au terme de la séance d'ouverture des offres relatives à l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert n°002 /AONO/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMP /2021 du 29 Janvier 2021, et après examen du rapport de la sous-commission d'analyse, relative aux travaux de construction d'un bloc de deux (2) salles de classe à l'Ecole Publique de Makoupa le Petit, dans la Commune de Magba, l'ETS SABIR, BP.18 Tignère, Tél. 969 02 79 66 a été retenue comme adjudicataire de ce projet.

Montant du marché HT non révisable : 14,252.703 francs

Montant du marché ttc non révisable : 16.996.349 francs

Délai d'exécution : 04 (quatre) mois.

Le responsable des Ets concernés, est invité à se rapprocher du Maire de la Commune de Magba, pour la notification de la Décision d'attribution du marché concerné./-

MAGBA le 26 Mars 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF DE LA DEMANDE DE COTATION DC 003 /DC /CABAFIII/
CIPM /2021 POUR LA GESTION DES FONDS DE SOLIDARITÉ NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LA
COVID-19 DANS LA COMMUNE DE BAFOUSSAM III. LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT
DE BAFOUSSAM 3EME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

Article 1ER : Le marché objet de l'avis d'appel d'offres susmentionné est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué comme suit :

ordre	Attributaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
01	ETS ERBA TP	9 781 150	11664 021	Délais 30 jours (un mois)

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

BAFOUSSAM le 19 Avril 2021

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N° 005/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N°003/DC/MINEDUB/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, EN PROCEDURE D'URGENCE

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu La Constitution de la République du Cameroun ;
Vu La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, dans ses dispositions non contraire au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 suscité ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu L'arrêté n°000125/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Madame **ENDALLE EJAKE Henriette épse EJAKE MBONDA** au poste de Maire de la Commune de Mbanga,
Vu Décision Municipale N°037/DM/C/MB/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Considérant L'AVIS N°003/AC/MINEDUB/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 POUR LA LIVRAISON DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL,
Considérant Le Procès-Verbal de la séance du 12 Mai 2021 relative à l'ouverture des plis des soumissionnaires ainsi que les propositions d'attribution de la Demande de Cotation.

DECIDE

Article 1^{er} : L'ETS GLOBAL SERVICES PLUS : BP 535 NKONGSAMBA, TEL: 697 582 040 a été retenu comme adjudicataire de l'Avis de Consultation relatif à **L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL**, pour un montant TTC de Cinq Millions deux cent quarante mille six cent soixante-cinq (5 240 665) francs CFA et pour un délai d'exécution de Trente (30) jours calendaires.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

MBANGA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MBANGA

DECISION N°004/D/C/MBA/CIGSMP/2021 DU 17/05/2021 PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/DC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2, GROUPE 5 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL FINANCEMENT : BIP MINDDEVEL EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Vu La Constitution de la République du Cameroun ;
Vu La Loi 2018/012 du 11 Juillet 2018 portant Régime Financier de l'Etat et des Autres Entités Publiques ;
Vu La loi N°2019/023 du 24 décembre 2019 portant loi de finance de la République du Cameroun pour l'exercice 2020 ;
Vu La loi N°2019/024 du 24 décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées ;
Vu Le décret n°2001/048 du 23 février 2001 portant organisation et fonctionnement de l'Agence de Régulation des Marchés Publics (et ses différents textes d'application) modifié et complété par le décret N° 2012/076 du 08 mars 2012 ;
Vu Le décret N° 2003/651/PM du 16 avril 2003 fixant les modalités d'application du régime fiscal et douanier des marchés publics ;
Vu Le décret n° 2012/075 du 08 mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics, dans ses dispositions non contraire au décret n°2018/366 du 20 juin 2018 suscité ;
Vu Le décret n° 2012/076 du 08 mars 2012 modifiant et complétant certaines dispositions du décret N° 2001/048 du 23 février 2001 portant création, organisation et fonctionnement de l'ARMP ;
Vu Le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés publics ;
Vu L'arrêté n°000125/A/MINDDEVEL du 03 mars 2020 constatant l'élection de Madame **ENDALLE EJAKE Henriette épse EJAKE MBONDA** au poste de Maire de la Commune de Mbanga,
Vu Décision Municipale N°037/DM/C/MB/SG/2019 du 27 Juin 2019 Portant constatation de la Commission Interne de Passation des Marchés (CIPM) auprès de la COMMUNE DE MBANGA ;
Vu La circulaire N° 003/CAB/PM du 31 janvier 2011, relative aux modalités de gestion des changements des conditions économiques des marchés publics ;
Vu La circulaire N°001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des Marchés Publics
Considérant l'avis d'appel d'offre N°002/DC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 avril 2021 pour les travaux d'aménagement du complexe abritant les écoles publiques groupe 1, groupe 2, groupe 5 dans la commune de Mbanga, département du Moungo, Région du littoral
Considérant Le Procès-Verbal de la séance du 12 Mai 2021 relative à l'ouverture des plis des soumissionnaires ainsi que les propositions d'attribution de la Demande de Cotation.

DECIDE

Article 1^{er} : ETS WEILO MULTISERVICES , TEL: 675 05 28 19 a été retenu comme adjudicataire de l'avis d'appel d'offre N° 002 /DC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2, GROUPE 5 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL, pour un montant TTC dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille francs CFA (17 999 000) francs CFA et pour un délai d'exécution de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Article 2 : La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera

MBANGA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

COMMUNIQUE DE REPORT DE LA DATE D'OUVERTURE DES OFFRES SUITE A L'AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marqués comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le 02 Juin 2021 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires (dont un original et six (06) copies marqués comme tels), devra parvenir aux heures ouvrables au Secrétariat du Directeur Général du Conseil National des Chargeurs du Cameroun à Douala, au Centre des Affaires Maritimes, 3^{ème} étage Immeuble IGH. Tél. : 233 43 67 67 Fax : 233 43 70 17, au plus tard le 09 Juin 2021 à 12 heures, heure locale et devra porter la mention : Avis d'Appel d'Offres National Ouvert N° 003/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3. « A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »
2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... l'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 02 Juin 2021 à 13 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC. Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

2 Ouverture des Plis**Lire plutot**

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **09 Juin 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés du CNCC.

Seuls les soumissionnaires pourront assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

DOUALA le 19 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°001/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 01 JUIN 2021 RELATIF À L'ENTRETIEN DES ESPACES VERTS DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **l'entretien des espaces verts de l'ENSTP de Yaoundé.**

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 15.000.000 (quinze millions) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **30 juin 2021 à 12 heures précises**, heure locale et devra porter la mention:

« Avis de consultation N°001/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 du 01 Juin 2021 pour l'entretien des espaces verts de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2021.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 300 000 (Trois cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **30 juin 2021 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la description des prestations à exécuter ;
- Absence de preuve d'avoir exécuté au moins deux contrats similaires les cinq (05) dernières années ;
- Absence de preuve d'avoir le matériel essentiel de travail d'entretien paysager ;
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

2. Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél.: 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

1. Numéro vert de la CONAC

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel : 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE MAGBA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au terme de la séance d'ouverture des offres relatives à Tavis d'Appel d'Offres National ouvert en urgence **n°004/A**

Montant du marché non révisable : 45 950 910 francs HT.

Montant du marché ttc non révisable : 54 796 460 francs.

Le responsable des Ets concernés, est invité à se rapprocher du Maire de la Commune de Magba, pour la notification de la Décision d'attribution du marché concerné./-

MAGBA le 26 Mars 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

MINISTÈRE CHARGÉ DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT

DECISION N° 21-00060/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 03 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AUX TRAVAUX DE RÉHABILITATION DES BÂTIMENTS « B » ET « C » DES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU CONTRÔLE SUPERIEUR DE L'ETAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 juin 2018 portant Régime Financier de l'État et des autres Entités Publiques ;

Vu la Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant Loi de Finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret N° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Vu le Décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement,

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant L'Appel d'Offres National Ouvert N°002/AQNO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2021 du 25 février 2021 pour les travaux de réhabilitation des bâtiments « B » et « C » des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant l'Avis N°006/A/PR/CONSUPE/C1PM/2021 du 15 avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1 : Le Marché relatif aux travaux de réhabilitation des Bâtiments « B » et « C » des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, est à compter de la date de signature de la présente Décision, attribué ainsi qu'il suit :

LIBELLE	MONTANT TTC	ADJUDICATAIRE	DELAIS DE LIVRAISON
Appel d'Offres National Ouvert N°002/AQNO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2021 du 25 février 2021, pour les travaux de réhabilitation des Bâtiments « B » et « C » Services du Contrôle Supérieur de l'Etat.	23 654 430 FCFA	J & H SARL	90 JOURS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire ci-dessus est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Générales des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat pour la souscription du Marché y afférent.

Article 3 : La présente Décision sera enregistrée, et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 4 Mai 2021

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

MBAH ACHA NÉE FOMUNDAM NGWARI Rose

COMMUNE DE MAGBA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE
N°00.../L-C/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPM-TBEC/2021 DU RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL
OUVERT N°001/AONO/RO/D-NOUN//CMBA/ CIPM-TBEC/2021 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ DE MAGBA DANS LA COMMUNE DE MOGBA,
DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, CHEVALIER DE
L'ORDRE DE MÉRITE CAMEROUNAIS**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

Article 1: La lettre-commande dont les références sont mentionnées plus haut, objet de l'Avis d'Appel d'Offre National ouvert n°001/AONO/RO/D-NOUN//C-MBA/CIPVI-TBEC/2021 du 29/01/2021 pour les travaux de construction d'un hangar au marché de Magba dans la Commune de Magba, Département du Noun, Région de l'ouest, est attribuée aux ETS SABIR, BP.18 Tignère, Tél. 969 02 79 66, pour un montant de FCFA 14.998.625 (quatorze million neuf cent quatre vingt dix huit mille six cent vingt cinq) TTC et pour un délai d'exécution de 03 mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer.

Article 2: la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

MAGBA le 26 Mars 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRE D'INVITATION N° 004/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 28 MAI 2021 POUR
L'ELABORATION DE TROIS (03) PLANS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT (PTD) AGROPASTORAL
DANS TROIS (03) DÉPARTEMENTS DE LA REGION DE L'EXTRÊME-NORD DANS LE CADRE DE LA MISE
EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP : SITE 1 : DÉPARTEMENTS : DIAMARÉ,
MAYO-DANAY ET MAYO-KANI**

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après :
Elaboration de trois (03) Plans Territoriaux de Développement (PTD) Agropastoral dans trois (03) Départements de la région de l'Extrême-nord dans le cadre de la mise en œuvre du Volet Agropastoral FED du PNDP : Site 1 : Départements : Diamaré, Mayo-Danay et Mayo-Kani, ci-après désignés "les Services". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NOM DU CONSULTANT	PAYS	ADRESSE COMPLETE
1	CIBAT	Camerounais	Tél : 677 10 29 56 / 699 92 29 74 ; BP : 5564 Yaoundé
2	GROUPEMENT SICADCAM/SICAD	Camerounais / Tchadien	Tél : 678 50 81 95 / 656 37 01 30
3	GROUPEMENT SONED/ENSERBAT	Sénégalais / Camerounais	Tel : 338 25 88 03 ; BP : 2084/12981 Dakar
4	GROUPEMENT JMN-CJPN/ NTC/TEREA	Camerounais / Français / Camerounais	Tel : 699 10 11 66 / 243 11 69 59 ; BP : 15590 Yaoundé
5	ERE DEVELOPPEMENT	Camerounais	Tél : 699 93 65 37 / 677 52 08 60 ; BP : 11487 Yaoundé
6	LE COMPETING	Camerounais	Tél : 699 50 11 77 ; BP : 6718 Douala
7	GROUPEMENT Planet Integrated consultants/ Global consultants services	Camerounais	Tel : 695 29 67 95 / 699 94 47 17
8	GEO Sciences International	Camerounais	B P : 6362 Yaoundé ; Tel : 694 44 72 31 / 677 41 75 95
9	Groupement MKWBC/OAG	Camerounais	Tel : 699 04 48 91 / 699 58 84 89

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Remises des offres

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **18 juin 2021** par écrit à *Madame NGA Marie Madeleine, Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé*, ou par courriel pndp_cameroun@yahoo.fr.

- a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et
- b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

5. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN FORAGE ET D'UNE BÂCHE À EAU POTABLE À L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRI.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL,

Vu La Loi N° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;
Vu Les statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;
Vu La Résolution N° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;
Vu Le Décret N° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu La Résolution N° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Résolution N° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;
Vu La Circulaire N° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires au Décret N° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;
Vu Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert N° 01/AONO/ADC/CIPM/2021 du 16/03/2021 ;
Vu Le Rapport d'analyse des offres administratives, techniques et financières ;
Vu La lettre N° 21/016/L/DG/MMG du 26 mai 2021, portant acceptation des corrections de l'offre financière relative à l'Appel d'Offres National Ouvert ; N° 01/AONO/ADC/CIPM/2021 du 16/03/2021, par la société MMG ;
Considérant la correspondance n° 051-21/ADC/CIPM/se du 21 avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés.

DECIDE :

ARTICLE 1- La lettre-commande relative aux travaux de construction d'un forage et d'une bâche à eau potable à l'Aéroport de Ngaoundéri, est attribuée à la société **MMG SARL, BP : 8639 Douala, Tél : 659 44 68 37/683 19 41 84**, pour un montant toutes taxes comprises de **vingt-quatre millions deux cent soixante-neuf mille huit cent soixante-cinq (24 269 865) F CFA** et un délai d'exécution de **trois (03) mois**.

ARTICLE 2 - Le Gérant de la société **MMG SARL** est invité à se présenter à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A, pour l'établissement de ladite lettre-commande.

ARTICLE 3 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

PORTANT ANNULATION DU RESULTAT D'ATTRIBUTION DU MARCHE RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/CIPM/CABAFM/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOUM - CHEFFERIE BAMOUGOUM (LOT1).LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3EME

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1: Le marché objet de l'avis d'appel d'offres susmentionné est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, annulé au bénéfice des ETS ECOBAT ET TP.

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout ou besoin sera.

BAFOUSSAM le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°
03/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 28/04/2021**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0411-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 25 mai 2021, le marché relatif à la fourniture de services de gardiennage à la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été attribué à la société **AFRICA OMNIBUSINESS SARL**, BP: Garoua, Tél: 699 83 26 84 /694 84 54 08, pour un montant de **trois cent treize millions sept cent dix mille neuf cent soixante-quinze (313 710 975) FCFA TTC** pour un délai d'exécution de **vingt-quatre (24) mois**, soit une tranche ferme de douze (12) mois et une tranche conditionnelle de douze mois.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS DE CONSULTATION N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 02 JUIN 2021 RELATIF À LA SÉCURITÉ DE L'ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS FINANCEMENT : BUDGET AUTONOME DE L'ENSTP-YAOUNDÉ, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics (ENSTP) de Yaoundé lance un avis de consultation pour **la sécurité de l'ENSTP de Yaoundé**.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter sont définies dans les termes de référence (TDR) annexés au dossier de consultation. Lesdites prestations constituent un lot unique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux s'élève à 25.000.000 (vingt cinq millions) Francs CFA.

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à égalité de conditions aux entreprises de droit camerounais, ayant des compétences dans le domaine de la prestation.

5. Financement

Les prestations, objet de la présente consultation, sont financées par le Budget Autonome de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics, Exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être retiré auprès du secrétariat du Directeur de l'ENSTP de Yaoundé BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) FCFA** dans le compte CAS ARMP n°335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé au plus tard le **30 juin 2021 à 12 heures précises**, heure locale et devront porter la mention:

« Avis de consultation N°002/DC/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 du 02 Juin 2021 pour la sécurité de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics-Yaoundé.

Financement Budget Autonome de l'ENSTP-Yaoundé, Exercice 2021.

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution est fixé à **douze (12) mois** ; à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 500 000 (Cinq cent mille) de francs CFA, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces de cette demande de cotation, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et demande de consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces de la demande de cotation, entraînera le rejet de l'offre.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **30 juin 2021 à 13 heures** précises dans la salle de lecture de la Bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix.

13. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Dossier technique incomplet ;
- Dossier financier incomplet ;
- Omission dans le bordereau des prix d'un prix unitaire quantifié ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de la description des prestations à exécuter ;
- Absence d'un agrément délivré par la présidence de la république en cours de validité.
- Figurer sur la liste des entreprises suspendues par le MINMAP.

2. Conformité des offres

Toute offre non-conforme aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable.

14. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date de l'ouverture des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

1. Numéro vert de la CONAC :

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel: 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE IMPRIMANTE MATRICIELLE LIGNE AU MINEDUB.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT (BF) 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 15 197 02 380003 0604

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du BF 2021, le Ministre de l'Éducation de Base lance une consultation pour la fourniture d'une imprimante matricielle ligne au MINEDUB ainsi qu'il suit :

N°	Désignation	Quantité
01	IMPRIMANTE MATRICIELLE LIGNE	01

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent : la fourniture de l'équipement, le transport, la manutention, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente Consultation est de **49 999 999 (Quarante-neuf millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille neuf cent quatre-vingt dix-neuf) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

La fourniture est en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à toutes les entreprises installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le Budget d'Investissement de Fonctionnement (BIP) 2021, sur la ligne d'Imputation Technique **N°55 15 197 02 380003 0604.**

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633** et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633** dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance d'achat d'une somme non remboursable de **50 000 (Cinquante mille) Francs CFA**, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le Dossier par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier de Consultation.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, la taille maximale du document qui va transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire est de **15 MO**.

Les formats acceptés sont les suivants :

- **Format PDF pour les documents textuels ;**
- **JPEG pour les images.**

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633**, au plus tard le **22 JUIN 2021** à **13 heures** et devra porter la mention :

« **AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 004/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 25 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE D'UNE IMPRIMANTE MATRICIELLE LIGNE AU MINEDUB.**
N.B : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plate-forme COLEPS au plus tard le **22 JUIN 2021** à **13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « **copie de sauvegarde** », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **30 (trente) jours**, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **950 000 (Neuf cent cinquante mille) francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps

L'ouverture des Offres aura lieu le **22 JUIN 2021** à **14** heures par la Commission Interne de Passation des Marchés sise à la **618** du **Bâtiment A** du **MINEDUB**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Une offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Cotation suivant :

- 1- Tous les documents constitutifs de l'offre tels que visés à l'article 3 du règlement de la consultation (pièce N°II) sont conformes ;
- 2- Les spécifications techniques majeures de la fourniture proposée est supérieure ou égale aux spécifications techniques minimales (pièce N°III) décrites dans le dossier de consultation ;
- 3- Le délai de livraison proposé est inférieur ou égal au délai maximum prescrit dans le dossier de consultation.

15. Attribution

L'attribution de la Lettre Commande se fera en faveur du soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante parmi celles jugées conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Cotation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée entre 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

*Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633** ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>*

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

MINISTÈRE CHARGÉ DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT

DECISION N° 21-00060/CONSUPE/SG/DAG/SDBMM/SMP/2021 DU 03 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À LA FOURNITURE DE SOIXANTE-DIX (70) MICRO-ORDINATEURS, DEUX (02) VIDEO PROJECTEURS, DEUX (02) TABLEAUX DE PROJECTION ET DE DEUX(02) LAPTOPS DANS LES SERVICES DU CONTRÔLE SUPÉRIEUR DE L'ETAT.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DELEGUE A LA PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE, CHARGE DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N° 2018/012 du 11 juin 2018 portant Régime Financier de l'État et de « autres Entités Publiques » ;

Vu la Loi N° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de finances de la République du Cameroun pour l'exercice 2021 ;

Vu le Décret N° 2011/412 du 09 décembre 2011 portant réorganisation de la Présidence de la République ;

Vu le Décret N° 2011/408 du 09 décembre 2011, modifié et complété par le Décret n°2018/190 du 02 mars 2018, portant organisation du Gouvernement ;

Vu le Décret N° 2013/287 du 04 septembre 2013 portant organisation des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Vu le Décret N° 2015/434 du 02 octobre 2015 portant réaménagement du Gouvernement,

Vu le Décret N° 2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret N° 2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu la Circulaire N°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 Portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'État et des Autres Entités Publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant l'Appel d'Offres National Ouvert N°GOI/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/1 du 25 février 2021 pour la fourniture de soixante-dix (70) micro-ordinateurs, deux (02) vidéo projecteurs, deux (02) tableaux de projection et deux (02) laptops pour les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant l'Avis N°005/A/PFI/CONSUPE/CIPM/2021 du 15 avril 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat ;

Considérant les nécessités de services ;

DECIDE :

Article 1 : Le Marché relatif à la fourniture de soixante-dix (70) micro-ordinateurs, deux (02) video projecteurs, deux (02)

tableaux de projection et deux (02) laptops dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert susvisé, est à compter de la date de signature de la présente décision, attribué ainsi qu'il suit :

LIBELLE	MONTANT TTC	ADJUDICATAIRE	DELAIS DE LIVRAISON
Appel d'Offres National Ouvert N°001/AONO/PR/CONSUPE/SG/DAG/CIPM/2021 du 25 février 2021, pour fourniture de soixante-dix (70) micro-ordinateurs, deux (02) vidéos projecteurs, deux (02) tableaux de projection et deux (02) laptops dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat	49 965 750 FCFA	J & H SARL	30 JOURS

Article 2 : L'Entreprise adjudicataire ci-dessus est invitée à se présenter à la Direction des Affaires Général des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat pour la souscription du Marché y afférent.

Article 3: La présente Décision sera enregistrée, et publiée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 3 Mai 2021

Le MINISTRE DÉLÉGUÉ

MBAH ACHA NÉE FOMUNDAM NGWARI Rose

MINISTERE DE L'EDUCATION DE BASE

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N° 005/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 26 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DES CERCLEUSES MANUELLES ET ELECTRIQUE AU MINEDUB.FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT(BF) 2021

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
55 15 197 02 380003 0604

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution du BF 2021, le Ministre de l'Éducation de Base lance une consultation pour la fourniture des cerceuses manuelles et électrique au MINEDUB ainsi qu'il suit :

N°	Désignation	Quantité
01	Cerceuse manuelle	05
02	Cerceuse électrique	01

2. Consistance des prestations

Les prestations objet de la présente consultation comprennent : la fourniture des équipements, le transport, la manutention, la mise en service et la réception.

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif des prestations, objet de la présente Consultation est de **12 864 094 (Douze millions huit cent soixante-quatre zéro quatre-vingt quatorze) Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

Les fournitures sont regroupées en un seul lot.

5. Participation et origine

La participation à la présente Consultation est ouverte à toutes les entreprises installées sur le Territoire National.

6. Financement

Les prestations objet de la présente Consultation sont financées par le budget de fonctionnement (BF) 2021, sur la ligne d'Imputation Budgétaire **N°55 15 197 02 380003 0604**

7. Consultation du Dossier

La version physique du Dossier de Cotation peut être consultée aux heures ouvrables au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633** et la version électronique sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm> dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633** dès publication du présent avis, sur présentation de la quittance d'achat d'une somme non remboursable de **10 000 (Dix mille) Francs CFA**, payable au Trésor Public.

Il est également possible d'obtenir le Dossier par téléchargement gratuit sur la plateforme COLEPS disponible aux adresses sus indiquées pour la version électronique. Toutefois, la soumission en ligne est conditionnée par le paiement des frais d'achat du Dossier de Consultation.

9. Remises des offres

Pour la soumission en ligne, la taille maximale du document qui va transiter sur la plateforme et constituant l'offre du soumissionnaire est de 15 MO.

Les formats acceptés sont les suivants :

- Format PDF pour les documents textuels ;
- JPEG pour les images.

Le candidat veillera à utiliser des logiciels de compression afin de réduire éventuellement la taille des fichiers à transmettre.

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

- Pour la soumission hors ligne, l'offre en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633, au plus tard le **23 JUIN 2021 à 13 heures** et devra porter la mention :

« AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°005/DC/MINEDUB/CIPM/2021 DU 26 MAI
2021 POUR LA FOURNITURE DES CERCLEUSES MANUELLES ET ELECTRIQUE AU MINEDUB.
N.B : A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

- Pour la soumission en ligne, l'offre devra être transmise par le soumissionnaire sur la plate-forme COLEPS au plus tard le **23 JUIN 2021 à 13 heures**. Une copie de sauvegarde de l'offre enregistrée sur clé USB ou CD/DVD devra être transmise sous pli scellé avec l'indication claire et lisible « copie de sauvegarde », en plus de la mention ci-dessus dans les délais impartis.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations est de **15 (Quinze)** jours, à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les livraisons.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire devra impérativement joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **250 000 (Deux cent cinquante mille) francs CFA**, établie par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans le Dossier de consultation (Pièce n° 9). Cette caution entrera en vigueur dès la date limite de soumission et restera valable jusqu'au 30ème (trentième) jour inclus au-delà du délai de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la Consultation. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de Consultation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en seul temps

L'ouverture des Offres aura lieu le **23 JUIN 2021 à 14 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés sise à la **618 du Bâtiment A du MINEDUB**. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandaté.

14. Critères d'évaluation

Une offre sera jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Cotation suivant :

- 1- Tous les documents constitutifs de l'offre tels que visés à l'article 3 du règlement de la consultation (pièce N°II) sont conformes ;
- 2- Les spécifications techniques majeures des fournitures proposées sont supérieures ou égales aux spécifications techniques minimales (pièce N°III) décrites dans le dossier de consultation ;
- 3- Le délai de livraison proposé est inférieur ou égal au délai maximum prescrit dans le dossier de consultation.

15. Attribution

L'attribution de la Lettre Commande se fera en faveur du soumissionnaire ayant présenté l'offre la moins disante parmi celles jugées conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier de Cotation

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant une durée entre 60 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

*Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Ministère de l'Education de Base Yaoundé, Direction des Ressources Financières et Matérielles (DRFM), Sous-Direction du Budget (SDB), Service des Marchés Publics (SMP), Bureau des Appels d'Offres (BAO) Bâtiment B, porte B01, BP 1600 Yaoundé ; Tél. : 222 228 633** ou en ligne sur la plateforme COLEPS aux adresses: <http://www.marchespublics.cm> et <http://www.publiccontracts.cm>*

Assistance technique

Pour obtenir une assistance technique, en cas de survenance d'un problème lié à l'utilisation de la plateforme bien vouloir appeler aux numéros (+237) 222 238 155 / 222 235 669 ou écrire à l'adresse email dsi@minmap.cm.

Lutte contre la corruption et les mauvaises pratiques

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : (+237) 673 20 57 25 et 699 37 07 48

YAOUNDE le 26 Mai 2021

Le MINISTRE

ETOUNDI NGOA Laurent Serge

COMMUNE DE MAGBA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Au terme de la séance d'ouverture des offres relatives à l'Avis d'Appel d'Offres National ouvert **N°003/**

Montant du marché HT non révisable : 22 627 750 francs

Montant du marché ttc non révisable : 26 983 592 francs

Délai d'exécution : 04 (quatre) mois.

Le responsable des Ets concernés, est invité à se rapprocher du Maire de la Commune de Magba, pour la notification de la Décision d'attribution du marché concerné./-

MAGBA le 26 Mars 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRE D'INVITATION N° 006/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 28 MAI 2021 POUR
L'ELABORATION DE QUATRE (04) PLANS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT (PTD) AGROPASTORAL
DANS QUATRE (04) DEPARTEMENTS DE LA REGION DE L'EST DANS LE CADRE DE LA MISE EN ŒUVRE
DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP : SITE 3 : DÉPARTEMENTS : BOUMBA ET NGOKO, LOM ET
DJEREM, KADEY ET HAUT-NYONG**

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **Elaboration de quatre (04) Plans Territoriaux de Développement (PTD) Agropastoral dans quatre (04) départements de la Région de l'Est dans le cadre de la mise en œuvre du volet Agropastoral FED du PNDP : Site 3 : Départements : Boumba et Ngoko, Lom et Djerem, Kadey et Haut-Nyong**, ci-après désignés " **les Services**". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NOM DU CONSULTANT	PAYS	ADRESSE COMPLETE
1	CIBAT	Camerounais	Tél : 677 10 29 56/699 92 29 74 ; BP : 5564 Yaoundé
2	GROUPEMENT SONED/ENSERBAT	Sénégalais/Camerounais	Tel : 338 25 88 03 ; BP : 2084/12981 Dakar
3	ERE DEVELOPPEMENT	Camerounais	Tél : 699 93 65 37/677 52 08 60 ; BP : 11487 Yaoundé
4	GROUPEMENT AGORAConsulting/CID	Camerounais/Marocain	Tel : 242 01 10 82/222 21 09 45 ; BP : 6583 Yaoundé
5	GROUPEMENT S2SERVICES/CAIPE/CPDD	Camerounais	Tel. 679 52 55 03/679 52 61 20 ; BP 10 213 Douala
6	GROUPEMENT PlanetIntegratedconsultants/ Globalconsultingandservices	Camerounais	Tel : 695 29 67 95/699 94 47 17
7	GEOSCIENCES INTERNATIONAL	Camerounais	B P : 6362 Yaoundé ; Tel : 694 44 72 31/677 41 75 95
8	Groupement CITTANOVA/ ARCHIPILAN/SOTUEC	Français	B P : 44200 Nantes ; Tel : 02 40 08 03 80
9	Groupement MKWBC/OAG	Camerounais	Tel : 699 04 48 91/699 58 84 89

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Financement

Union Européenne (11^{ème} Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'**AFD**)

5. Remises des offres

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **18 juin 2021** par écrit à *Madame NGA Marie Madeleine, Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé*, ou par courriel pndp_cameroun@yahoo.fr.

- a) Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et
- b) Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

6. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE BAFOUSSAM 3E

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF A L'APPEL D'OFFRE N°005/AONO/CIPM/CABAFIII/2021
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA ROUTE LYCEE DE
DJUNANG-KOABANG-SOUS-PREFECTURE BAMOUGOUMCHEFFERIE BAMOUGOUM (LOT1). LE MAIRE
DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE BAFOUSSAM 3EME**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

Article 1er : Le marché objet de l'avis d'appel d'offres susmentionné est, pour compter de la date de signature de la présente Décision, attribué comme suit :

ordre	Attributaire	Montant HT (FCFA)	Montant TTC(FCFA)	Délai d'exécution
01	ETS ERBA TP	83 706 498	99 819 999	Trois(03) mois

Article 2 : La présente Décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

BAFOUSSAM le 29 Avril 2021

Le MAIRE

NDEFONKOU Daniel

COMMUNE DE MAGBA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE N°002/LC/RO/D-NOUN/C-MAGBA/CIPMTBEC/ 2021
DU..... RELATIVE À L'AVIS D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°002/AONO/RO/D- NOUN//C-MBA/CIPM-TBEC/2021 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (2) SALLES DE CLASSE À L'ECOLE PUBLIQUE DE
FOROUONGAIN, DANS LA COMMUNE DE MAGBA.LE MAIRE DE LACOMMUNE DE MAGBA,CHEVALIER
DE L'ORDRE DE MERITE CAMEROUNAIS**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1: La lettre-commande dont les références sont mentionnées plus haut, objet de l'Avis d'Appel d'Offre National ouvert n°002/AONO/RO/D-NOUN//C-MBA/CIPM-TBEC/2021 du 29/01/2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (2) salles de classe à l'Ecole Publique de Forouongain, dans la Commune de Magba est attribuée aux ETS DADA, BP.486 Bertoua, Tél. 677 48 78 42, pour un montant de FCFA **16921 543 (seize million neufcentvingt un mille cinq cent quarante trois) TTC** et pour un délai d'exécution de 04 mois calendaires à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer.

Article 2 : la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

MAGBA le 26 Février 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/ADC/CIPM/2021
DU 28/04/2021 POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN COPIEUR MULTIFONCTIONS
PROFESSIONNEL À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. communique :

Par **Décision N° 0412-21/ADC/DG/DG.M/DG.ME2** du 25 mai 2021, la Demande de Cotation N° 01/DC/ADC/CIPM/2021 du 28 avril 2021, pour la fourniture et l'installation d'un copieur multifonctions professionnel à la société Aéroports Du Cameroun S.A., a été déclaré infructueuse.

Les soumissionnaires concernés sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Direction Générale (Cellule des Marchés) de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ; passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE MAGBA

PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°003/AONO/RO/DNOUN/ C-MAGBA/CIPMP-ROUTES-2021 DU 29/01/2021 POUR LES TRAVAUX DE RÉHABILITATION DE LA ROULE NGOUNSO-KOULA SUR 10 KM AVEC PLATELAGE DE 03 PONCEAUX DANS L'ARRONDISSEMENT DE MAGBA, DÉPARTEMENTLE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA,CHEVALIER DE L'ORDRE DU MERITE CAMEROUNAIS

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1: Au terme de la séance d'ouverture des offres relatives au Dossier d'Appel d'Offre National ouvert **N-003/A**

Article 2 : Après la notification de la présente décision d'attribution, le responsable de l'Entreprise concernée, est invité à passer à la Commune de Magba sans délai pour les modalités de signature de la lettre commande correspondante.

Article 3 : la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

MAGBA le 26 Mars 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 006/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA CONSTRUCTION D'UN PYLONE HAUBANE DE 55 M DANS LE CENTRE DE DIFFUSION FM/TV DE MORA DANS L'EXTREME-NORD - EXERCICE 2021.

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **INTERNATIONAL BIBOLO TECHNICAL ENGINEERING & SERVICES**, BP 1894 Douala, tél. : 233 41 66 00 / 694 10 39 92 / 676 74 01 23, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres n° 006/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 08 avril 2021 pour la construction d'un pylône haubané de 55 m dans le Centre de Diffusion FM/TV de Mora dans l'Extrême-Nord, exercice 2021, pour un montant de **F CFA TTC 39 396 121 (trente-neuf millions trois cent quatre-vingt-seize mille cent vingt-et-un)**. Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **six (06) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le **DIRECTEUR GÉNÉRAL**

NDONGO CHARLES

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION
D'UN FORAGE ET D'UNE BÂCHE À EAU POTABLE À L'AÉROPORT DE NGAOUNDÉRE**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A communique :

Par Décision N° **0415 -21/ADC/DG/DG.M/DG.ME1/ta du 27 mai 2021**, la lettre-commande relative aux travaux de construction d'un forage et d'une bâche à eau potable à l'Aéroport de Ngaoundéré, a été attribuée à la société **MMG SARL, BP : 8639 Douala, Tél : 659 44 68 37/683 19 41 84**, pour un montant toutes taxes comprises **de vingt-quatre millions deux cent soixante-neuf mille huit cent soixante-cinq (24 269 865) F CFA** et un délai d'exécution de **Trois (03) mois**

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA, passé ce délai, celles-ci seront détruites.

Le présent communiqué tient lieu de Main levée de caution de soumission.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUÉ N°008/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ "B (LOT 3)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbanga communique :

Par DECISION N°007/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Consultation des Entreprises suscitée.

INTITULE DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003 /AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHÉ "B (LOT 3)	GLOBAL SERVICES PLUS : BP 535 NKONGSAMBA, TEL: 697 582 040	Treize Millions Quatre Cent Quatre-Vingt-Sept Mille Huit Cent Quatre-Vingt-Onze (13 487 891)	Quatre-Vingt-Deux (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours suivants, sous peine d'annulation**, au **Service Technique** pour la mise au point du contrat correspondant.

Bien vouloir télécharger la pièce d'origine pour avoir accès à la DECISION N°007/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021

MBANGA le 28 Mai 2021

Le

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUÉ N°007/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 28/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN BLOC DE 20 BOUTIQUES EN R+1 AU MARCHE "A" DE MBANGA (LOT 1), D'UN HANGAR AU MARCHE KOMBE (LOT 2) ET D'UN HANGAR AU MARCHE "B" (LOT 3)

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbanga communique :

Par DECISION N°009/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 28/05/2021

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Consultation des Entreprises.

INTITULE DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
APPEL D'OFFRE EN PROCEDURE D'URGENCE 003 /AONO/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BÂTIMENTS COMMERCIAUX DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO, RÉGION DU LITTORAL : CONSTRUCTION D'UN HANGAR AU MARCHE KOMBE (LOT 2)	LUMIERE DES ANGES BP - DOUALA, TEL : 697 01 69 88/ 674 70 54 03,	Treize millions trois cent quarante-quatre mille soixante-quinze (13344075)	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au **Service Technique** pour la mise au point du contrat correspondant.

MBANGA le 28 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

COMMUNIQUE DE PRESSE N°004/CP/MINTOUL/SG/DAG/SDBMM/SM DU 31 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT CONCERNANT LE DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR L'ÉQUIPEMENT PARTIEL DU CENTRE D'ACCUEIL DE KRIBI.

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs communique :

Conformément aux dispositions du dossier d'Appel d'Offres susvisé, financé dans le cadre du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021, et sur proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès du Ministère du Tourisme et des Loisirs, le résultat se présente ainsi qu'il suit :

N°	APPEL D'OFFRES	Lieu de livraison	Entreprise	Montant TTC en FCFA	Rabais	Délai d'exécution
1	N°004/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 du 07 avril 2021 pour l'équipement partiel du Centre d'Accueil de Kribi	Kribi	Groupeement Etablissement DLB & Etablissement GEPSE, BP : 1189 Garoua	24 870 780	0%	04 mois

Le Mandataire de ce groupement d'entreprises est prié de se présenter dès diffusion du présent communiqué à la Direction des Affaires Générales (Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics), porte 210, pour la suite de la procédure.

Ce communiqué tient lieu de main-levée de caution pour toutes les entreprises ayant participé à cette consultation.

Par ailleurs, les Sociétés qui n'ont pas été retenues peuvent passer retirer leurs soumissions sous-quinzaine. Faute de quoi, elles seront détruites.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

**PORTANT PUBLICATION DU RESULTAT DE L'APPEL D'OFFRES N° 008
BIS/AONO/CRTV/CIPM/SUBV/2021 DU 08 AVRIL 2021 POUR LA MISE EN PLACE D'UN DATA CENTER A
LA CRTV (PHASE I) DANS LE CADRE DU CONTRAT D'OBJECTIF MINIMUM ETAT/CRTV - EXERCICE 2021.**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la CRTV, Maître d'Ouvrage, communique, l'entreprise **MTN CAMEROON**, BP 15 574 Douala, tél. : 679 00 90 40, est déclarée attributaire de l'Appel d'Offres n° 008 BIS/AONO/CRTV/CIPM/ SUBV/2021 du 08 avril 2021 pour la mise en place d'un data center à la CRTV (phase I), exercice 2021, pour un montant de **F CFA TTC 163 289 621 (cent soixante-trois millions deux cent quatre-vingt-neuf mille six cent vingt-et-un)**.

Les prestations objet dudit Appel d'Offres seront exécutées dans un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage.

Le Directeur Général de ladite entreprise est invité à se présenter, dès diffusion du présent communiqué, à la porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II, pour en recevoir notification.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine, délai au-delà duquel celles-ci seront détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation. Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour ces derniers.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

MINISTÈRE DES ARTS ET DE LA CULTURE

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
0007/AONO/MINAC/CIPM/2021 DU 24 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX D'ELECTRIFICATION DES
RESERVES DU MUSEE NATIONAL.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A
IMPUTATION
CCM 1511 01 F (C2D).

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre des Arts et de la Culture lance, pour le compte de son Département Ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour les travaux d'électrification des réserves du Musée National sur financement C2D de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Après les travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier et autres, les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes :

- La dépose des installations vétustes existantes ;
- Les tableaux électriques ;
- Canalisations de puissance ;
- Canalisation électrique secondaire ;
- Appareillage électrique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des opérations à l'issue des études préalables est de : quinze millions deux cent cinquante-six mille neuf cent soixante-neuf (**15 256 969**) FCFA Toutes taxes Comprises (TTC).

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est organisé en un (01) lot unique relatif **aux travaux d'électrification des réserves du Musée National** ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupement d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie dans le domaine des travaux d'électricité dans les bâtiments.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par la convention de financement CCM 1511 01 F (C2D).

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au Ministère des Arts et de la Culture au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement au trésor public d'une somme non remboursable de **Trente mille (30 000) Francs CFA**.

9. Remises des offres

Chaque offre est rédigée en français ou en anglais.

L'offre est en sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales du MINAC, au plus tard **le 22 Juin 2021 à 12 heures, heure locale** et devront porter la mention suivante :

*"Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence N°0007 /AONO/
MINAC/CIPM/2021 du_24 Mai 2021_ pour les travaux d'électrification des réserves du Musée National.
A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"*

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de **deux (2) mois** à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère en charge des Finances d'un montant de : **305 000 (Trois cent cinq mille) francs CFA.**

Le montant de la caution reste valable pendant cent vingt (120) jours après la date de dépôt des Offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le 22 juin 2021 à **13 heures**, heure locale, au Ministère des Arts et de la Culture, par la Commission Interne de Passation des Marchés en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

1- Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif après 48 heures ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Omission de renseigner un prix unitaire quantifié dans l'offre financière ;
- Absence caution de soumission ;
- Non satisfaction 5 sur 7 critères essentiels de qualifications
- Déclaration sur l'honneur de non abandon d'un marché public

2- Critères essentiels de qualification :

Les critères de qualification qui sont des critères essentiels portent sur :

- Capacité financière ;
- Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
- Personnels d'exécution : un conducteur des travaux : un Ingénieur des travaux du Génie électrique (Bacc +5), justifiant de cinq (05) ans d'expérience dans le domaine des travaux d'électricité des bâtiments ; un chef chantier : un Ingénieur des travaux du Génie électrique (Bacc+3), justifiant de cinq (5) ans d'expérience dans les travaux de bâtiment ; et 03 techniciens justifiant d'au moins trois (03) ans d'expérience dans les travaux d'électricité des bâtiments.
- Matériels utilisés : Matériel de travail (kit d'électricité, outils de mesure et de traçage, sertisseurs, multimètre échelle, escabeau, autres nécessaires pour ces travaux ...)
- Méthodologie et planning
- CCAP et CCTP paraphés à chaque page, datés, signés et cachetés à la dernière page ;
- Rapport de visite du site assorti des photos ;

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la **moins disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Ministère des Arts et de la Culture, au Service des Marchés, de la Direction des Affaires Générales.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MINISTRE

BIDOUNG MKPATT Pierre Ismaël

COMMUNE DE MAGBA

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MAGBA, AUTORITÉ CONTRACTANTE COMMUNIQUE,

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Au terme de la séance d'ouverture des offres relatives à la demande de cotation **n°001**

Montant du marché non révisable :

TOTAL HT : 5.952.492

TVA à 19,25% : 1.145.855

AIR à 2,2% 130.955

MONTANT TOTAL TTC : 7,098.347

NET APERCEVOIR : 5.821.537

Délai de livraison : 30 jours.

Le responsable des Ets concernés, est invité à se rapprocher du Maire de la Commune de Magba, pour la notification de la Décision d'attribution dudit marché./-

MAGBA le 27 Février 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUÉ N° 005/C/C/MBANGA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 003/DC/MINEDUB/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 DU 12/04/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbanga communique :

Par DECISION N°005/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 17/05/2021

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Consultation des Entreprises sur la Demande suscitée.

INTITULE DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 01/MINEDUB/DC/C/MBA/CIGSM/CIPM/2021 Du 12/04/2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PÉDAGOGIQUES ET SCOLAIRES OU PAQUET MINIMUM DANS LES ÉCOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MBANGA, DÉPARTEMENT DU MOUNGO	ETS GLOBAL SERVICES PLUS BP : 535 NKONGSAMBA Tél : 697 582 040 N° RC : RCCM/NSBA/011/A/10 du 04/04/2011 à NKONGSAMBA Contribuable : P056800254569-H	5 240 665 (Cinq Millions deux cent quarante mille six cent soixante-cinq)	Trente (30) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, à **Son Cabinet** pour la mise au point du contrat correspondant.

MBANGA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

COMMUNE DE MBANGA

COMMUNIQUÉ N°004/C/C/MBANGA/CIGSMP/2021 DU 17/05/2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE COMMANDE RELATIVE À LA L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N°002/DC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 DU 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2, GROUPE 5 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de Mbanga communique :

Par DECISION N°004/D/C/MBA/CIGSMP/2021 du 17/05/2021

L'entreprise ci-dessous a été retenue comme adjudicataire du contrat relatif à la Consultation des Entreprises suscitée.

INTITULE DU PROJET	ATTRIBUTAIRE	MONTANTS TTC (FCFA)	DELAI D'EXECUTION
Appel d'offre national ouvert en procédure d'urgence N°002 /DC/MINDDEVEL/C/MBA/CIGSMP/CIPM/2021 du 12 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT DU COMPLEXE ABRITANT LES ECOLES PUBLIQUES GROUPE 1, GROUPE 2, GROUPE 5 DANS LA COMMUNE DE MBANGA, DEPARTEMENT DU MOUNGO, REGION DU LITTORAL	ETS WEILO MULTISERVICES TEL: 675 05 28 19	dix-sept millions neuf cent quatre-vingt-dix-neuf mille francs (17 999 000)	Quatre-vingt-dix (90) jours calendaires

Ladite entreprise est invitée à se présenter dès publication du présent communiqué et **au plus tard dans les sept (07) jours qui suivent, sous peine d'annulation**, au **Service Technique** pour la mise au point du contrat correspondant.

MBANGA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

ENDALLE EPSE EJAKE MBONDO HENRIETTE

MINISTERE DE LA SANTE PUBLIQUE

COMMUNIQUE N° D13-71/C/MINSANTE/SG DU 18 MARS 2021 PORTANT COMMUNICATION DES RÉSULTATS DE L'AVIS D'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°D13-29/AAMI/MINSANTE/CIPM/2021 DU 12 FÉVRIER 2021 POUR LA PRÉ-QUALIFICATION EN VUE DE LA MISE EN PLACE D'UN FICHIER DE FOURNISSEURS DES DISPOSITIFS MÉDICAUX AU MINISTÈRE DE LA SANTE PUBLIQUE DANS LE CADRE DE L'EXÉCUTION DU BUDGET DE FONCTIONNEMENT EXERCICE 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE FONCTIONNEMENT MINSANTE- EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Ministre de la Santé Publique Communique :

Par Décision n°0869/D/MINSANTE/SG du 18 mars 2021

Les entreprises suivantes ont été pré-qualifiées suivant l'Avis d'Appel à Manifestation d'Intérêt N°D13-29/AAMI/MINSANTE/CIPM/2021 du 12 février 2021, pour la pré-qualification en vue de la mise en place d'un fichier de fournisseurs des dispositifs médicaux au Ministère de la Santé Publique dans le cadre de l'exécution du budget de fonctionnement Exercice 2021.

Il s'agit de :

ENTREPRISES	CONTACTS
ETS SHARON BUILDING	Tel. 697 12 91 40
SOKE & FILS SARL	BP : 2726 Yaoundé Tel. 677 41 70 02
ETS FUNDING, TRANSFERT AND SERVICES	Tel. : 242 09 00 10/693 431 195
ETS MRK MULTISERVICES AND PRINT	Tel : 674 46 07 53
ETS BBN SERVICES	BP : 125 Yaoundé TEL : 698041442
ETS VIATIQUE COMPANY	Tel: 677 590 432/693 431 195
ETS PERFORM HOLDING	BP 4151 Yaoundé Tel 678 175 779/ 696 894 593
FUNDING, TRANSFERT AND SERVICES GROUP S.A.	BP: 2003 Yaoundé Tel.: 242 09 00 10
ETS FORSON	Tel. (+237) 677 590 432
ETS ABBAKAR ALI KOURA	BP :1061 Garoua Tel : 699 99 27 78
ETS LIVE GOOD COMPANY	TEL :695 27 26 18/ 674 35 40 41
AMIREY SARL	BP : 6061 Douala Tel. 699 394 792/ 233 421 203
ETS ALUX METAL	Tel 675 84 25 27/ 693 76 14 26

ENTREPRISES	CONTACTS
ETS LONE	BP 4151 Yaoundé Tel 222 00 22 59/ 695 14 14 59
ETS NELONA	BP 423 Yaoundé Tel 677 77 71 29
PROOF CONSULTING GROUP SARL	BP 8908 Yaoundé
ETS PROOF CONSULTING	TEL :699 279 076
OSC SARL	BP 8908 Yaoundé Tel: 237 696 150 309/ 677 736 926 ;
BIOGENIX SARL	B.P : 17064 Yaoundé Tel. 677 55 03 02
ETS UNION BUSINESS	BP:8383 Yaoundé Tel: 679 78 32 74
ETS SMACTEL ING	BP : 3043 Yaoundé Tel : 699 47 99 33/ 677 00 99 46
ETALON SARL	BP 1700 Garoua- Tel 656 55 98 98
B2 SARL	Tel: 237 691 31 82 40
PETIT PIM SARL	Tel: 237 690 96 68 86
ETS NARIS MULTISERVICES	Tel : 237 697 50 74 50
YACO'O SARL	Tel: 237 670 15 89 16
ETS ZAHYA	Tel 694 98 89 57

YAOUNDE le 18 Juin 2021

Le MINISTRE

MANAOUDA Malachie

Le présent communiqué sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera./.

COMMUNE DE MAGBA

**PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ OBJET DE LA DC PASSÉ N°001/DC/C.MAGBA/CIPMP-AI/2021
DU 29/01/2021 POUR LA FOURNITURE DE 237 TABLES BANCS DANS CERTAINES ÉCOLES PUBLIQUES
DE LA COMMUNE DE MAGBA, DÉPARTEMENT DU NOUN, RÉGION DE L'OUEST LE MAIRE DE LA
COMMUNE DE MAGBA, CHEVALIER DE L'ORDRE DU MÉRITE CAMEROUNAIS :**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

DECIDE

Article 1: Au terme de la séance d'ouverture des offres relatives au Dossier de demande de cotation n°01/DC/RO/D-NOUN/C.MAGBA/CIPMP-TBEC/2021 du 29/01/2021 pour la fourniture de 237 tables bancs dans certaines écoles publiques de la Commune de Magba, Département du Noun, Région de l'ouest, et à la suite de la proposition d'attribution visée ci-dessus, les Ets SABIR BP : 18TIGNERETel : 696 02 79 66 a été retenu comme adjudicataire dudit projet dont le Montant TTC non révisable est de **7.098.347 (Sept million quatre vingt dix huit mille trois cent quarante sept) francs CfA avec un délai d'exécution de deux (02) mois.**

Article 4: la présente décision sera communiquée et publiée partout où besoin sera./-

MAGBA le 26 Février 2021

Le MAIRE

MBOUEN DIEUDONNE

AÉROPORTS DU CAMEROUN SA

PORTANT INFRUCTUOSITÉ DE LA DEMANDE DE COTATION N° 01/DC/ADC/CIPM/2021 DU 28 AVRIL 2021, POUR LA FOURNITURE ET L'INSTALLATION D'UN COPIEUR MULTIFONCTIONS PROFESSIONNEL À LA SOCIÉTÉ AÉROPORTS DU CAMEROUN S.A.A

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE DIRECTEUR GENERAL,**

Vu La Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017 portant statut général des entreprises publiques ;

Vu Les Statuts de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Convention de Concession de la gestion et de l'exploitation des aéroports, signée entre l'Etat du Cameroun et la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution de la session du Conseil d'Administration Extraordinaire du 15 Juin 2009 portant nomination du Directeur Général de la société Aéroports Du Cameroun S.A. ;

Vu La Résolution n° 12-58ème Session du Conseil d'Administration du 23 Juillet 2009 portant délégation permanente des pouvoirs au Directeur Général et ses modifications subséquentes ;

Vu Le Décret n° 2018/355 du 12 Juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Résolution n° 002-89ème Session du 30 août 2018 portant adoption du Manuel de Procédures des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA et ses modifications subséquentes ;

Vu La Résolution n° 003-89ème Session du 30 août 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des marchés de la société Aéroports Du Cameroun SA ;

Vu La Circulaire n° 002/CAB/PM du 31 Janvier 2011, relative à l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics dans ses dispositions non contraires à celles du Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques ;

Vu La Demande de Cotation N° 01/DC/ADC/CIPM/2021 du 28/04/2021 ;

Considérant la proposition de la Commission Interne de Passation des Marchés dans sa correspondance n° 054-21/ADC/CIPM/se du 19 mai 2021 ;

DECIDE :

ARTICLE 1- La Demande de Cotation n° 01/DC/ADC/CIPM/2021 du 28 avril 2021, pour la fourniture et l'installation d'un copieur multifonctions professionnel à la société Aéroports Du Cameroun S.A., est déclaré infructueuse.

ARTICLE 2 - La présente Décision sera enregistrée et communiquée partout où besoin sera./.

YAOUNDE le 25 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN

ADDITIF PORTANT MODIFICATION DU MONTANT PREVISIONNEL DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°003/AONO/CNCC/CIPM/2021 DU 25 MARS 2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) VEHICULES AU CONSEIL NATIONAL DES CHARGEURS DU CAMEROUN (CNCC) : LOT1, LOT2 ET LOT3.

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Cout Prévisionnel
	Au lieu de ... Les coûts prévisionnels par lot du présent appel se présentent comme suit : ● Lot 1 : Cinquante deux millions (52 000 000) de francs CFA ; ● Lot 2: Seize millions (16 000 000) de francs CFA ; ● Lot 3 : Trente deux millions (32 000 000) de francs CFA
	Lire plutot Les coûts prévisionnels par lot du présent appel se présentent comme suit : ● Lot 1 : Cinquante deux millions (52 000 000) de francs CFA ; ● Lot 2: Seize millions (16 000 000) de francs CFA ; ● Lot 3 : Trente trois millions huit cent cinquante mille (33 850 000) francs CFA

2	Cautionnement Provisoire
	Au lieu de ... Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission dont le montant est défini de la manière suivante : Lot 1 : Un million quarante mille (1 040 000) francs CFA ; Lot 2 : Trois cent vingt mille (320 000) francs CFA ; Lot 3 : Six cent quarante mille (640 000) francs CFA. Cette caution devra être établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

2 Cautionnement Provisoire**Lire plutot**

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission dont le montant est défini de la manière suivante :

Lot 1 : Un million quarante mille (1 040 000) francs CFA ;

Lot 2 : Trois cent vingt mille (320 000) francs CFA ;

Lot 3 : Six cent soixante dix sept mille (677 000) francs CFA.

DOUALA le 19 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MBAPPE PENDA Auguste

COMMUNE DE BAMENDA I

TENDER NOTICE OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 09/ONIT/BICITB /BIC /BLSD/MEZAM/NWR/2020OF 25/05/2021 FOR THE RURAL ELECTRIFICATION PROJECT OF NTAUFUBU, MUBANG AND MENKAH QUARTER IN BAMENDANKWE VILLAGE, BAMENDA 1 SUB-DIVISION, MEZAM DIVISION, NORTH WEST REGION 1. FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET - 2021

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2021 Public investment Budget, the Lord Mayor Bamenda 1 Council, hereby launches an Opened National Invitation to Tender FOR THE rural electrification project of Ntafubu, Mubang and Menkah quarter in Bamendankwe village, Bamenda 1 Sub-Division, Mezam Division, North West Region

2. Nature of services

Work to be done consists of The Rural Electrification project of Ntafubu, Mubang and Menkah quarter in Bamendankwe village

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 52 310 825 (fifty two million three hundred and ten thousand eight hundred and twenty five franc) CFAF.

4. allotment

The work consists of a unique lot as follows:
FOR THE rural electrification project of Ntafubu, Mubang and Menkah quarter in Bamendankwe village, Bamenda 1 Sub-Division, Mezam Division, North West Region

5. Participation and origin

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that ore in compliance with the Cameroon lows.

6. Financing

Works which form the subject of this invitation to Tender shaii be financed by the 2021 Public Investment Budget

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Bamenda 1 Council, as soon as this notice is published

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Bamenda 1 Council, as soon as this notice is published against payment of the sum of 60.000FCFA (Sixty Thousand) CFA Francs, payable at a Bamenda 1 Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File.

9. Submission of bids

Each offer drafted In English or French in 07 (seven) copies Including 01 (one) original and 06 (six) copies marked as such, should reach the Bamenda 1 Council not later than 15/06/2021 at 12:00pm noon local time and should carry the inscription:

**« OPENED NATIONAL INVITATION TO TENDER N° 09./ONIT/BICITB /BIC /BISD/MEZAM/NWR/2020
OF 25/05/2021 FOR THE rural electrification project of Ntafubu, Mubang and Menkah quarter in Bamendankwe
village, Bamenda 1 Sub-Division, Mezam Division, North West Region).»
"To be opened only during the bid-opening session"**

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to Tender is one hundred and twenty (120) days.

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of Finance and whose list is found in document N°. 12 of the Tender File, of an amount of 1,046,216.5 FCFA () CFAF and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or certified true copies signed by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice

Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be rejected. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance.

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **15/06/2021 at 1: 00pm local time**, in the conference hall of the Bamenda 1 Council, by its competent Members. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice and having a good knowledge of their files

14. Evaluation criteria

Evaluation criteria

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence or non-conformity of an element in the administrative file;
2. Deadline for delivery higher than prescribed;
3. False declaration or falsified documents;
4. Absence or insufficient bid bond;
5. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the identification of the bidder;
6. Incomplete financial file;
7. Change of quantity or unit;
8. Non respect of 33/44 (75%) of essential criteria;
9. Non completion of any project in the previous years in the North West Region or suspended by MIN/AAP in 2018
10. Change in quantities

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender Files;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements visa by the competent authority;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation of sites visit duly signed by the traditional ruler of MENKA Village and report of sites visit;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages.

15. Award

This evaluation will be done in a binary way (yes) or (no) with an acceptable minimum of 33/44(75%) of the essential criteria taken in account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 33/44(75%) of the essential criteria.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Regional Delegation of Public Contracts for the North-West in Bamenda.

BAMENDA le 25 Mai 2021

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

COMMUNE DE KOBDOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006(BIS/BIS)/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX (02) INFIRMIERS AU CMA DE KOBDOMBO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 076411 03 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, **le Maire de la Commune de Kobdombo**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte pour deux (02) infirmier au CMA DE KOBDOMBO

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un (01) logement d'astreinte pour deux (02) infirmiers au CMA DE KOBDOMBO	KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 17.500.000 FCFA.

4. Allotissement

Le dossier est constitué **d'Un (01) lot**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public **Exercice 2021** du Ministère ci-après, sur la ligne budgétaire suivante :

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
LOT				
1	Construction d'un logement d'astreinte pour deux (02) infirmiers au CMA DE KOBDOMBO	17 500 000	MINSANTE	55 40 531 076411 03 2811

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : 678.21.12.40 BP : --- KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **TRENTE DEUX MILLE (32.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la **Recette Municipale de KOBDOMBO**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard **le 28 Juin 2021 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°006(Bis/Bis)/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX (02) INFIRMIERS AU CMA DE KOBDOMBO.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Quatre (04) mois**. Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-cinq (25) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **TROIS CENT CINQUANTE MILLE (350.000) Francs CFA** et valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 28 Juin 2021 à 12 heures précises** à la Mairie de Kobdombo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- 1) Absence de la caution de soumission
- 2) Dossier incomplet ou pièces non conformes à compléter sous 48 heures ;
- 3) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- 4) Absence d'un sous-détail de prix.
- 5) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- 6) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- 7) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

: Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **05 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 points** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 points** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 point** ;
- d) La référence de l'entreprise sur **03 points** ;

e) Situation financière **02 points**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **aux** heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/CIPM/2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDE C ET KU, EXERCICES 2021-2023 FINANCEMENT: BUDGET CRTV, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres International Restreint aux Opérateurs Satellites retenus après l'Appel à Manifestation d'Intérêt N°001/AMI/CRTV/2021 du 22 mars 2021 pour la sélection d'un opérateur satellite en vue de la transmission et la diffusion des programmes audiovisuels de la CRTV par satellite, au titre des exercices 2021 à 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres International Restreint, détaillées dans la Pièce N°6 intitulée Termes de références, portent sur la transmission et la diffusion des programmes audiovisuels de la CRTV par satellite.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de F CFA TTC **773 535 112** (Sept cent soixante-treize millions cinq cent trente-cinq mille cent douze) soit par lot:

- Lot 1 : F CFA TTC **210 330 432** (Deux cent dix millions trois cent trente mille quatre cent trente-deux francs) ;
- Lot 2 : F CFA TTC **563 204 680** (cinq cent soixante-trois millions deux cent quatre mille six cent quatre-vingts).

4. Allotissement

Les prestations sont subdivisées en deux lots ci-après définis :

- Lot 1 : Transmission en bande C ;
- Lot 2 : Diffusion en DTH en bande KU.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres International est restreinte aux Opérateurs satellites suivants, retenus à l'issue de la phase de pré qualification :

N°	Noms des candidats pré-qualifiés	Adresses
1.	EUTELSAT S.A.	32 Boulevard Gallieni 92130 Issy-les-Moulineaux, FRANCE
2.	SES-ASTRA	Château de Betzdorf, LUXEMBOURG
3.	SIS-NETWORKING	BP 3810 Douala / CAMEROUN

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV des exercices 2021 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n° **63410400**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 350 000 francs CFA (Trois cent cinquante mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **25/06/2021 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 001/AOIR/CRTV/ CIPM/2021 POUR LA TRANSMISSION ET LA DIFFUSION DU SIGNAL DE LA CAMEROON RADIO TELEVISION (CRTV) PAR SATELLITE EN BANDE C ET KU, EXERCICES 2021-2023

EN PROCEDURE D'URGENCE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de vingt-quatre (24) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres soit :

-Lot 1 : FCFA TTC 4 200 000 (quatre millions deux cent mille) ;

-Lot 2 : FCFA TTC 11 200 000 (onze millions deux cent mille).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **25/06/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

1. Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires communs aux 02 lots concernent:

1. Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis ;
2. Pièces falsifiées ou fausses déclarations ;
3. Absence de la caution de soumission ;
4. Note technique inférieure à 70/100 ;
5. Durée de vie du satellite inférieure à 03 ans ;
6. Zone de couverture non conforme.

Les critères éliminatoires spécifiques à chaque lot sont :

LOT 1 :

Capacité satellitaire non conforme à 9,1 MHz en bande C ;

Capacité préemptible ;

LOT 2 :

La non diffusion dans le même bouquet en DTH dans la bande KU des Chaînes CRTV (CRTV TV et Radio Poste National); CRTV NEWS, CRTV Sport et la Métropolitaine.

Débit pour chaque chaîne non conforme.

2. Critères essentiels

Cette évaluation se fera avec la méthode des points avec un minimum acceptable de 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

LOT I :

- Présentation générale de l'offre (3 points);
- Références professionnelles au cours des cinq dernières années (10 points);
- Flotte du satellite (20 points);
- Conformité aux prescriptions techniques (50 points);
- Assistance technique (5 points)
- Délai d'exécution (12 points)

LOT II:

- Présentation générale de l'offre (3 points);
- Références professionnelles au cours des cinq dernières années (10 points);
- Flotte du satellite (10 points);
- Conformité aux prescriptions techniques (65 points); Le prestataire devra fournir une documentation technique sur les performances du satellite et particulièrement les points suivants :
 - . La polarisation en montée et en descente du signal à mettre en œuvre dans le cadre de cette prestation. Les applications déployées en pourcentage sur le satellite proposé ;
 - . La pire du satellite et la taille minimum des antennes dans la zone de couverture susceptibles de recevoir le signal multiplex contenant les programmes de la CRTV ;
 - . Préciser la méthode utilisée pour attribuer la fréquence montante ou descendante transportant les services de la CRTV.
- Assistance technique (8 points) ; Le prestataire fournira toutes les informations sur l'assistance technique notamment les procédures utilisées et la disponibilité du service
- Délai d'exécution (4 points) ; préciser la durée nécessaire pour démarrer la prestation après notification.

Méthode de sélection du prestataire

La méthode de sélection du prestataire est la méthode du mieux-disant. La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$S_f = 100 \times F_m / F$, S_f étant le score financier, F_m la proposition la moins disante et F le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

$T = 0,70$ et $F = 0,30$

Le score global de chaque soumissionnaire est calculé suivant la formule :

$0,70 \times S_t + 0,30 \times S_f$

15. Attribution

L'attribution sera faite au soumissionnaire ayant obtenu le score global le plus élevé. Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL. OUVERT N° 010/CAGII/SG/ST/CIPM / 2021 DU 17/05/ 2021 RELATIF AUX TRAVAUX D'ENTRETIEN DE ROUTE COMMUNALE : ENTREE NASSARAO (INTER N°1) - MOSQUEE DE NASSARAO -LYCEE DE NASSARAO -OURO KESSOUM - OURO ALHADJI : LONG DE 3,000 KM, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 36 468 NI 64 15 56 22.511 8

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution des marchés du programme au titre de l'exercice budgétaire 2021 d'entretien des routes communales sous financement du Fonds Routier transférés aux communes, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Nassarao - Ouro Kessoum - Alhadji

2. Consistance des prestations

détail quantitatif. Ces prestations décrites au Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) sont les suivantes ; Installations ; Terrassement et chaussée ; Assainissement ; Ouvrages d'art - Signalisation

3. Cout Prévisionnel

le cout previsionnel desdits travaux à l'issue des études préalables est de soixante Millions (60 000 000) F CFA ;

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent .Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres.

6. Financement

Financement : Budget d'Investissement Public (BIP) du Fonds Routier de MINTP Au titre de l'exercice 2021

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, d'Appel Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours et heures ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Soixante Mille (60 000) francs CFA payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua .

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, conforme aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres devra être déposée sous plis fermé, auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua au plus tard le 10/06/2021 à 10 heures précises et devra porter la mention AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/CAGII/SG/ST/CIPM / 2021 DU 17/05/ 2021 RELATIF AUX OIAVALEX D'ENIRETIEN DE ROUTE COMMUNALE : ENTREE NASSARAO (INTER N°1) - MOSQUEE DE NASSARAO: DE NASSAR. OURO KESSOUM - OURO ALFIADJI : LONG DE 3,000 IAM. DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2EME DEPARTEMENT DE LA BENOUÉ ;, REGION DE NORD "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévus par l'Autorité Contractante (AC) est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit un million deux cent mille (1 200 000) francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par un Organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant d'Un Million Deux Cent Mille (1 200 000) francs CFA. Valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières et aura lieu le 10/06/2021 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants :

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'original de la caution de soumission ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
 - Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) (soit 35 oui sur 49) ;
- la déclaration sur l'honneur et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
 - Non-conformité du modèle de soumission ;
 - Absence d'un prix unitaire quantifié ;
 - Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
 - Incohérence du sous détail des prix unitaires ;
- omission d'un corps

14.2. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 49 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'CDfrc sur 3 critères ;
- Expérience du personnel de l'entrej-insc sur 15 critères ;
- Disponibilité du matériel et des équipements cscndcls sur 14 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 11 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 35 oui sur 49) seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus à la Commune d'Arrondissement de Garoua II

GAROUA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

COMMUNE DE KOBDOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007(BIS/BIS)/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX (02) INFIRMIERS AU CSI D'EFOUFOUP. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 076411 03 2811

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, **le Maire de la Commune de Kobdombo**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de construction d'un logement d'astreinte pour deux (02) infirmier au CSI d'EFOUFOUP

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Construction d'un (01) logement d'astreinte pour deux (02) infirmiers au CSI d'EFOUFOUP	KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries en élévation ;
- La charpente et couverture ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 17.500.000 FCFA.

4. Allotissement

Le dossier est constitué **d'Un (01) lot**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public **Exercice 2021** du Ministère ci-après, sur la ligne budgétaire suivante :

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
LOT				
1	Construction d'un logement d'astreinte pour deux (02) infirmiers au CSI d'EFOUFOUP	17 500 000	MINSANTE	55 40 531 076411 03 2811

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : 678.21.12.40 BP : --- KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **TRENTE DEUX MILLE (32.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la **Recette Municipale de KOBDOMBO**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard **le 28 Juin 2021 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°007(Bis/Bis)/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (01) LOGEMENT D'ASTREINTE POUR DEUX (02) INFIRMIERS AU CSI D'EFOUFOUP.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Quatre (04) mois**. Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-cinq (25) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **TROIS CENT CINQUANTE MILLE (350.000) Francs CFA** et valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent être datées de moins de (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 28 Juin 2021 à 12 heures précises** à la Mairie de Kobdombo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- 1) Absence de la caution de soumission
- 2) Dossier incomplet ou pièces non conformes à compléter sous 48 heures ;
- 3) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- 4) Absence d'un sous-détail de prix.
- 5) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- 6) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- 7) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

: Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **05 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 points** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 points** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 point** ;
- d) La référence de l'entreprise sur **03 points** ;

e) Situation financière **02 points**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **aux** heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 – EN PROCEDURE D'URGENCE FINANCEMENT: BUDGET CRTV, EXERCICES 2021 ET SUIVANTS

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la CRTV lance un Appel d'Offres International Ouvert pour la sélection d'un opérateur satellite en vue de la contribution en bande C, au titre des exercices 2021 à 2023.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres International Ouvert sont

- a) Mettre à disposition de manière permanente une capacité satellitaire afin d'assurer des retransmissions TV occasionnelles en bande C de la CRTV ;
- b) Couvrir en bande C le Cameroun et si possible l'Afrique.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA TTC **118 876 738** (Cent dix-huit millions huit cent soixante-seize mille sept cent trente-huit).

4. Allotissement

Sans objet.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres International est ouverte aux entreprises de droit Camerounais ou étranger spécialisées dans la transmission et la diffusion de programmes radio et télé sur satellite.

6. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV des exercices 2021 et suivants sur la ligne d'imputation budgétaire n° **63410400**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de 120 000 francs CFA (cent vingt mille) représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **25/06/2021 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention : **APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 001/AOIO/CRTV/CIPM/2021 POUR LA LOCATION DE SATELLITE A LA CRTV : CONTRIBUTION EN BANDE C, EXERCICES 2021-2023 EN PROCEDURE D'URGENCE "A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"**.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de vingt-quatre (24) mois.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **25/06/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II. **Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.**

13. Critères d'évaluation

Cette évaluation se fera avec la méthode des points avec un minimum acceptable de 70% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre (3 points);
- Références professionnelles au cours des cinq dernières années (10 points);
- Flotte du satellite (20 points);
- Conformité aux prescriptions techniques (50 points);
- Assistance technique (5 points)
- Délai d'exécution (12 points).

Méthode de sélection du prestataire

La méthode de sélection du prestataire est la méthode du mieux-disant. La formule utilisée pour établir les scores financiers est la suivante :

$Sf = 100 \times Fm / F$, *Sf* étant le score financier, *Fm* la proposition la moins disante et *F* le montant de la proposition considérée.

Les poids respectifs attribués aux propositions technique et financière sont :

T = 0,70 et F = 0,30

Le score global de chaque soumissionnaire est calculé suivant la formule :

$0,70 \times St + 0,30 \times Sf$

14. Attribution

L'attribution sera faite au soumissionnaire ayant obtenu le score global le plus élevé.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le *DIRECTEUR GÉNÉRAL*

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE KOBDOMBO

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009(BIS/BIS)/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021, POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHÉ DE KOBDOMBO. (PROCÉDURE D'URGENCE)

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 016411 03 2811

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)**1. Objet**

Dans le cadre de l'exécution des projets d'investissements publics pour le compte de l'Exercice Budgétaire 2021, **le Maire de la Commune de Kobdombo**, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert, pour l'exécution des travaux de réhabilitation du marché de Kobdombo

N° LOT	DESIGNATION DES TRAVAUX	COMMUNE
1	Travaux de réhabilitation du marché de Kobdombo	KOBDOMBO

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les tâches suivantes dont la liste n'est pas exhaustive :

- Les travaux préparatoires et installation du chantier ;
- Nivellement et reprofilage de la cours et des entrées du marché ;
- Aménagement des cinq boutiques avec grilles coulissantes ;
- Réhabilitation de l'ancien marché ;
- Les menuiseries ;
- L'électricité ;
- La peinture ;
- Les VRD ;
- Etc.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de 24.100.000 FCFA.

4. Allotissement

Le dossier est constitué **d'Un (01) lot**.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions aux sociétés, Entreprises ou Groupement d'Entreprises, de droit camerounais, exerçant dans le domaine des Bâtiments et Travaux Publics.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public **Exercice 2021** du Ministère ci-après, sur la ligne budgétaire suivante :

N°	DESIGNATION DES TRAVAUX	MONTANT (F CFA)	MINISTERE	IMPUTATION
LOT				
1	travaux de réhabilitation du marché de Kobdombo	24 100 000	MINDEVEL	55 27 351 016411 03 2811

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, téléphone : 678.21.12.40 BP : --- KBDO dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu aux heures ouvrables à la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés, dès publication du présent avis, contre présentation de l'original de la quittance de versement de la somme non remboursable de **QUARANTE CINQ MILLE (45.000) FCFA** représentant les frais d'acquisition du DAO, payable à la **Recette Municipale de KOBDOMBO**.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme** tels, conformément au Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, auprès de la Mairie de Kobdombo, Service de la Passation des Marchés au plus tard **le 28 Juin 2021 à 11 Heures** et devra porter la mention :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009(Bis/Bis)/AONO/C-KBDO/SG/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU MARCHE DE KOBDOMBO.

« À N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation de ces travaux est de **Quatre (04) mois**. Pour cet Appel d'Offres, le délai de réponse est fixé à vingt-cinq (25) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO d'un montant : **QUATRE CENT QUATRE VINGT DEUX MILLE (482.000) Francs CFA** et valable pendant soixante (60) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront **être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par le service émetteur, ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet...)** conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent datées de moins de (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'Offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **(01) temps**. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu **le 28 Juin 2021 à 12 heures précises** à la Mairie de Kobdombo

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix **dûment mandatée**.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

- 1) Absence de la caution de soumission
- 2) Dossier incomplet ou pièces non conformes à compléter sous 48 heures ;
- 3) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- 4) Absence d'un sous-détail de prix.
- 5) Fausse déclaration, documents falsifiés ou scannés ;
- 6) Non existence dans l'offre technique de la rubrique « organisation, méthodologie et planning » ;
- 7) Non satisfaction, au moins, de **70%** des critères essentiels ;

: Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base de **05 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **06 points** ;
- b) Le matériel de chantier à mobiliser sur **03 points** ;
- c) La méthodologie d'exécution sur **01 point** ;
- d) La référence de l'entreprise sur **03 points** ;

e) Situation financière **02 points**.

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Kobdombo, Autorité Contractante, attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée la moins-disante après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au présent Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **Quatre-vingt-dix (90)** jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus **aux** heures ouvrables à la Mairie de la Commune de Kobdombo.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le MAIRE

ZE BIWOLE CAULIN

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

AVIS D'APPEL D'OFFRES N°011/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 28/05/ 2021 POUR L'ACQUISITION DE SYSTEMES DE MONITORING TV ET RADIO A LA CRTV MARKETING AND COMMUNICATION AGENCY (CMCA) / EXERCICE 2021 FINANCEMENT : BUDGET DE LA CMCA EXERCICE 2021

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , : BUDGET DE LA CMCA EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le but de rassurer ses clients sur l'effectivité et la bonne qualité des diffusions de leurs éléments publicitaires, le Gérant Statutaire de la CRTV Marketing and Communication Agency lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'acquisition de systèmes de monitoring TV et Radio à la CMCA pour le compte de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Dans le cadre du présent Appel d'Offres, il s'agit de mettre sur pieds les systèmes ci- après :

? Un système de monitoring TV avec capacité d'enregistrement simultané de 16 chaînes en qualité numérique.

Il sera composé de la manière suivante:

- Un serveur HP E Proliant ML30 Gen9 Entry – tour – xeon E-2124 3.3 Ghz – 8 Go/1To, ou équivalent ;
- Un Moniteur HP 23" HEWLET PACKARD, ou équivalent ;
- De deux cartes PCIe 8 tuners TV professionnel pour les standards de réception des chaînes TV TNT, ou équivalent ;
- Un serveur NAS My Cloud 8 To WD, ou équivalent ;
- Un onduleur APC Easy UPS SMV 2000VA 230V, ou équivalent.

? Un système de monitoring Radio avec capacité d'enregistrement simultané de 12 chaînes FM.

Il sera composé de la manière suivante:

- Une carte Radio FM PCIe 12 chaînes Sonifex PC-FM12, ou équivalent ;
- De cinq (05) casques d'écoute professionnels OneOdio P-10, ou équivalent.

3. Cout Prévisionnel

Le cout prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **F CFA 9 540 000** (neuf millions cinq cent quarante mille) francs Toutes Taxes Comprises.

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises de droit camerounais spécialisées dans le domaine.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV Marketing and Communication Agency de l'exercice 2021 sur la ligne d'imputation budgétaire n° **24420000**.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9ème étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/ 222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **15 000 francs CFA (quinze mille)** représentant les frais d'achat du dossier au « compte spécial CAS-ARMP » n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **05/07/2021 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 011 /AONO/CRTV/CIPM/2021 du 28/05/ 2021

Pour l'acquisition de systèmes de monitoring TV et Radio à la CRTV Marketing and Communication Agency, Exercice 2021,

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

9. Delai de Livraison

Le délai prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres est de soixante (60) jours.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **190 000 (cent quatre-vingt-dix mille) F CFA**, établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps. L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **05/07/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation**1. Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires concernent notamment :

- 1-Fausse déclaration ou falsification de documents ;
- 2-Absence de la caution de soumission ;
- 3-Absence ou non-respect des spécifications techniques (serveur, onduleur et cartes);
- 4-Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis ;
- 5-Note technique inférieure à 80 pour cent (80%) ;
- 6- Absence d'un agrément ou de l'autorisation du fabricant (pour le serveur);
- 7- Absence d'un prix unitaire quantifié ;

2. Critères Essentiels

Cette évaluation se fera de manière binaire (oui/non) avec un minimum acceptable de 80% de l'ensemble des critères essentiels pris en compte. Ces critères porteront sur:

- Présentation générale de l'offre ;
- Références professionnelles du prestataire : au moins trois prestations similaires déjà effectuées pendant les cinq dernières années, avec documents justificatifs : joindre copie des premières et dernières pages des contrats signés et enregistrés avec les PV certifiant la bonne exécution des prestations);
- Proposition technique (description technique exhaustive des fournitures, présentation photographique des échantillons ou prospectus couleur) ;
- Délai de livraison ;
- Preuve d'acceptation des conditions du Marché (Descriptif de la Fourniture et CCAP paraphés) ;
- Service après-vente.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 (quatre-vingt-dix) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE PITOA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AONO/C-PITOA/CIPM/2021 DU 12/05/2021 LANCE EN
PROCEDURE D'URGENCE POUR LA CONSTRUCTION DE 10 (DIX) FORAGES EQUIPES DE POMPE A
MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAIN**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Pitoa, lance pour le compte de sa Municipalité, un Appel d'Offres National Ouvert (AONO), pour la réalisation des travaux de construction de 10 (dix) forages équipés de pompe à motricité humaine dans certaines localités de la commune de PITOA.

LOT 1

- 01 Forage à l'Ecole Publique de POUSSANE
- 01 Forage à l'Ecole Publique de DELEM
- 01 Forage à l'Ecole Publique Bilingue BAD.IEGO
- 01 Forage à l'Ecole Publique de MBOULOUWOL
- 01 Forage à l'Ecole Publique d'OUMOUA

LOT2

- 01 Forage à l'Ecole Publique de SAKLOUNA
- 01 Forage à l'Ecole Publique Bilingue de BADJOUMA CENTRE
- 01 Forage à l'Ecole Publique de MAYO LEBBRI
- 01 Forage à l'Ecole Publique de LOMBOU
- 01 Forage à l'Ecole Publique de BALANE

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser comprennent notamment :

Les études géophysiques ;

L'implantation des forages ;

L'installation du chantier, y compris l'aménagement et le repli de tout le matériel nécessaire pour la foration ;

Les travaux de foration et d'équipements de PMH ;

Le Développement, pompage et essais de débits ;

Les travaux de superstructure : dalle légèrement inclinée en Béton armé, rigoles périphériques autour du socle de la dalle, anti-bourbier à la périphérie ;

L'enclos en parpaings de 15 de protection autour de l'ouvrage, assorti d'un portillon ;

Un trousseau de clé de dépannage.

La totalité des prestations nécessaires à la réalisation des prestations sera exécutée par le Cocontractant retenue à l'issue du présent avis d'appel d'offres. Celui-ci devra, réaliser les études d'implantation, réaliser les forages, les aménagements, fournir et installer les pompes à

motricité humaine, et former les artisans réparateurs et les membres du comité des usagers de l'eau

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) francs CFA,

4. Allotissement

Les travaux objet du présent appel d'offres est constitués en deux (02) lots et repartis ainsi qu'il suit :

LOT 1

- 01 Forage à l'Ecole Publique de POUSSANE
- 01 Forage à l'Ecole Publique de DELEM
- 01 Forage à l'Ecole Publique Bilingue BADJEGO
- 01 Forage à l'Ecole Publique de MBOULOUWOL
- 01 Forage à l'Ecole Publique d'OUMOUA

LOT2

- 01 Forage à l'Ecole Publique de SAKLOUNA
- 01 Forage à l'Ecole Publique Bilingue de BADJOUMA CENTRE
- 01 Forage à l'Ecole Publique de MAYO LEBBRI
- 01 Forage à l'Ecole Publique de LOMBOU
- 01 Forage à l'Ecole Publique de BALANE

NB : Un soumissionnaire peut être attributaire des deux lots

5. Participation et origine

La participation à l'appel d'offres est restreinte à égalité des conditions aux entreprises de forage assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises à l'exception de celles qui ont abandonné au moins un (01) marché au cours des trois (03) dernières années ou sont sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le FEICOM et le Budget de la Commune de Pitoa , exercice 2021, pour un montant de quarante millions (40 000 000) francs CFA pour chaque lot, soit 80 000 000 (quatre-vingt millions) FCFA pour l'ensemble des deux (02) lots

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté et retiré aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Pitoa dès publication du présent avis d'appel d'offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu aux jours et heures ouvrables à la Mairie de Pitoa dès publication du présent avis d'appel d'offres, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cent mille (100 000) francs CFA représentant les frais d'acquisition du DAO. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis d'Appel d'Offres. Lors du retrait du DAO, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète. (B.P, Fax, Téléphone, E-mail etc.).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Mairie de Pitoa au plus tard le 09/06/2021 à 10 Heures précises. Elle devra porter la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°06/AAONO/C-PTA/CIPM/2021 DU RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE DIX FORAGES EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS LA LOCALITE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE PITOIA, DEPARTEMENT DE LA BENOUUE, REGION DU NORD (EN PROCEDURE D'URGENCE).

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux, objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission d'un montant huit cent mille (800 000) de Francs CFA par lot établie par un établissement financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce n°II du DAO, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet.), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 09/06/2021 à partir de 14h00 heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Pitoa en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères relatifs à l'élimination des offres des candidats sont définis comme ci après :

fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;

Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);

Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;

Déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois (03)

dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le

MINMAP.

Absence ou non non-conformité aux spécifications techniques majeures à savoir : atelier de foration en propriété de l'Entreprise ou en location

Non-conformité du modèle de soumission

13.2 Critères essentiels ;

L'évaluation de l'offre technique portera sur les critères essentiels énoncés ci-dessous :

Critères essentiels Notation binaire

1 Présentation de l'offre ; 02 Oui/Non

2 Moyens humains ; 18 Oui/Non

3 Moyen matériels ; 08 Oui/Non

4 Méthodologie et planning ; 11 Oui/Non

5 Références de l'entreprise et capacité d'autofinancement 07 Oui/Non

Seuls les soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% des OUI à l'offre technique seront éligibles à l'analyse financière soit 33 oui sur les 46 possibles

15. Attribution

Le Maire de la Commune de Pitoa, Autorité Contractante attribuera le Marché au Soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et évaluée la moins-disante

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de PITOIA, dès publication du présent avis

PITOIA le 12 Mai 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

BOUHARI IBRAHIMA

COMMUNE DE MONATELE

AVIS DE CONSULTATION N° 002/DC/CM/CIPM/2021 DU 24 /05/ 2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION DU CENTRE
MAITRE D'OUVRAGE : MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE AUTORITE CONTRACTANTE ; MAIRE DE LA COMMUNE DE MONATELE FINANCEMENT : BIP MINEDUB, EXERCICE 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 15 197 02 641157 6114 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Monatéle, Autorité contractante lance pour le compte de la Commune de Monatéle un Avis de Consultation pour l'acquisition des fournitures pédagogiques et scolaires pour le compte des Ecoles Primaires publiques de la Commune de Monatéle.

2. Consistance des prestations

Les fournitures pédagogiques et scolaires objet de la présente Demande de Cotation constituées en un lot concernant pour l'essentiel, les éléments ci-après :

- Matériels pédagogiques
- Pharmacie
- Etc. ...

3. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux entreprises de droit Camerounais installées au Cameroun et justifiant d'une expérience avérée dans les fournitures pédagogiques et scolaires.

4. Financement

Les prestations, objet de la présente Demande de Cotation sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) Exercice 2021, et dont l'imputation budgétaire est 55 15 197 02 641157 6114 426-,

Nature de la prestation	Lieux	Montant TTC
Fournitures pédagogiques et scolaires	Commune MONATELE	10 865 000

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu à la Mairie de Monatéle, sise en face de la place des fêtes de Monatéle (Service Technique), dès publication du présent avis, contre versement d'une somme *non remboursable* de *vingt-cinq-mille (25 000) FCFA*, payable à la Recette Municipale de Monatéle, représentant les frais d'acquisition du Dossier. La quittance devra préciser le numéro de l'Avis de consultation. Lors du retrait du dossier, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète : Boite Postale, Téléphone, Fax, E-mail.

6. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra être déposée au Service Technique de la Mairie de Monatéle contre récépissé, au plus tard le 22 /06/2021 à 13 Heures, heure locale revêtue de la mention suivante

DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/COMMUNE -MONAT/CIPM/2021 DU24/05/ 2021 POUR L'ACQUISITION DES FOURNITURES PEDAGOGIQUES ET SCOLAIRES POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE MONATELE, DEPARTEMENT DE LA LEKIE REGION, DU CENTRE

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

7. Delai de Livraison

Le délai de livraison du matériel est fixé à trente (30) jours maximum à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrage des prestations.

Administration au nom de laquelle sera conclu le marché

A l'issue de l'examen des offres des soumissionnaires et du choix de l'attributaire, le marché sera conclu entre ce dernier et l'autorité contractante qui est le Maire de la Commune de Monatéle.

8. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement provisoire délivré par un établissement bancaire de premier ordre agréé par le Ministère en charge des Finances, dont le montant s'élève à 220 000 (deux cent vingt mille francs) FCFA, valable pendant cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

9. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, le cautionnement provisoire devra être impérativement produit en original datant d'au plus trois (03) mois.

Le cautionnement provisoire sera libéré au plus tard trente (30) jours après le délai de validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Pour le soumissionnaire attributaire du marché, la caution provisoire sera libérée après constitution du cautionnement définitif.

Sous peine de rejet, les pièces administratives exigées doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs, selon le cas, suivant les indications du RPAC. Elles devront être datées d'au plus trois (03) mois à l'ouverture des plis ou établies postérieurement à la date de publication de l'Avis de consultation.

La soumission dûment timbrée et signée, selon le modèle contenu dans le Dossier de Demande de Cotation, fera ressortir les coûts en francs CFA hors taxes et toutes taxes comprises.

10. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en une phase le 22/06/2021 à 14 heures, par la Commission Interne de Passation des Marchés dans la salle des actes de la Mairie de Monatéle, en présence des Soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés, ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

11. Critères d'évaluation

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier de Consultation, entraînera le rejet de l'offre.

12. Attribution

L'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités financière et administrative requises.

13. Durée Validité des Offres

Pour cette Demande de Cotation, le délai de réponse est fixé à vingt (20) jours calendaires aux entreprises désireuses d'y participer à compter de la date de publication de l'Avis de consultation.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables au Service Technique de la Mairie de Monatéle.

YAOUNDE le 24 Mai 2021

Le MAIRE

MBASSI BESSALA PROSPER PARFAIT

ECOLE NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°009/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 DU 31 MAI 2021 POUR LES ÉTUDES ARCHITECTURALES ET
TECHNIQUES EN VUE DE LA CONSTRUCTION DE 12 SALLES DE CLASSE EN R+2 À L'ÉCOLE
NATIONALE SUPÉRIEURE DES TRAVAUX PUBLICS (CMTP DE GAROUA). FINANCEMENT : BUDGET
D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINTP EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur de l'ENSTP lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence pour la sélection d'un cabinet d'étude technique devant réaliser *les études architecturales et techniques en vue de la construction de 12 salles de classe en R+2 à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (CMTP de GAROUA)*.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'offres comprennent les corps d'état prévus au cadre du devis quantitatif et estimatif notamment :

- l'étude topographique ;
- l'étude géotechnique ;
- les études architecturales ;
- les études de structures ;
- les études des corps d'état secondaires (électricité, plomberie, climatisation, sécurité incendie) ;
- la confection et la production des documents graphiques aux échelles réglementaires ;
- la production des documents écrits.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de ces prestations est de 6.000.000 (six millions) de Francs CFA.

4. Allotissement

Les travaux constituent en un lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit camerounais, justifiant de bonnes aptitudes en matière des travaux de construction de bâtiment recevant du public.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du MINTP, Exercice 2021.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être consulté aux heures ouvrables au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu au **Secrétariat du Maître d'ouvrage à l'ENSTP de Yaoundé, BP 510 Yaoundé, Téléphone 222 23 09 44, Fax 222 22 18 16**, dès publication du présent avis, contre la présentation d'un reçu de **versement d'une somme non remboursable de 30 000 (trente mille) Francs CFA** dans le compte CAS-ARMP N° 335 988 60001-94 dans l'une des agences de la BICEC.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé au secrétariat du Maître d'Ouvrage, à l'ENSTP de Yaoundé, au plus tard le **25 juin 2021 à 12 heures**, heure locale, soit par poste en courrier recommandé avec accusé de réception, soit déposée contre récépissé et devra porter la mention :

«Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence N°009/AONO/MINTP/CIPM-ENSTP/2021 du 31 Mai 2021 pour les études architecturales et techniques en vue de la construction de 12 salles de classe en R+2 à l'École Nationale Supérieure des Travaux Publics (CMTP DE GAROUA).»

10. Délai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **120 000 (cent vingt mille) francs CFA**, établie par une banque de premier ordre ou un établissement financier agréé par le ministère chargé des finances et dont la liste figure dans les pièces du DAO, valable pendant 30 (trente) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Gouverneur, Préfet, Sous-préfet), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances ou le non-respect des modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres, entraînera le rejet de l'offre.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux stipulations du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Toutefois, en cas d'absence ou de non-conformité d'une pièce du dossier administratif lors de l'ouverture des plis, un délai de quarante-huit heures est accordé aux soumissionnaires concernés pour produire ou remplacer la pièce en question. Cependant, l'absence ou la non-conformité à l'ouverture des plis de la caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou un organisme financier de premier ordre, agréé par le Ministère chargé des Finances, entraîne le rejet de l'offre.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **25 Juin 2021, à 13 heures** précises par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de l'ENSTP dans la salle de lecture de la bibliothèque de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics de Yaoundé.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

1-Principaux critères éliminatoires :

- Absence de la caution de soumission,
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée,
- Absence dans l'offre technique :

- d'une note méthodologique présentant l'organisation, le planning et la présentation du BET ;
- d'une déclaration sur l'honneur de non-abandon de marchés au cours des trois (03) dernières années ;

e) Expert ne justifiant pas d'une inscription dans son ordre professionnel pour l'année en cours ;

f) Omission dans l'offre d'un prix unitaire ;

g) Non satisfaction de 80% des critères essentiels ;

h) omission du sous-détail d'un prix unitaire quantifié.

2-Principaux critères essentiels :

N°	Activité	Nombres de points
A)	Présentation	03
B)	Personnel clé	42
C)	Méthodologie de réalisation de la mission	10
D)	Références	30
E)	Matériel	15

Le non-respect d'au moins 80% des rubriques entraîne l'élimination de l'offre pour l'analyse financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre financière évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Direction de l'Ecole Nationale Supérieure des Travaux Publics à Yaoundé, BP 510, Tél. : 222 23 09 44 Fax : 222 22 18 16.

1.- Numéro vert de la CONAC :

En cas de fraude ou corruption, vous pouvez appeler aux numéros suivants pour dénonciation : Tel: 222 20 37 32/ 658 26 26 82/ 651 64 91 94.

YAOUNDE le 31 Mai 2021

Le DIRECTEUR

NKENG GEORGE ELAMBO

COMMUNE DE BAMENDA I

TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 07/ONIT/ BICITB /BTC /BLSD/MEZAM/NWR/2021OF 25/05/2021 FOR THE REHABILITATION OF TWO CLASSROOMS AND HEAD TEACHER'S OFFICE AT GS NTOH, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMEN BUDGET OF 2021

FINANCING
BANQUE ISLAMIQUE DE DEVELOPPEMENT (BID)
IMPUTATION
55 15 197 01 641603 2222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2021 Public investment Budget, the Lord Mayor Bamenda I Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open National Invitation to tender For the REHABILITATION OF TWO CLASSROOMS AND HEAD TEACHER'S OFFICE AT GS NTOH,, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

2. Nature of services

Work to be done consists of

- ^ Preparatory works
- ^ Earth works
- ^ Foundation
- ^ Masonry elevation
- ^ Carpentry-roof works
- Electricity
- ^ Painting
- ^ VDR drainage

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies Is 11,250,000 (eleven million, two hundred and fifty thousand) FCFA.

4. allotment

The works consist of a unique lot as follows;
The Rehabilitation of TWO CLASSROOMS AND HEAD TEACHER'S OFFICE at GS NtoH, In Bamenda I Council Area, In Mezam Division of the North West Region

5. Participation and origin

Participation to this Invitation to Tender is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of MINDDEVEL, budget heads No 55 15 197 01 641603 2222 426

7. Consultation of tender file

The file may be consulted during working hours at the Bamenda I Council, Contracts Award Service, as soon as this notice is published.

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Bamenda I Council, Contracts Award Service as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of 25,000 CFA francs (twenty five thousand CFA), payable at the Bamenda I Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

9. Submission of bids

Each offer drafted in English or French in 07 (seven) copies Including 01 (one) original and 07 (seven) copies marked as such, should reach the Bamenda I Council, Contracts Award Service not later than **15/06/2021 at 10:00 AM local time** and should carry the inscription:

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
THE REHABILITATION OF TWO CLASSROOMS AND HEADTEACHER'S OFFICE AT GS NTOH, IN
BAMENDA 1 COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION »
"To be opened only during the bid-opening session"**

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is 120 Days

11. Bid bond

Each bidder must include in his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry in charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 225 000 FCFA (two hundred and twenty five thousand Francs CFA) and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not in compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance..

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **15/06/2021 at 11:00 AM local time**, in the conference hall of the Bamenda I Council, by the Bamenda I Internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Evaluation criteria**Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminary criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the Identification of the bidder;
4. Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file;
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINMAP/ARMP or the non-completion of any project In the previous years
9. Financial capacity below a third of the estimated cost
10. Change in quantities

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company in similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed in all the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed in all the pages and signed at the last page.

15. Award

This evaluation will be done in a purely binary way yes or no with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminary criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical information may be obtained during working hours from the Bamenda 1 Council Office.

BAMENDA le 25 Mai 2021

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

PROGRAMME NATIONAL DE DÉVELOPPEMENT PARTICIPATIF

**LETTRE D'INVITATION N° 005/DDP/MINEPAT/SG/PNDP/CSPM/2021 DU 28 MAI 2021 POUR
L'ELABORATION DE CINQ (05) PLANS TERRITORIAUX DE DEVELOPPEMENT (PTD) AGROPASTORAL
DANS CINQ (05) DEPARTEMENTS DES REGIONS DU NORD ET DE L'ADAMAOUA DANS LE CADRE DE LA
MISE EN ŒUVRE DU VOLET AGROPASTORAL FED DU PNDP : SITE 2 : DÉPARTEMENTS : VINA,
BÉNOUÉ, FARO, MAYO-LOUTI ET MAYO-REY,**

FINANCEMENT
AGENCE FRANCAISE DE DEVELOPPEMENT (AFD)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Client sollicite maintenant des Propositions en vue de la fourniture des services de consultants ci-après : **l'elaboration de cinq (05) Plans Territoriaux de Developpement (PTD) Agropastoral dans cinq (05) departements des Regions du Nord et de l'Adamaoua dans le cadre de la mise en œuvre du volet agropastoral FED du PNDP : Site 2 : Départements : Vina, Bénoué, Faro, Mayo-Louti et Mayo-Rey**, ci-après désignés "**les Services**". Pour plus amples renseignements, veuillez consulter les Termes de Référence ci-joints (Section VII).

2. Consistance des prestations

La présente DDP comprend les sections suivantes :

- Section I ? Instructions aux Consultants (IC) ;
- Section II ? Données Particulières (DP) ;
- Section III ? Proposition technique ? Tableaux types ;
- Section IV ? Proposition financière ? Tableaux types ;
- Section V ? Critères d'éligibilité ;
- Section VI ? Règles de l'AFD ? Pratiques frauduleuses et de corruption ? Responsabilité Environnementale et Sociale ;
- Section VII ? Termes de référence (TdR) ;
- Section VIII ? Contrat type.

3. Participation et origine

La présente DDP est adressée aux Consultants figurant sur la liste restreinte, dont les noms figurent ci-après :

N°	NOM DU CONSULTANT	PAYS	ADRESSE COMPLETE
1	CIBAT	Camerounais	Tél : 677 10 29 56/699 92 29 74 ; BP : 5564 Yaoundé
2	GROUPEMENT SONED/ ENSERBAT	Sénégalais/ Camerounais	Tel : 338 25 88 03 ; BP : 2084/12981 Dakar
3	EREDEVELOPPEMENT	Camerounais	Tél : 699 93 65 37/677 52 08 60 ; BP : 11487 Yaoundé
4	GROUPEMENT AGORACONSULTING/CID	Camerounais/Marocain	Tel : 242 01 10 82/222 21 09 45 ; BP : 6583 Yaoundé
5	GROUPEMENT SADER/ BIOCONCEPT/GICCTP/ GICKOUROL/SMIPDR	Camerounais	Tel : 697 43 10 61/677 93 93 68 ; BP : 3448
6	GROUPEMENT Plane Integrated consultants/Global consultants services	Camerounais	Tel : 695 29 67 95/699 94 47 17
7	GEOSCIENCES INTERNATIONAL	Camerounais	B P : 6362 Yaoundé ; Tel : 694 44 72 31/677 41 75 95
8	Groupement CITTANOVA/ ARCHIPLAN/SOTUEC	Français	B P : 44200 Nantes ; Tel : 02 40 08 03 80
9	Groupement MKWBC/OAG	Camerounais	Tel : 699 04 48 91/699 58 84 89

Cette invitation ne peut être transférée à une autre société.

4. Financement

Union Européenne (11^{ème} Fonds Européen de Développement) sur gestion déléguée de l'Agence Française de Développement (ci-après nommée l'**AFD**)

5. Remises des offres

Veuillez avoir l'obligeance de nous faire savoir au plus tard le **18 juin 2021** par écrit à *Madame NGA Marie Madeleine, Coordonnateur National du Programme National de Développement Participatif (PNDP) – BP 660 Yaoundé*, ou par courriel pndp_cameroun@yahoo.fr.

- Que vous avez reçu la présente lettre d'invitation ; et
- Si vous soumettez une Proposition seul ou si, afin d'élargir votre compétence, vous sollicitez l'autorisation de vous associer avec une ou d'autres sociétés (si cela est permis dans la Section II, Données particulières 14.1.1).

6. Renseignements Complémentaires

Des compléments d'informations sur la date limite de soumission des Propositions, ainsi que l'heure et l'adresse sont fournis à l'Article 17.9 des IC.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

NGA MARIE MADELEINE

COMMUNE DE BAMENDA I

**TENDER NOTICE OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDERN° 08/ONIT/ BICITB /B1C /B1SD/MEZAM/NWR/2021OF25/05/2021 FOR THE REHABILITATION OF TWO CLASSROOMS AT GNPS ABANGO, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION
FINANCING: MINDDEVEL PUBLIC INVESTMENT BUDGET OF 2021**

FINANCING
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 15 196 02 641603 2222 426

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Subject of the invitation to tender

Within the framework of 2021 Public Investment Budget, the Lord Mayor Bamenda 1 Council, the Contracting Authority/the Project Owner, hereby launches an Open Notional Invitation to tender
For the REHABILITATION OF TWO CLASSROOMS AT GNPS ABANGO, IN BAMENDA I COUNCIL AREA, IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION

2. Nature of services

Work to be done consists of

^ Preparatory works

^ Earth works

^ Foundation

Masonry elevation

^ Carpentry-roof works

> Electricity

^ Painting

^ VDR drainage

3. Estimated cost

The estimated cost after preliminary studies is 9 000 000 (Nine million thousand) FCFA.

4. allotment

The works consist of a unique lot as follows:

The Rehabilitation of TWO CLASSROOMS AT GNPS ABANGO, In Bamenda I Council Area, In Mezam Division of the North West Region

5. Participation and origin

Participation to this Invitation to Tender Is opened to Cameroonian enterprises that are in compliance with the fiscal laws.

6. Financing

Works which form the subject of this Invitation to Tender shall be financed by the 2021 Public Investment Budget of MINDDEVEL, budget heads No 55 15 196 02 641603 2222 426

7. Consultation of tender file

The file may be obtained from the Bamenda I Council, Contracts Award Service as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of 25.000 CPA francs (twenty five thousand CFA), payable at the Bamenda 1 Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

8. Acquisition of tender file

The file may be obtained from the Bamenda I Council, Contracts Award Service as soon as this Notice is published against payment of the non-refundable sum of 25.000 CPA francs (twenty five thousand CFA), payable at the Bamenda 1 Council Treasury, representing the cost of purchasing the Tender File

9. Submission of bids

Each offer drafted In English or French In 07 (seven) copies Including 01 (one) original and 07 (seven) copies marked as such, should reach the Bamenda I Council, Contracts Award Service not later than **15/06/2021 at 10:00 AM local time** and should carry the Inscription:

**« OPEN NATIONAL INVITATION TO TENDER
THE REHABILITATION OF TWO CLASSROOMS AT GNPS ABANGO, IN BAMENDA 1 COUNCIL AREA,
IN MEZAM DIVISION OF THE NORTH WEST REGION »
"To be opened only during the bid-opening session"**

10. Delivery deadline

The maximum deadline provided by the Delegated Contracting Authority for the execution of the works forming the subject of this Invitation to tender is 120 Days

11. Bid bond

Each bidder must Include In his administrative documents, a bid bond issued by a first-rate banking establishment approved by the Ministry In charge of finance and whose list is found in document No. 12 of the Tender File, of an amount of 180 000 FCFA (one hundred and eighty thousand Francs CFA) and valid for thirty (30) days beyond the date of validity of bids

12. Admissibility of bids

Under penalty of being rejected, only originals or true copies certified by the Issuing service or administrative authorities (Senior Divisional Officer, Divisional Officers) must imperatively be produced in accordance with the Special Regulations of the Invitation to Tender.

They must obligatorily not be older than three (3) months preceding the date of submission of bids or may be established after the signature of the tender notice Any bid not In compliance with the prescriptions of the Tender File shall be declared inadmissible. This refers especially to the absence of a bid bond Issued by a first-rate bank approved by the Minister in charge of Finance..

13. Opening of bids

The bids shall be opened in a single phase. The opening of the administrative documents, the Technical and Financial offers will take place on the **15/06/2021 at 11:00 AM local time**. In the conference hall of the Bamenda I Council, by the Bamenda I internal Tenders Board. Only bidders may attend or be represented by duly mandated persons of their choice who have knowledge about the bids

14. Evaluation criteria**Evaluation criteria**

The bids shall be evaluated according to the main criteria as follows:

A. Eliminatory criteria

1. Absence of a document in the administrative file;
2. False declaration or falsified documents;
3. A bid with the external envelope carrying a sign or mark leading to the Identification of the bidder;
4. Non-compliance with model bid
5. Incomplete financial file;
6. Absence of a quantified unit price;
7. Non respect of 75% of essential criteria;
8. Name of company suspended by MINAMAP/ARMP or the non-completion of any project In the previous years
9. Financial capacity below a third of the estimated cost
10. Change In quantities

B. Essential criteria

- 1- General presentation of the Tender;
- 2- Financial capacity;
- 3- References of the company In similar achievements;
- 4- Quality of the personnel;
- 5- Technical organization of the works;
- 6- Safety measures on the site;
- 7- Logistics;
- 8- Attestation and report of site visit signed by the Contractor;
- 9- Special Technical Clauses initialed In all the pages and signed at the last page;
- 10-Special Administrative Clauses completed and initialed In all the pages and signed at the last page.

15. Award

This evaluation will be done In a purely binary way yes or no with an acceptable minimum of 75% of the essential criteria taken Into account.

The Contract will be awarded to the bidder who would have proposed the offer with the lowest amount, in conformity with the regulations of the Tender Documents and having satisfied to 100% of the eliminatory criteria and at least 75% of the essential criteria.

16. Validity of bids

Bidders will remain committed to their offers for sixty (60) days from the deadline set for the submission of tenders.

17. Complementary information

Complementary technical Information may be obtained during working hours from the Bamenda 1 Council Office.

BAMENDA le 25 Mai 2021

Le MAYOR

MBIGHA NJAH Felix

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 007/AONO/ CAGII /SG/ST/CIPM-CAGII/2021 DU 12/05 /2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET POSE DES LAMPADAIRES SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2ÈME DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 31407 01 641531 2220 951

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de fourniture et pose des lampadaires solaires, dans La Commune d'Arrondissement de Garoua 2EME, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Les travaux envisagés concernent les travaux de fourniture et pose des lampadaires solaires. Il sera question de mener les tâches suivantes :

Installation du chantier et transport et manutention

Études et piquetage

Fourniture et pose d'un Lampadaire de technologie AT .T. IN ONE

Fourniture et pose des câbles (panneaux, batterie, convertisseurs)

Support en acier galvanisé thermolaqué protégé

Accessoire de fixation

Massif d'encrage du Lampadaire en BA dosé à 350kg/m3

Montage et mise en service du système

Document technique et formation

Contrôle et suivi + formation du comité de gestion Par le minée du céans

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de Cinquante Million (50 000 000) FCFA

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres consistent en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des Travaux d'électricité.

6. Financement

Les travaux du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère de l'Eau et de l'Energie au titre de l'exercice 2021 Autorisation de dépense : IW04903 Imputation Budgétaire N° : 55 32 422 02 64 15 36 2254 851

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offre.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu au secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme, dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de Soixante-Dix Mille (70 000) francs CFA, payable à la recette municipale de Garoua 2eme.

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme, au plus tard le 10 /06/ 2021 à 10 heures précises. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 07/DAONO/ CAGII /SG/ST/CIPM-CAGII/2021 12/05 / 2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE FOURNITURE ET DES LAMPADAIRES SOLAIRE, DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.

"A n 'ouvrir qu 'en séance de dépouillement"

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Appel d'Offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit un million (1000 000) Francs CFA et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, l'original de la caution de soumission établie par un organisme financier, agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant d'Un Million (1000 000) Francs CFA et valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par un organisme financier, agréé par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07 /06/ 2021 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et qui a la parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivants : Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Non- conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture des plis ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée.

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) (soit 32 oui sur 45 possibles);
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au Cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Incohérence du sous détail des prix unitaires ;
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau de Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

14.2. L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 45 critères essentiels jointe au DAO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- L'expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- La disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 11 critères ;
- Références et expérience de l'entreprise sur 7 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70%(soit 32 oui sur 45 possibles) au moins, de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de l'offre financière, le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme

GAROUA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

COMMUNE DE PITOA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/C-PTA/CIPIM/2021 DU 12/05/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN AU MARCHÉ DE PITOA, COMMUNE DE PITOA, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Budget d'Investissement Public, exercice 2021, le Maire de la Commune de Pitoa lance un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'un magasin au marché de Pitoa, commune de Pitoa, département de la Bénoué, région du nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres consistent en la construction d'un magasin au marché de Pitoa et comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du devis estimatif notamment :

Travaux préparatoires ;
Terrassements ;
Fondations ;
Maçonnerie en élévation et de béton armé ;
Charpente et Couverture ;
Enduit et revêtements
Menuiserie bois et métallique ; Electricité courants forts et faibles ;
Peinture ;
Voies et réseaux divers (VRD) ;
Equipement/support de stockage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de vingt millions (20 000 000) francs CFA,

4. Allotissement

NA

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte aux Entreprises des Travaux Publics et Bâtiments installées au Cameroun, assujetties au régime fiscal et disposant des capacités techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'investissement Public, exercice 2021 sur l'imputation budgétaire

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables au à la Commune de Pitoa dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Commune de Pitoa dès publication du présent avis, contre une quittance d'une somme non remboursable de quarante mille francs (40 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale Pitoa

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles devra parvenir à la Commune de Pitoa au plus tard le 09/06/2021 à 10 heures, et devra porter la mention : DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°09/AAONO/C-PTA/CIP1VI/2021 DU 12/05/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN MAGASIN AU MARCHE DE PITO, COMMUNE DE PITO, DÉPARTEMENT DE LA BÉNOUÉ, RÉGION DU NORD.

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois (03) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAG, d'un montant de 2 % du montant prévisionnel soit : Quatre cent mille (400 000) francs CFA et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,...), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôts des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un seul temps. L'ouverture des Pièces Administratives, des Offres Techniques et Financières aura lieu le 09/06/2021 à 11 heures par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de Pitoa. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée

14. Critères d'évaluation

Les Offres seront évaluées sur la base des critères ci-après :

Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

Absence de la caution de soumission à l'ouverture des offres ;

Absence ou non-conformité d'une pièce du dossier administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis;

Non-conformité aux spécifications techniques majeures ;

Le non-respect des critères essentiels ;

Non-conformité du modèle de soumission,

n Offre financière incomplète (absence de la lettre de soumission, du bordereau des

prix unitaires, du devis quantitatif et estimatif ou du sous-détail des prix);

Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%);

Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'Offre à la fois dans le BPU, le DQE et le SDP ;

Déclaration sur l'honneur de n'avoir jamais abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et/ou présence sur la liste des entreprises défaillantes établies par le MINMAP.

Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera selon une grille de notation binaire (oui/non) et porteront à titre indicatif sur :

1. Les références de l'entreprise 02 oui/non

2. Les moyens matériels permanents ou mobilisables 03 oui/non;

3. La qualification du personnel du chantier 18 oui/non;

4. La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux 06 oui/non;

5. La surface financière 02 oui/non;

6. Présentation générale de l'offre 01 oui/non;

7. Visite des lieux 02 oui/non;

8. Les preuves d'acceptation des conditions du marché 02 oui/non;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu au moins 70% de OUI seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée soit 26 oui sur les 36 possibles

15. Attribution

Le Marché sera attribué au Soumissionnaire présentant l'Offre évaluée la moins disante, n'ayant pas de prix anormalement bas et remplissant les capacités techniques et administratives requises

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Commune de Pitoa.

PITOA le 12 Mai 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

BOUHARI IBRAHIMA

PRJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR LA DEMANDE DE COTATION
N°002/DC/MINADER/FADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIVE A LA REALISATION DES
PARCS A BOIS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du PADF-CAJOU lance un Avis de consultation ouverte pour une demande de cotation, dans le cadre des Marchés, **pour la réalisation des parcs à bois, au profit du Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou (PADF-CAJOU).**

2. Consistance des prestations

Les prestations du présent marché comprennent la **réalisation de 06 (six) hectares de parcs à bois dans les fermes de multiplication semencière de Meiganga, Sanguéré et Gazawa au profit du Projet d Appui au Développement de la Filière Cajou (PADF-CAJOU).**

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel global de cette commande est de **15 000 000 (Quinze millions) FCFA TTC donc 5 000 000 de francs CFA par lot.**

4. Allotissement

Le présent Appel d'Offres comporte trois (03) lots ci-après définis :

Lot	Région	Désignation de projet	Superficie	Localité	Montant (F CFA)
1	Extreme-Nord	Réalisation d'un parc a bois d'anacardiens	2ha	Gazawa	5 000 000
2	Nord	Réalisation d'un parc a bois d'anacardiens	2ha	Sanguere	5 000 000
3	Adamaoua	Réalisation d'un parc a bois d'anacardiens	2ha	Meiganga	5 000 000

NB : Chaque prestataire ne peut soumissionner qu'à un seul lot.

5. Participation et origine

Cet Appel d'Offres est lancé dans le cadre des Marchés Réservés. La participation à cette consultation est réservée **aux Sociétés de droit camerounais exerçant dans ce domaine.**

6. Financement

Les prestations, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert sont financées par le **Budget du d'Investissement Public, exercice 2021 de l'Etat du Cameroun, sur la ligne d'imputations budgétaire N°5**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier peut être consulté aux heures ouvrables au **Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural. Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison. Bureau du Point focal du PADF-CAJOU au MIN**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier peut être obtenu à la Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison du MINADER, Bureau du Point focal du PADF-CAJOU, Tél. : 222 23 67 57 dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance d'achat justifiant du versement de la somme non remboursable de **10.000 (Dix mille) francs CFA, payable auprès du Trésor Public.**

Les documents constituant l'offre seront répartis en trois volumes ci-après, placés sous trois enveloppes dont:

- L'enveloppe A contenant les pièces administratives (volume 1) ;
- L'enveloppe B contenant l'Offre technique (volume 2) ;
- L'enveloppe C contenant l'Offre financière (volume 3).

Toutes les pièces constitutives des offres (enveloppes A, B et C), seront placées dans une grande enveloppe extérieure scellée portant uniquement la mention de l'Appel d'Offres National Ouvert « A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires, dont un (01) original et six (06) copies**, marquées comme tels, devra être parvenue au bureau du Point focal du PADF-CAJOU au MINADER, **au plus tard le 10 Juin 2021 à 14 heures** et devra porter la mention suivante

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE COTATION
N°002/DC/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIVE A LA REALISATION DES PARCS A
BOIS AU PROFIT DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU (PADF-CAJOU).
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué est de **trente (30) Jours.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque ou un organisme financier de premier ordre agréée par le Ministre en charge des Finances pour émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics et dont le nom figure dans la liste présentée au niveau de la pièce N°10 du présent DAO ou produire un chèque certifié conformément à l'article 140(3) du Code des Marchés Publics. Cette caution restera valable pendant trente (30) jours au-delà de la date (limite) de validité des offres. Le montant de cette caution est de **100 000 (Cent mille) francs CFA par lot.**

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de cinquante (50) jours ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier de d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps au cours d'une même séance et l'ouverture des offres administratives, techniques et financières des soumissionnaires aura lieu le **10 Juin 2021 à 15 heures** par la Commission Spéciale de Passation des Marchés du Projet d'Appui au Développement de la Filière Cajou (PADF-CAJOU) à la Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison du MINADER.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une bonne connaissance du dossier.

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de trois mois à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions. Les pièces produites seront faites en copies

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont les suivants :

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Non-respect des modèles des pièces ;
- Dépassement du délai de livraison ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministère des Marchés Publics.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera le Marché au Soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **trente (30) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au bureau du Point focal du PADF-CAJOU au MINADER téléphone 222 23 67 57.** dès publication du présent Avis.

Dénonciation :

Tous les actes de fraude et de corruption peuvent-être dénoncés à la Cellule de Lutte Anti-corruption du MINMAP répondant au numéro 673 20 57 25/ 699 37 07 48,

GAROUA le 19 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

OUMAROU NÉE MITSÉ MADI

COMMUNE DE GAROUA 2E

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°008/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM- CAGII /2021 DU 12/05/2021 LANCE ENPROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE AUX QUARTIERS OURO LAWAN 01 (LOT 1), NGALBIDJE (LOT 2) ET LAINDE DANAYEL (LOT 03), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2TM, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 32 422 02 64 15 36 2254 851

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution du Budget d'Investissement Public au titre de l'exercice 2021, le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, l'Autorité Contractante (AC), lance en procédure d'urgence, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de construction d'une mini-adduction d'eau potable à énergie solaire aux quartiers Ouro Lawan 01 (LOT 1), Ngalbidje (LOT 2) et-Laïndé Daneyel (LOT 03), dans la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre des Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

Etudes et reconnaissance du site

Mobilisation et installation

Foration

Equipement

Analyse essaie de pompage et développement

Tuyauterie (distribution et refoulement)

Fourniture et pose pompe solaire

Fourniture et pose générateur solaire

Superstructure

Formation et pérennisation de l'ouvrage

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels desdits travaux à l'issue des études préalables sont de : Vingt-quatre Millions (24 000 000) F CFA pour le lot 1 Vingt-Deux Millions Trois Cent Trente-Cinq Mille (22 335 000) F CFA pour le lot 2 Vingt-Deux Millions Trois Cent Trente-Cinq Mille (22 335 000) F CFA pour le lot 3 ;

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en trois (03) lots distincts. Un soumissionnaire peut être attributaire des trois lots.

5. Participation et origine

La participation au présent Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux- Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux d'adduction d'eau et équipements collectifs et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation des travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural et du Ministère de l'Eau et de l'Energie au titre de l'Exercice 2021. Autorisation de dépense : IW04901 (lot 2) Autorisation de dépense : IW04902 Lot 3)
Imputation budgétaire ; 55 30 393 03 6415 36 2246 921
Imputation budgétaire ; 55 32 423 02 6415 36 2246 851

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Quatre-Vingt Mille (80 000) francs CFA, payable à la Recette Municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme.

9. Remises des offres

Chaque Offre par lot, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir au plus tard le 07 /06/2021, à 10 heures précises auprès du secrétariat de la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme. Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention : AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 08/DAONO/CAGII/SG/ST/CIPM /2021 DU 12/05/2021 LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI-ADDUCTION D'EAU POTABLE A ENERGIE SOLAIRE AUX QUARTIERS OURO LAWAN 01 (LOT 1), NGALBIDJE (LOT 2) ET LAINDE DANEYEL (LOT 03), DANS LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA 2eme, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Les délais maximums prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent Avis de consultation est de Quatre (04) mois pour chaque lot.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre pour chacun des trois lots à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel sont de : Quatre Cent Quatre-Vingt Mille (480 000) F CFA pour le lot 1 ; Quatre Cent Quarante-Six Mille Sept Cent (446700) F CFA pour le lot 2 ; Quatre Cent Quarante-Six Mille Sept Cent (446700) F CFA pour le lot 3 ; établies par un organisme financier de premier ordre agréé par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce N° 12 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par un Organisme Financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant de :
Quatre Cent Quatre-Vingt Mille (480 000) F CFA pour le lot 1 ;
Quatre Cent Quarante-Six Mille Sept Cent (446700) F CFA pour le lot 2
Quatre Cent Quarante-Six Mille Sept Cent (446700) F CFA pour le lot 3. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis qui se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07/06/2021, à 11 heures dans le bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Garoua

14. Critères d'évaluation**14.1.1. Pièces administratives**

- Non- conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de l'original de la caution de soumission à l'ouverture des Offres ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée ;
- Note technique inférieur au seuil minimal requis (70°/°) (soit 31 oui sur 44) ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au Cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.
- Omission d'un corps d'état à la fois dans le Bordereau des Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous détail des prix unitaires.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Incohérence du sous détail des prix unitaires.

Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 44 critères essentiels jointe au DAG et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- Expérience du personnel de l'entreprise sur 16 critères ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 8 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 12 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 5 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% de OUI (soit 31 oui sur 44) au moins seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Autorité Contractant (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II

GAROUA le 12 Mai 2021

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

MINISTÈRE DU TOURISME ET DES LOISIRS

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021 POUR LA RÉHABILITATION DU CENTRE TOURISTIQUE
DE KAÉLÉ**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 23 317 01 330003 2225.

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Ministre d'Etat, Ministre du Tourisme et des Loisirs lance, pour le compte de son département ministériel, un Appel d'Offres National Ouvert en Procédure d'Urgence pour la réhabilitation du Centre Touristique de Kaélé sur financement du Budget d'Investissement Public de l'exercice 2021.

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, consistent en la réalisation des tâches suivantes:
les travaux préliminaires (production des documents d'exécution, installation de chantier, nettoyage du site, etc...);

la maçonnerie ;
la charpente et couverture ;
la menuiserie métallique ;
l'électricité ;
la plomberie sanitaire.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de FCFA Toutes Taxes Comprises (TTC) trente millions (30 000 000).

4. Allotissement

Les travaux du présent appel d'offres sont organisés en un (01) lot unique.

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises et/ou groupements d'entreprises de droit camerounais justifiant d'une expérience établie en la matière et justifiant d'une bonne capacité financière.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère du Tourisme et des Loisirs de l'exercice 2021, Imputation 55 23 317 01 330003 2225.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage, sur présentation de l'original d'une quittance de cinquante mille (50 000) francs CFA non remboursable, payable uniquement au Trésor Public.

9. Remises des offres

Les offres sont établies en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires (un (01) original et six (06) copies marqués comme tels). Une version numérique des offres techniques et financières gravée sur CD-ROM doit également être transmise (Version Word pour l'offre technique et Version Excel pour l'offre financière). Elles devront être scellées, cachetées et parvenir à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2^{ème} étage au plus tard **le 22 juin 2021 à 11 heures**, heure locale, sur décharge et porteront la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE

N°008/AONO/MINTOUL/CIPM/2021 DU 31 MAI 2021

pour la réhabilitation du Centre Touristique de Kaélé.

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Le délai maximum pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de quatre (04) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux.

Ce délai comprend le temps nécessaire pour produire toute la documentation technique, réaliser les travaux et réceptionner les travaux exécutés.

Les travaux auront lieu au site touristique de kaélé, département de Mayo-kani, Région de l'Extrême-Nord.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de six cent mille (600 000) FCFA valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres et établie par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance agréé par le Ministère en charge des Finances (MINFI).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres sera effectuée en un (01) temps par la Commission Interne de Passation des Marchés du MINTOUL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres respectives.

Elle aura lieu le 22 juin 2021 à 12 heures, heure locale, dans la salle de conférences annexe, porte 119, 1^{er} étage de l'immeuble abritant les services centraux du Ministère du Tourisme et des Loisirs à Yaoundé.

14. Critères d'évaluation

Le système de notation des offres se fera par mode binaire (oui / non) et portera sur les critères ci-après dont le détail est donné dans le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) :

Critères éliminatoires :

Les critères éliminatoires ci-après sont valables autant pour l'évaluation du dossier administratif que pour l'évaluation des offres techniques et financières.

Il s'agit de :

Dossier incomplet ou non-conformité d'une pièce après le délai de 48 heures ;
Absence de la caution de soumission lors de la séance de dépouillement ou la présence d'une caution de soumission n'ayant aucun lien avec le Dossier d'Appel d'Offres ;
Fausse déclaration ou Pièce falsifiée ;
Note technique inférieure à 6 « oui » sur 7 critères essentiels ;
Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de chantier au cours des trois (03) dernières années et/ou ne figure pas sur la liste des entreprises sanctionnées.

Critères essentiels de qualification :

Situation financière ;
Références de l'entreprise dans les réalisations similaires ;
Qualification et expérience du Personnel Clé ;
Moyens logistiques (matériels utilisés) ;
Méthodologie et planning ;
Rapport de visite du site assorti des photos ;
Présentation générale de l'offre.

15. Attribution

L'Autorité Contractante attribuera le Marché au soumissionnaire dont l'offre a été reconnue conforme pour l'essentiel au Dossier d'Appel d'Offres et qui dispose des capacités techniques et financières requises pour exécuter le Marché de façon satisfaisante et dont la proposition financière a été évaluée la moins disante en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Direction des Affaires Générales/Sous-direction du Budget, Matériel et Maintenance/Service des Marchés Publics au Ministère du Tourisme et des Loisirs sise à l'Immeuble Rose, porte 210, 2ème étage, Tél : 222 22 35 69.

En outre, pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP ou envoyer un SMS aux numéros suivants : 673 20 57 25 / 699 37 07 48.

YAOUNDE le 28 Mai 2021

Le MINISTRE D'ÉTAT

MAIGARI BELLO BOUBA

COMMUNE DE GAROUA 2E

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 009/AONO/ CAGII /SG/ST/CIPM /2021 DU 17/05/ 2021
LANCE EN PROCEDURE D'URGENCE, RELATIF AUX TRAVAUX DE REHABILITATION DU TRONÇON DE LA
ROUTE COMMUNALE PERIPHERIQUE ECOLE PUBLIQUE DOUALARE : LONG DE 15KM, DANS LA
COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE GAROUA DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 36 46815 64 15 56 22.511 86

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exécution Budgétaire au titre l'exercice 2021, le Maire le la Commune d'Arrondissement de Garoua II lance en procédure d'urgence un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux de réhabilitation du tronçon de la route communale périphérique — Ecole Publique Doualaré : long de 1.5km, dans la Commune d'Arrondissement de Garoua II.

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Avis d'Appel d'Offres comprennent toutes les parties des corps d'état prévues au cadre du détail quantitatif. Ces prestations décrites au (Cahier de Clauses Techniques Particulières (CCTP) sont les suivantes ;

Etudes et Installation
Terrassement
Dalot et ouvrages de protection
Signalisation et divers

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel desdits travaux à l'issue des études préalables est de Vingt Sept Million (27 000 000) F CFA;

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Avis d'Appel d'Offres consistent en un (01) unique lot.

5. Participation et origine

La participation au présent .Avis d'Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises de droit Camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine des Travaux Publics et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation de tels travaux.

6. Financement

Les travaux. Objet du présent Appel d'Offres sont financés par la Budget d'Investissement Public (BIP) du Ministère des Travaux Publics au titre de l'Exercice 2021 Autorisation de dépense : IW11.5444 imputation Budgétaire • 55 36 46815 64 15 56 22.511 861

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux jours ouvrables à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être retiré sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de Cinquante Mille (50 000) francs CFA, payable à la recette municipale de la Commune d'Arrondissement de Garoua II.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Commune d'Arrondissement de Garoua 2eme au plus tard le 10/06/2021 à 10 heures.
«A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux, prévu par l'Autorité Contractante (AC) est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit cinq Cent Quarante mille (540) francs Cfa et établie par un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission (conforme au modèle

joint en annexe) établie par un Organisme financier agréé par le Ministre en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO d'un montant de Cinq Cent Quarante Mille (540 000) Francs CFA. Valable pendant trente (30) jours au delà de la date originale de validité des offres. Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en photocopies certifiées conformes par les services émetteurs compétents. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois et valides le jour de rouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres ou encore ne respectant pas les modèles des pièces du Dossier d'Appel d'Offres sera déclaré purement et simplement irrecevable

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières et aura lieu le 10/06/2021 à 11 heures au bureau de la Commission Interne de Passation des Marchés Publics a

14. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres se fera en trois (03) étapes :

- 1 étape : Vérification de la conformité du dossier administratif de chaque soumissionnaire.
- 2 étape : Evaluation technique des offres administrativement conformes.
- 3 étape : Vérification des offres financières des entreprises dont les offres ont été reconnues techniquement qualifiées et administrativement conformes.

Les critères d'évaluation des offres sont les suivantes

14.1. Principaux critères éliminatoires :

14.1.1 Pièces administratives

- Non-conformité d'une pièce du dossier administratif 48 h après l'ouverture des plis ;
- Absence de caution de soumission à l'ouverture ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ou scannée

14.1.2 Offre technique

- Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- Note technique inférieure au seuil minimal requis (70%) ;
- La déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours des trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

14.1.3 Offre financière

- Offre incomplète ou non conforme ;
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié ;
- Absence d'un sous-détail des prix unitaires ;
- Incohérence du sous-détail des prix unitaires ;
- Omission d'un corps d'étal à la fois dans le bordereau de Prix unitaires, le devis quantitatif et le sous-détail des prix unitaires

14.3. Principaux critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par la méthode binaire (oui/non) suivant la grille d'évaluation établie sur 48 critères essentiels jointe au D.AO et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Présentation générale de l'Offre sur 3 critères ;
- Expérience du personnel de l'entreprise sur 14 critères ;
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels sur 14 critères ;
- Méthodologie des travaux sur 11 critères ;
- Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur 6 critères ;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu 70% ou de OI 1 (soit 34 oui sur 48) au moins seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée.

15. Attribution

Le Maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II, Autorité Contractante (AC) attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre aura été évaluée la moins disante et jugée conforme au Dossier d'Appel d'Offres, à moins que le soumissionnaire en question ait un contentieux en cours pour mauvaise exécution des travaux antérieurs.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour le dépôt des offres

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires relatifs au présent Appel d'Offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat du maire de la Commune d'Arrondissement de Garoua II.

GAROUA le 17 Mai 2021

Le MAIRE

OUMAROU SANDA

PRJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE DE
COTATIONN°001/DC/MINADER/PADF-CAJOU/CSPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIVE AL'ACQUISITION DE
DEUX VEHICULES 4X4 DOUBLE CABINE POUR LE COMPTE DUPROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT
DE LA FILIERE CAJOU (PADF-CAJOU)**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Coordonnateur National du PADF-CAJOU lance un Avis de consultation ouverte pour une demande de cotation, dans le cadre de l'équipement du Projet en matériel roulant, pour l'**acquisition de 02 (deux) véhicules Pick-up double cabine** dans le but d'atteindre les objectifs fixés par le document de la stratégie de développement.

2. Consistance des prestations

La prestation objet de la présente lettre commande comprend **la fourniture de 02 (deux) véhicules pickup 4x4 double cabines**.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération est de **trente millions (30 000 000) de francs CFA TTC pour chacun des lots dont un total de soixante millions (60 000 000) de francs CFA TTC** pour les deux lots.

4. Allotissement

La présente consultation comporte **deux (02) lots** ci-après définis :

Lot	Désignation	Quantité	Montant (FCFA)
01	Véhicule Pick-up pour la Coordination Régionale du Centre du Projet d'Appui au Développement de la filière Cajou	01	30 000 000
02	Véhicule Pick-up pour la Coordination Régionale de l'Extrême-Nord du Projet d'Appui au Développement de la filière Cajou	01	30 000 000

NB : Un prestataire peut soumissionner aux deux lots.

5. Participation et origine

La participation à la consultation est ouverte à égalité de conditions aux **sociétés et entreprises de droit camerounais exerçant dans le domaine**.

6. Financement

Les prestations objet de la présente consultation seront financées par le Budget du d'Investissement Public du MINADER, exercice 3021, Imputation N°5530392033400202280.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier de Cotation peut être consulté aux heures ouvrables au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison (SDACL)/Bureau du Point focal du PADF-CAJOU au MINADER, Téléphone : 222 23 67 57, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de consultation peut être obtenu au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison (SDACL)/Bureau du Point focal du PADF-CAJOU au MINADER, Téléphone ; 222 23 67 57 dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement de la somme non remboursable de **25.000 (Vingt Cinq mille) francs CFA pour chaque lot payable auprès du Trésor Public territorialement compétent.**

Par ailleurs, les soumissionnaires devront se faire enregistrer en laissant leur adresse complète (boîte postale, téléphone, télécopie, e-mail).

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires, dont un (01) original et quatre (04) copies marquées comme tels, devra parvenir être parvenue au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison (SDACL/Bureau du Point focal du PADF-CAJOU au MINADER, Téléphone : 222 23 67 57, **au plus tard le 10 Juin 2021 à 14 heures précises** contre récépissé et devra porter la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION OUVERTE POUR UNE DEMANDE COTATION N°001/DC/MINADER/PADFCAJOU/
CSPM/2021 DU 19 MAI 2021 RELATIVE A L'ACQUISITION DEUX VEHICULES 4x4 DOUBLE CABINE POUR LE
COMPTE DU PROJET D'APPUI AU DEVELOPPEMENT DE LA FILIERE CAJOU (PADF-CAJOU).
« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la livraison des fournitures objet de la présente consultation est d'**un (01) mois calendaire**. Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.

Les fournitures objet de la présente lettre commande seront livrées au MINADER.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, un cautionnement de soumission établi par un établissement bancaire ou organisme ou organisme financier habilité par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 09 de DC d'un montant de **six cent milles (600 000) francs CFA pour chacun des lots** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres, Conformément à l'article 90 (7) du Code des Marchés Publics, les petites et moyennes entreprises à capitaux et dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront impérativement être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément au listing prévu au règlement de la consultation. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du dossier de consultation pour cette demande de cotation sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de caution de soumission délivrée par un établissement bancaire ou conformément à l'article 90 (7) du Code des Marchés Publics qui stipule que les petites et moyennes entreprises à capitaux dirigeants nationaux, ainsi que les organismes de la société civile peuvent produire, à la place de la caution de soumission, soit un chèque certifié, soit un chèque de banque, soit une hypothèque légale, soit une caution d'un Ets bancaire ou d'un organisme financier agréé conformément aux textes en vigueur, entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres aura lieu le **10 Juin 2021 à 15 heures précises** à la Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison du MINADER par la Commission Spéciale de Passation des Marchés auprès du PADF-CAJOU/MINADER. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Principaux critères éliminatoires**

- Absence du cautionnement de soumission ;
- Non production au-delà du délai de 48h après l'ouverture des plis, d'une pièce du dossier administratif jugée non conforme ou absente (excepté le cautionnement de soumission) ;
- Fausses déclarations, manœuvres frauduleuses ou pièces falsifiées ;
- Absence des prospectus accompagnés des fiches techniques du fabricant ;
- Non-respect des modèles de pièces : -
- Dépassement du délai de livraison ;
- Absence de la déclaration sur l'honneur de n'avoir pas abandonné un marché au cours des trois (03) dernières années et que l'entreprise ne figure pas sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le Ministre des Marchés Publics ;
- Non-respect d'une caractéristique technique majeure contenue dans le tableau ci-après :

NB : Toutes les pièces doivent être certifiées conformes par une autorité administrative et datées de moins de 03 mois.

15. Attribution

Le Maître d'Ouvrage attribuera la Lettre Commande au Soumissionnaire ayant présenté une offre remplissant les critères de qualification technique et financière requises et dont l'offre a été évaluée la **moins-disante** en incluant le cas échéant les rabais proposés.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant **trente (30) jours à partir de la date limite de dépôt des offres.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables **au Ministère de l'Agriculture et du Développement Rural/Sous-Direction de l'Accueil, du Courrier et de Liaison (SDACU/bureau du Point focal du PADF-CAJOU au MINADER téléphone 222 23 67 57, dès Dénonciation :**

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/699 37 07 48.

GAROUA le 19 Mai 2021

Le COORDONNATEUR NATIONAL

OUMAROU NÉE MITSÉ MADI

AGENCE DE REGULATION DES MARCHES PUBLICS

APPEL A CANDIDATURE N° 005/ARMP/CCP-BTP/21 DU 27 MAI 2021 POUR LA CATÉGORISATION DES BUREAUX D'ETUDES TECHNIQUES ET DES CABINETS RELEVANT DU SOUS-SECTEUR « ENERGIE »

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Contexte

Dans le cadre de l'amélioration de la performance du système des Marchés Publics, le **Premier Ministre, Chef du Gouvernement** a fixé par arrêté n°016/PM du 1^{er} février 2016 les modalités de catégorisation des prestataires dans le secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (BTP).

A ce titre, le Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics lance un appel à candidature pour la catégorisation des Bureaux d'Etudes Techniques, des Cabinets relevant du sous-secteur « Energie ».

NB : Ne sont pas concernés par cette opération, les consultants individuels et les laboratoires géotechniques, régis par des textes particuliers.

2. Objet

Le présent appel vise à catégoriser les Bureaux d'Etudes Techniques et les Cabinets d'études de droit camerounais aptes pour les missions d'études et contrôle des prestations du sous-secteur considéré dans l'une des cinq (5) catégories suivantes :

CATEGORIE	NIVEAU DE COMPLEXITE	ENTREPRISES CONCERNEES
A	Prestations de très grande envergure, quel que soit le niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient plus de vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à un milliard (1 000 000 000) FCFA
B	Prestations de grande envergure ou d'un grand niveau de complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre onze (11) et vingt (20) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cent millions (100 000 000) FCFA et n'excède pas un milliard (1 000 000 000) FCFA
C	Prestations d'assez grande envergure ou d'un niveau de complexité relativement importante	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre six (06) et dix (10) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à cinquante millions (50 000 000) FCFA et n'excède pas cent millions (100 000 000) FCFA
D	Prestations de moyenne envergure ou de niveau de complexité intermédiaire	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient entre trois (03) et cinq (5) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes est supérieur à quinze millions (15 000 000) FCFA et n'excède pas cinquante millions (50 000 000) FCFA
E	Prestations de moindre envergure ou de faible complexité	Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets qui emploient au plus deux (02) personnes et dont le chiffre d'affaires annuel hors taxes n'excède pas quinze millions (15 000 000) FCFA

Les Bureaux d'Etudes Techniques et Cabinets peuvent être qualifiés et classés dans une ou plusieurs catégories des domaines d'activités ci-après :

a- Électricité :

- Électrification Rurale, urbaine et périurbaine ;
- Installations électriques intérieures.

b- Énergie renouvelable :

- Électrification Rurale, urbaine et périurbaine par système solaire.

3. Remises des offres

Le dossier de candidature ainsi que les grilles d'évaluation peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès (i) de la Commission chargée de la Catégorisation des Prestataires du secteur du Bâtiment et des Travaux Publics (CCP-BTP), à l'immeuble siège de l'ARMP sis à Mballa II, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, (ii) dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics ou (iii) téléchargés sur les sites web armp.cm et categorisation.armp.cm.

Les dossiers de candidature rédigés en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont **un (01) original et six (06) copies** devront être déposés, contre décharge, au Service Courrier de l'ARMP, téléphone : 222 201 803, sis au rez-de-chaussée de l'immeuble siège à Mballa II, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics, entre 7heures 30 minutes et 15 heures au plus tard, heure locale, avec la mention:

«APPEL A CANDIDATURE N° 005/ARMP/CCP-BTP/21 du 27 Mai 2021 pour la catégorisation des Bureaux d'Etudes Techniques et des Cabinets relevant du sous-secteur « Energie ».

La date limite de recevabilité des dossiers de candidature est fixée au **08 juillet 2021**.

4. Composition du dossier

Le candidat devra présenter un dossier relié, comprenant deux volumes composés comme suit :

1. Volume 1 : Pièces administratives

Les pièces administratives ci-après, datées de moins de trois (03) mois, seront présentées :

v Conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique

1. une demande timbrée sur papier en-tête du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet adressée au Directeur Général de l'Agence de Régulation des Marchés Publics ;
2. un certificat de non-exclusion (CNE) des Marchés Publics délivré par l'ARMP ;
3. une attestation délivrée par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS), mentionnant l'effectif du personnel et la masse salariale déclarée par le prestataire durant les trois derniers exercices ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
4. une attestation de non-faillite datant de moins de quatre-vingt-dix (90) jours et délivrée par le Greffe du Tribunal du lieu du siège du candidat ;
5. l'attestation de non-redevance, attestant que le contribuable est en règle avec l'Administration fiscale ;
6. deux (02) copies de la Déclaration Statistique et Fiscale des trois (03) dernières années ou depuis la création du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet, si cette dernière existe depuis moins de trois ans ;
7. le plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège ;
8. la quittance de versement des frais d'examen des dossiers de candidatures comme suit, par catégorie et pour chacun des domaines d'activités :

- catégorie A : 300 000 FCFA ;
- catégorie B : 200 000 FCFA ;
- catégorie C : 100 000 FCFA ;
- catégorie D : 50 000 FCFA ;
- catégorie E : 25 000 FCFA.

NB : Ces frais sont acquittés auprès de l'Agent Comptable de l'ARMP ou auprès des services administratifs et financiers des Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

v Structures administratives et techniques ainsi que du capital social :

1. une copie certifiée conforme du certificat d'immatriculation au registre de commerce ;
2. le(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou le(s) contrat(s) de bail.

2. Volume 2 : Dossier technique

Au plan technique, le candidat devra produire les pièces ci-après :



v Qualification et expérience des ressources humaines disponibles en permanence :

Liste du personnel permanent de maîtrise et d'encadrement, suivant le formulaire n° 4 précisant leurs qualifications professionnelles dans le domaine concerné, assorties des justificatifs exigés à savoir :

- Curriculum vitae daté et signé par l'employé et les divers justificatifs d'expérience ;
- Copie du diplôme (ou équivalent) :

- certifiée conforme par l'autorité administrative compétente (pour les diplômes de l'enseignement secondaire) ;
- authentifiée par l'autorité académique l'ayant délivré (pour les diplômes de l'enseignement supérieur).

NB : S'agissant des diplômes obtenus à l'étranger, les équivalences délivrées par le MINESUP sont requises.

- Contrat de travail ;
- Attestation d'affiliation à la CNPS ;
- Inscription à un ordre socioprofessionnel, le cas échéant.

v Équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec le domaine d'activité du prestataire :

- 1- la liste des moyens techniques et logistiques propres accompagnée des justificatifs correspondant suivant le formulaire n° 5 ;
- 2- la fiche descriptive des locaux administratifs et techniques (nombre et surface des bureaux du siège, et des succursales le cas échéant) suivant le formulaire n° 3.

v Degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE), conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Curriculum vitae du responsable du service QHSE ;
- 2- Logistique et matériel dédiés au QHSE.

NB : Joindre les justificatifs.

v Niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun, conformément à la grille d'évaluation :

- 1- Procès-verbal des élections des délégués du personnel;
- 2- Assurance responsabilité civile du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet.

v Expérience et références des prestations réalisées au Cameroun :

- 1- la liste détaillée des réalisations du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet dans le domaine d'activité sollicité durant les dix (10) dernières années suivant le formulaire n° 6 ;
- 2- les procès-verbaux de réception provisoire et/ou définitive;
- 3- les copies des pages essentielles (celles relatives à l'objet, au montant, à l'identification des cocontractants) des marchés, conventions ou contrats exécutés dans le sous-secteur « Energie ».

Le dossier de candidature devra être accompagné des formulaires ci-dessous dûment remplis, datés et signés. Il s'agit de :

Formulaire 1 : Autorisation permanente de vérification des déclarations ;

Formulaire 2 : Récapitulatif des pièces versées au dossier ;

Formulaire 3 : Fiche d'identification du candidat ;

Formulaire 4 : Liste du personnel permanent du candidat ;

Formulaire 5 : Liste du matériel technique et logistique propre du candidat ;

Formulaire 6 : Liste des expériences et références les plus pertinentes du candidat des 10 dernières années.

5. Critères d'évaluation

1. Critères de rejet :

- absence d'une pièce du dossier administratif ;
- fausses déclarations ou falsification des pièces ;
- absence de(s) certificat(s) de propriété assorti(s) de la quittance de reversement de la taxe foncière ou de(s) contrat(s) de bail ;
- absence d'un minimum de moyens logistiques et techniques exigé dans la catégorie sollicitée ;
- effectif du personnel technique permanent inférieur au minimum exigé par catégorie
- absence du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

2. Critères essentiels :

Les candidats seront évalués en deux (02) étapes :

1. la qualification ;
2. la classification.

A cet égard, il sera tenu compte :

Pour la qualification :

- de la conformité du prestataire aux dispositions légales et réglementaires régissant l'accès à la commande publique ;
- des structures administratives et techniques ainsi que du capital social ;
- des équipements techniques et moyens logistiques propres, en rapport avec la ou les activités pour lesquelles le prestataire souhaite fournir des prestations (se référer au minimum exigé dans la catégorie sollicitée) ;
- de l'expérience et des références des prestations déjà réalisées au Cameroun ;
- de la qualification et de l'expérience des ressources humaines disponibles en permanence ;
- du plan de localisation du Bureau d'Études Techniques ou Cabinet signé de son Dirigeant assorti des photos (façades externes) du bâtiment abritant le siège.

Pour les prestataires ayant moins de trois (03) ans d'existence, l'expérience et les références du promoteur ou des responsables techniques seront prises en compte lors de son évaluation.

Pour la classification :

- du ou des domaines d'intervention ;
- de la situation administrative (effectif du personnel et masse salariale) ;
- du chiffre d'affaires ;
- du niveau d'expertise du personnel technique permanent ;
- de l'importance des moyens techniques et logistiques ;
- du degré de respect des normes de Qualité, d'Hygiène, de Sécurité et de l'Environnement (QHSE) ;
- du niveau de respect de la législation du travail en vigueur au Cameroun ;
- du montant maximum des marchés ou contrats auxquels le prestataire peut soumissionner ;
- de l'expérience dans la réalisation des prestations concernées.

6. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires au présent appel à candidature peuvent être obtenus tous les jours aux heures ouvrables auprès de la CCP-BTP, Téléphone : 243 00 51 66, 697 17 37 70, 243 59 65 62, 243 73 36 49, E-mail : ccp-btp@armp.cm, ou dans les Centres Régionaux de Régulation des Marchés Publics.

7. Evaluation et publication des resultats

Les entreprises catégorisées seront informées des résultats par communiqué du Directeur Général de l'ARMP publié dans les organes de publication habilités et sur les sites web de l'ARMP et de la CCP-BTP.

YAOUNDE le 27 Mai 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO JOSEPH

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

AVIS DE CONSULTATION N°004 BIS/DC/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES DANS LA LOCALITE DE BINDIBA, COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOMET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

FINANCEMENT

PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, Autorité Contractante, pour le compte de la COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

2. Cout Prévisionnel

20 272 500F CFA

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

4. Financement

PRODEL/COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

5. Consultation du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être consulté à la COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, dès publication du présent Avis.

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance non remboursable de 10000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de GAROUA-BOULAI, dès publication du présent Avis.

7. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la COMMUNE DE GAROUA-BOULAI (Autorité Contractante), à déposer à la COMMUNE DE GAROUA-BOULAI contre recippé de dépôt. L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION N°004 bis/DC/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN PARC D'INTERVENTION ZOO SANITAIRE EQUIPE D'UN BLOC LATRINES DANS LA LOCALITE DE BINDIBA, COMMUNE DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DU LOMET DJEREM, RÉGION DE L'EST.

"A n "ouvrir qu "en séance de dépouillement"

8. Delai de Livraison

Quatre vingt-dix (90) jours

9. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces, administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de 1er ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 2% du montant prévisionnel soit trois Cent quatre vingt onze mille cinq cent trente (391 530) FCFA.

La caution devra rester valable Quatre vingt dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émises les pièces originales. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable

10. Ouverture des Plis New(Additif)

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la COMMUNE DE GAROUA-BOULAI en présence des soumissionnaires ou de leurs

représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation. Le **11 juin 2021 à 12 heures** dans la Salle des actes de la COMMUNE DE GAROUA-BOULAI.

GAROUA-BOULAI le 4 Mai 2021

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 010/AAONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE TRAITEMENT DES POINTS CRITIQUES SUR LA ROUTE COMMUNALE NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUELEMENDOUKA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Nguelemendouka, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de traitement des points critiques sur la Route Communale NGUELEMENDOUKA - AZOMEKOUT dans l'Arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit: LOT UNIQUE ELEMENDOUKA -AZOMEKOUT 25,00KM 27 000 000 FRANCS CFA.

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les corps d'états suivants:

Série 000: Installation;

Série 100: Nettoyage et terrassement;

Série 300: Assainissement-Drainage;

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel (FCTFAT C) 27 000 000

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka (Maire, Tel : 699 922 960 ; 661 487 537; Secrétaire Général, Tél : 699 8/5 743) dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka (Maire, Tel: 699 922 960; 661 487 537 Secrétaire Général, Tél: 699 875 745, sur présentation d'une quittance de versement à la Recette Municipale de la Commune de Nguelemendouka, d'une somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) FCFA, représentant les frais d'achat du dossier. Cette quittance devra identifier le payeur comme représentant de l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services de la Mairie de Nguelemendouka (Secrétaire Général) **APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°0010_/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 pour l'exécution des travaux de traitement des points critiques sur la Route Communale NGUELEMENDOUKA AZOMEKOUT dans l'Arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.**
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à Trois (03) mois à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

11. Cautionnement Provisoire

L'offre devra être accompagnée d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de Cent vingt jours (120) jours, d'un montant évalué à 10% du montant prévisionnel, soit: Deux Cent Soixante Dix Mille (270 000) Francs CFA et établi selon le modèle indiqué dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire ou une compagnie d'assurance de premier ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où un soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire dudit soumissionnaire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le

modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'offres et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de Nguelemendouka, le 14 JUIN 2021 à 11H00, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nguelemendouka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

12.1. Critères éliminatoires**12.1.1. Pièces administratives:**

a) Absence d'une pièce administrative

b) Pièce falsifiée;

c) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai réglementaire; d 48 heures réglementaire

12.1.2. Offre technique:

a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;

b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique «organisation, méthodologie et

Planification» telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'offres;

Non obtention de dix-huit (18) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

12.1.3. Offre financière:

a) Omission d'un prix unitaire quantifié ;

12.1.4. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après

a) Personnel d'encadrement (12 critères);

b) Moyens matériels (09 critères);

c) Références (02 critères);

d) Attestation de solvabilité financière de Quinze millions (15 000 000) FCFA ou plus (01 critère), devant être délivrée par une banque/compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances.

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUELEMENDOUKA, aux numéros de téléphones • 699 922 960 / 661 487 537 / 670 31 89 21

NGUELEMENDOUKA le 21 Mai 2021

Le MAIRE

MIMBANG Alex

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU CERCLE MUNICIPAL DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 27 351 01 641236 2220 821

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de l'opération ci-dessus indiquée, le Maire de la Commune de NGUELEMENDOUKA, Maître d'Ouvrage et Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence dans le Département du Haut Nyong, Région de l'Est, ainsi qu'il suit:

Réhabilitation du Cercle Municipal de Nguélémeendouka Montant prévisionnel (F CFA TTC) 10 000 000 Imputation: 55 27 351 01 641236 2220 821

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- ? Les travaux préparatoires ;
- ? La couverture et plafond ;
- ? Les menuiseries bois, métalliques et vitrerie ;
- ? L'électricité ;
- ? La Plomberie, sanitaire et revêtement scellés ;
- ? La peinture et vernis;
- ? Les VRD.

3. Cout Prévisionnel

Montant prévisionnel (F CFA TTC) 10 000 000 Imputation: 55 27 351 01 641236 2220 821

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine du Bâtiment et Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public de la République du Cameroun, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de NGUELEMENDOUKA, au plus tard le lundi 14 juin 2021 à 10 heures précises et devra porter la mention suivante :

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N°009/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE
REHABILITATION DU CERCLE MUNICIPAL DE NGUELEMENDOUKA, DANS LE DEPARTEMENT DU
HAUT-NYONG, REGION DE L'EST.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de Quatre (04) mois, incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel de chaque lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

la caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 2% du montant prévisionnel de chaque lot sollicité, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre agréé par le Ministère en charge des Finances.

la caution devra rester valable quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la caution de soumission, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations concernées. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heures limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunion de la Mairie de NGUELEMENDOUKA, le LUNDI 14 JUIN 2021 à 11h00 précises par la

Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la Commune de NGUELEMENDOUKA, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires :

a. Offre Administrative

^ Dossier administratif incomplet ou pièce(s) non conforme(s) après le délai de 48h;

^ Fausse (s) déclaration (s) ou pièce (s) falsifiée (s) ;

^ Omission d'un prix pour un poste quantifié du détail quantitatif et estimatif ;

^ Non-respect d'au moins 70%des sept (07) critères techniques essentiels ;

^ Absence de la caution de soumission.

b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 70% de critères de qualification.

3) Sous-détail des prix unitaires incomplet à plus de 20%.

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tache quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

2) Quantités de matériaux entrant dans la constitution des prix erronées, en rapport aux dispositions du Bordereau des Prix Unitaires et du Cahier des Clauses Techniques Particulières, dans plus de 20%des sous-détails.

tlà '• Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% seront examinées

15. Attribution

La Lettre-Commande sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

1-administrative sera jugée conforme ;

2-technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de «oui» supérieur ou égal à 70 %;

3-financière après corrections conformément aux dispositions du RPAQ des sous détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins-disante.

16. Durée Validité des Offres

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUELEMENDOUKA, aux numéros de téléphones • 699 922 960 / 661 487 537 / 670 31 89 21

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUELEMENDOUKA, aux numéros de téléphones • 699 922 960 / 661 487 537 / 670 31 89 21

NGUELEMENDOUKA le 21 Mai 2021

Le MAIRE

MIMBANG Alex

COMMUNE DE NGUELEMENDOUKA

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
011/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, POUR 'EXECUTION DES TRAVAUX D'OUVERTURE DE
CERTAINES PISTES AGRICOLEES DANS L'ARRONDISSEMENT DE NGUELEMENDOUKA, DÉPARTEMENT
DU HAUT- NYONG, RÉGION DE L'EST, LOT 1 ET 2 . FINANCEMENT: BIP- MINADER, EXERCICE 2021**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 30 393 01 641236 2250 921

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de Nguemendouka, Autorité Contractante, lance un Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'Urgence pour l'exécution des travaux d'ouverture de certaines Pistes Agricoles dans l'Arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est, allotis ainsi qu'il suit:

N° Imputation

Lot 1 (15 000 000F CFA TTC) (07KM) SAMBA KAP N° Imputation 55 30 393 01 641236 2250 921

Lot 2 (15 000 000F CFA TTC) (05KM) EKPWASSONG BIBONDEN° Imputation 55 30 393 01 641236 2250 921

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent les corps d'états suivants:

Série 000: Installation;

Série 100: Nettoyage et terrassement

Série 300: Assainissement Drainage;

3. Cout Prévisionnel

Lot 1 (15 000 000F CFA TTC) (07KM) SAMBA KAP N° Imputation 55 30 393 01 641236 2250 921

Lot 2 (15 000 000F CFA TTC) (05KM) EKPWASSONG BIBONDEN° Imputation 55 30 393 01 641236 2250 921

4. Allotissement

Lot 1 (15 000 000F CFA TTC) (07KM) SAMBA KAP N° Imputation 55 30 393 01 641236 2250 921

Lot 2 (15 000 000F CFA TTC) (05KM) EKPWASSONG BIBONDEN° Imputation 55 30 393 01 641236 2250 921

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le Budget d'Investissement Public du Ministère des Travaux Publics, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services de la Mairie de Nguemendouka (Maire, Tel 699 922 960; 661 487 537: Secrétaire Général, Tel : 6998/5 43), dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de NGUELEMENDOUKA, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le versement de la somme non remboursable de Cinquante mille (50 000) francs CFA payable à la Recette municipale de NGUELEMENDOUKA.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais, en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel, placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir dans les Services de la Mairie de Nguemendouka (Secrétaire Général, Tél: 699 875 745) au plus tard le 14 JUIN 2021 à 10 heures précises et devra porter la mention

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE
N° 011/AONO/C.NKA/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021, pour l'exécution des travaux d'ouverture de certaines Pistes Agricoles dans l'Arrondissement de NGUELEMENDOUKA, Département du Haut- Nyong, Région de l'Est, Lot 1 et 2 . Financement: BIP- MINADER, Exercice 2021**

, Lot N° .. (Préciser)
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT

10. Délai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est fixé à Trois (03) mois pour chaque lot à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage desdits travaux.

4. Participation et origine:

5. Financement:

11. Cautionnement Provisoire

L'offre devra être accompagnée d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de Cent vingt jours (120) jours, d'un montant modèle évalué à 2% du montant prévisionnel de chaque lot, l'omologie indique dans le dossier d'appel d'offres par un établissement bancaire ou une assurance de premier ordre agréé par le Ministère des Finances dont la liste figure dans la du DAO.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30^em) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

Dans le cas où un soumissionnaire est adjudicataire de la Lettre-Commande, le cautionnement provisoire dudit soumissionnaire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en un (01) temps dans la salle des conférences des Services de la Mairie de Nguemendouka, le 14 JUIN 2021 à 11H00, par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Nguemendouka.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou se faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

12.1. Critères éliminatoires**12.1.1. Pièces administratives:**

- a) Absence d'une pièce administrative;
- b) Pièce falsifiée;
- c) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire;

12.1.2. Offre technique:

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- b) Non existence dans l'offre technique de la rubrique organisation, méthodologie et planning » telle qu'elle est prescrite par le Règlement Particulier de l'Appel d'Offres;
- c) Non obtention de dix-huit (18) critères sur vingt-cinq (25) à l'issue de la notation des critères techniques essentiels.

12.1.3. Offre financière:

- a) Omission d'un prix unitaire quantifié;

12.1.4. Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après

- a) Personnel d'encadrement (12 critères)
- b) Moyens matériels (09 critères);
- c) Références (02 critères);
- d) Attestation de solvabilité financière de Quinze millions (15 000 000) FCFA ou plus (01 critère), devant être délivrée par une banque/compagnie d'assurance de premier ordre agréée par le Minist re en charge des Finances.

15. Attribution

Sous réserve des cas d'annulation ou d'appel d'offres infructueux prévus par le Code des marchés Publics (Articles 34 et 35), l'autorité contractante attribuera la Lettre-Commande au soumissionnaire le moins-disant dont l'offre, ayant satisfait à tous les critères éliminatoires, aura été jugée conforme pour l'essentiel aux dispositions du Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent tenus par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de NGUELEMENDOUKA, aux numéros de téléphones • 699 922 960 / 661 487 537 / 670 31 89 21

NGUELEMENDOUKA le 21 Mai 2021

Le MAIRE

MIMBANG Alex

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CBO/SG/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOULI DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 40 531 07 641212 2811 22210

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de BETARE OYA, Maître d'Ouvrage, lance un Avis d'Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux d'équipement en énergie solaire au centre de santé Intégré de Bouli dans la Commune de BETARE OYA, département du Lom et Djerem, région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les prestations à exécuter, détaillées dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) joint au Dossier d'Appel d'Offres, se déclinent ainsi qu'il suit :

- Les travaux de génie civil et la construction d'un local technique ;
 - L'implantation du champ photovoltaïque d'une capacité minimale de 1.5 KWc ;
- L'installation et le raccordement des équipements connexes : batteries, onduleurs et régulateurs ;
- le raccordement et la mise en service de l'ouvrage.

3. Cout Prévisionnel

Lemontant prévisionnel des travaux objet du présent d'Appel d'Offres est de : 15 000 000 (quinze millions) Francs CFA;

4. Allotissement

n/a

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est réservée aux Entreprises installées au Cameroun et disposant des compétences dans le domaine et n'ayant pas abandonné un marché.

6. Financement

Les travaux objet du présent Dossier d'Appel d'Offres seront financés par le Budget d'Investissement public, Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de Bétaré-oya, au secrétariat particulier du Maire de la Commune, Tél : 696 481 335/696 863 778, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BETARE OYA, Tél ; 696481 335/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam, sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de BETARE-OYA, d'une somme non remboursable de trente mille (30 000) FCFA, représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre, Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel. placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Mairie de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire, Tél : 696 44 44 21/ 696 86 37 78 au plus tard le **18 juin 2021 à 10 heures** précises et portera les mentions suivantes:

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°012/AONO/CBO/SG/SG/CIPM/2021 POUR LES TRAVAUX D'EQUIPEMENT EN ENERGIE SOLAIRE AU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE BOULI DANS LA COMMUNE DE BETARE OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution est de TROIS (03) mois, incluant toutes les Contraintes éventuelles liées à l'enclavement, aux contraintes particulières du site, aux conditions Climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de L'ordre de service de commencer les travaux. Il revient au Cocontractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le Délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de cent vingt jours (120) jours représentant 2% du cout prévisionnel soit : trois cent mille (300 000) FCFA, établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO. Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, dont la garantie de soumission, devra être impérativement produites en originaux datant de moins de trois (03) mois ou en copie certifiée conforme, signée par l'autorité compétente ou une autorité administrative,

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps, le **18 juin 2021 à 11 HEURES** précises par la Commission interne de passation des Marchés de la commune de Bétaré-oya, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

2) Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;

3) Absence ou non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures Réglementaire ;

b. Offre technique

1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;

N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques : critères essentiels

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

1) La capacité financière Oui/Non

2) Les références de l'Entreprise Oui/Non

3) L'organisation, les plannings d'approvisionnement et d'exécution des travaux et la compréhension du projet Oui/Non

4) L'expérience du personnel d'encadrement. Oui/Non

5) Le matériel et les équipements essentiels. Oui/Non

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80% seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre;

1) Administrative sera jugée conforme ;

2) Technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80%;

3) Financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant soixante (60) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA.

BÉTARE-OYA le 21 Mai 2021

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS DE CONSULTATION N°013/DC/CBO/SG/CIPM/202L DU 21 MAI 2021 POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATERIELS MEDICAUX POUR LIMITER LA PROPAGATION DU NOUVEAU CORONAVIRUS (COVID-19), DANS LA COMMUNE DE BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.

FINANCEMENT

CAS COVID 19 (FOND SPECIAL DE SOLIDARITE NATIONALE POUR LA LUTTE CONTRE LE COVID ET SES REPERCUSSIONS ECONOMIQUES)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la répartition de la quote-part des ressources du Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales destinée aux trois cent soixante communes pour le compte de l'exercice 2020. le Maire de la Commune de Bécaré-Oya. Autorité Contractante, lance une consultation pour une Demande de Cotation relative à la fourniture des produits et matériels médicaux pour limiter la propagation du nouveau coronavirus (001COVID-19). dans la commune de Bétaré-Oya, Département du Lom et Djerem, Région de l'Est, lot unique.

2. Consistance des prestations

Les prestations, objet de la présente demande de cotation, comprennent la fourniture des produits et matériels médicaux dans la commune de Bétaré-Oya.

3. Cout Prévisionnel

5 000 000 (Cinq Millions) FCFA TTC

4. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte aux sociétés de droit Camerounaises.

5. Financement

Les prestations, objet du présent dossier de consultation, seront financées par le Fonds Spécial de Solidarité Nationale pour la lutte contre le Coronavirus et ses répercussions économiques et sociales destinée aux trois cent soixante communes. MINDDEVEL. Exercice 2020.

6. Consultation du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté aux heures ouvrables à la Commune de Bétaré- Oya dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de consultation peut être consulté et retiré aux heures ouvrables à la Commune de Bétaré- Oya dès publication du présent avis contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Bétaré-Oya d'une somme non remboursable de vingt mille francs CFA **(20 000) frs CFA.**

8. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme tels, seront déposées sous pli fermé à la commune de BETARE-OYA au plus tard le 17 JUIN 2021 à 10 heures, heure locale et devront porter la mention ;

**AVIS DE CONSULTATION N°013/DC/CBO/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021
POUR LA FOURNITURE DES PRODUITS ET MATERIELS MEDICAUX POUR LIMITER LA
PROPAGATION DU NOUVEAU CORONAVIRUS (COVID-19), DANS LA COMMUNE DE
BETARE-OYA, DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST, LOT UNIQUE.**

**Financement : MINDDEVEL - EXERCICE 2020
" A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT"**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximum de prestation est de quarante-cinq jours (45) Jours.
Ce délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service d'exécuter la livraison.

10. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de l'ordre agréé par le Ministère des Finances d'un montant de 1% du montant prévisionnel;

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises, devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant émis les pièces originales. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions de la présente demande de consultation sera déclarée irrecevable.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 17 JUIN 2021 à 11 heures, heure locale, par la commission interne de passation des marchés publics de la Commune de BÉTARÉ-OYA siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier, à la commune de BÉTARÉ-OYA.

12. Critères d'évaluation

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-après :

1. Présentation générale de l'offre Oui/non
2. Chiffre d'affaire des exercices 2019 et 2020 Oui/non
3. Solvabilité financière (Attestation de solvabilité, par lot sollicité délivrée par une banque de l'ordre agréée par le MINFI) Oui/non
4. Conformité des fournitures aux spécifications techniques Oui/non
5. Planning de livraison Oui/non
6. Références du soumissionnaire dans les prestations similaires Oui/non

Seuls les soumissionnaires qui auront rempli au moins 70% des critères de qualification ci-dessus verront leur offre financière examinée.

13. Attribution

A l'issue de la comparaison des offres financières, la lettre-commande à élaborer sera proposée à l'attribution aux soumissionnaires dont ;

1. Les pièces administratives seront jugées complètes ;
2. Les propositions techniques + prospectus des équipements seront jugées conformes et auront reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 70% ;
3. La proposition financière après correction, conformément aux dispositions du règlement de la consultation, des sous-délais des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera classée la moins disante.

14. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires resteront tenus par leurs offres pendant trente (30) jours à compter de la date d'ouverture des plis.

15. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Commune de BÉTARÉ-OYA. Tél ; 696 481 335.

BéTERÉ-OYA le 21 Mai 2021

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE BETARE-OYA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 001/AONO/C.BO/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE BETARE OYA. DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
55 15 197 01 641212 2811 2220

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la commune de BETARE OYA. Maître d'Ouvrage, lance un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction des salles de classe dans certaines écoles primaires de la Commune de BETARE OYA, Département du Lom et Djerem. Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :
Lot 100 ; Travaux préparatoires ;
Lot 200 : Terrassements ;
Lot 300 : Fondations ;
Lot 400 : Maçonnerie-Elévation ;
Lot 500 ; Charpente-Couverture ;
Lot 600: Menuiserie;
Lot 700: Electricité;
Lot 800: Peinture;
Lot 900 : Aménagement VRD.

3. Cout Prévisionnel

Trente-quatre millions (34 000 000) FCFA TTC.

4. Allotissement

? LOT 01 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE BIBOKO
? LOT 02 : BLOC DE DEUX SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE KASSA NGAOUNDERE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les petites et moyennes entreprises de droit camerounais, jouissant des capacités juridiques, techniques et financières requises.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par le budget d'investissement public de la République du Cameroun. Exercice 2021.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être consulté aux heures ouvrables à la Mairie de BETAREOYA Tél : 696 48 13 35/ 696 86 37 78. sise au quartier Mo'i'nam. dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres (DAO) peut être obtenu dès publication du présent avis, à la Mairie de BETARE-OYA. Tél : 696 48 13 35/ 696 86 37 78. sise au quartier Moïniam. sur présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de la Commune de BETARE-OYA, d'une somme non remboursable de **Cinquante mille (50 000) FCFA**. représentant les frais d'achat du Dossier d'Appel d'Offre.

Cette quittance devra identifier l'entreprise désireuse de participer à l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies respectivement marqués comme tel. placée sous pli cacheté et scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire sous peine de rejet, devra parvenir à la Commune de Bétaré-Oya, Secrétariat du Maire.

Tél : 696 44 44 21/ 696 86 37 78 au plus tard le 18 JUIN 2021 à 10 heures précises et portera les mentions suivantes ;

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N°
001/AONO/C.BO/SG/CIPM/2021 DU 21 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION
DES BLOCS DE DEUX SALLES DE CLASSE DANS CERTAINES ECOLES PRIMAIRES DE LA COMMUNE DE
BETARE OYA. DEPARTEMENT DU LOM ET DJEREM, REGION DE L'EST.**

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Delai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de quatre (04) mois par lot. délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai susindiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Les offres devront être accompagnées d'un cautionnement provisoire d'une durée de validité de quatre vingt-dix (90) jours représentant 2% du cout prévisionnel de chaque lot soit : Trois cent quarante mille (340 000) francs ; établi selon le modèle indiqué dans le Dossier d'Appel d'Offres, par un établissement bancaire de premier ordre, agréé par le Ministère en charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, Le cautionnement provisoire sera libéré d'office au-delà du trentième (30ème) jour après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus.

12. Recevabilité des Offres

Les offres ne respectant pas le mode de séparation de l'offre financière, des offres administrative et technique seront irrecevables. Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment, celle dans laquelle il est constaté l'absence de la caution de soumission établie selon le modèle proposé dans le Dossier d'Appel d'Offres et délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des Finances, valable pendant trente (30) jours au-delà du délai de validité des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois à la date initiale de remise des offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la Commune de Bétaré-Oya, Case communauté le 18 Juin 2021 à 11 HEURES précises par la Commission Interne de Passation des Marches auprès de la Commune de Bétaré-Oya, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**A. Critères éliminatoires :****a. Offre Administrative**

- 1) Absence d'une pièce administrative ;
- 2) Pièce falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après le délai de 48 heures réglementaire ;

b. Offre technique

- 1) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 2) N'avoir pas réuni au moins 80% de critères de qualification.

c. Offre Financière

- 1) Offre financière incomplète ;
 - 2) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- N.B : Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

B. Critères de qualification des offres techniques :

Les critères, explicités dans le règlement particulier du DAO et relatifs à la qualification des candidats porteront sur ;

Huit millions cinq cent mille (8 500 000) par lot ;

- 1) pour chaque Lot...Oui
- 2) Les références de l'Entreprise Oui
- 3) La compréhension du projet pour chaque lot Oui
- 4) L'expérience du personnel d'encadrement pour chaque lot Oui
- 5) Le matériel et les équipements essentiels pour chaque lot Oui

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage de « Oui » supérieur ou égal à 80% de la note technique, (soit au moins 04 « Oui » sur 05 « Oui ») seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre;

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de « oui » supérieur ou égal à 80 %;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de BETARE-OYA Tél : 696 48 13 35/ 696 86 37 78, sise au quartier Moïnam.

BéTERé-OYA le 21 Mai 2021

Le MAIRE

BABA. Nicolas

COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

**DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°001 BIS DU 04 MAY 2021 POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02
HANGARS DE FOINDANS LES LOCALITES DE ZAMBOI ET MBORGUENE COMMUNE DE
GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM, RÉGION DE L'EST.**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

2. Cout Prévisionnel

7 200 017 FCFA

3. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par La Commune dans le domaine d'intervention concerné.

4. Financement

PRODEL/ COMMUNE DE GAROUA-BOULAI

5. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la commune de GAROUA-BOULAI, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de GAROUA-BOULAI, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux

6. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré à la commune de GAROUA-BOULAI, au Secrétariat Particulier du Maire, contre paiement d'une quittance, de 10 000 (dix mille) francs à la Recette Municipale de GAROUA-BOULAI.

7. Remises des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée à Monsieur le Maire de la Commune de GAROUA-BOULAI (Autorité Contractante), à déposer à la commune de GAROUA-BOULAI.

**DEMANDE DE COTATIONS (DC) N°001 bis DU 04 MAY 2021
POUR TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE 02 HANGARS DE FOIN
DANS LES LOCALITES DE ZAMBOI ET MBORGUENE COMMUNE
DE GAROUA-BOULAI, DEPARTEMENT DE LOM ET DJEREM,
RÉGION DE L'EST.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

8. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de GAROUA-BÔULAI en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

GAROUA-BOULAI le 4 Mai 2021

Le MAIRE

ADAMOU. Abdon

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°012/DA/CRB/SG/20210211 DU MARCHÉ RELATIF A LA DEMANDE DE COTATION N° 002/DC/CRB/CIPM/AG/2021 DU 01/04/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA(EN PROCÉDURE D'URGENCE).

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret N°82-455 du 20 Septembre 1982 portant création de Communes ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu la Demande de Cotation n°002/DC/CRB/CIPM/AG/2021 du 01/04/2021 pour la fourniture du matériel didactique (paquet minimum) pour le compte des écoles primaires publiques de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord (En Procédure d'Urgence)

Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés n-002/L

DECIDE :

Article 1er: La Demande de Cotation susvisée, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N°	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N°002/AC/CRB/CIPM/AG/2021 du 01/04/2021 POUR LA FOURNITURE DU MATERIEL DIDACTIQUE (PAQUET MINIMUM) POUR LE COMPTE DES ECOLES PRIMAIRES PUBLIQUES DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA.	ETS NORGA VOYAGE RAZAK	32 545185 Francs CFA	Un (01) mois

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°13/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°11/DAO/CRB/CIPM/R/2021 DU 01/04/2021 POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN ROUTIER : AXE FADA-HOPITAL DE DISTRICT, COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret N°82-455 du 20 Septembre 1982 portant création de Communes ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n° 2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjointes au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert n°011/DAONO/CRB/CIPM/R/2021 DU 01/04/2021 pour les travaux d'entretien routier: Axe Fada-Hôpital de District, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence):

Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés n°003/L

DÉCIDE :

Article 1er: Le Dossier d'Appel d'Offres National susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée ainsi qu'il suit:

N°	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N°011/DAONO/CRB/CIPM/R/2021 DU 01/04/2021 pour les travaux d'entretien routier: Axe Fada-Hôpital de District, Commune de Rey-Bouba. Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence)	GPT NOBLESSE/MAJID Tél:697 28 34 94	29 994 201 francs CFA	03 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiqué partout où besoin sera.

REY-BOUBA le 7 Mai 2021

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°014/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°012/DAONO/CRB/C1PM/BEC/2021 DU 01/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE (02) DEUX BLOCS DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'EP DE MAYO DJOYE ET A L'EP DE NAOUDEL DANS LA COMMUNE DE REY-BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret N°82-455 du 20 Septembre 1982 portant création de Communes ;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté n°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert n°12/DAONO/CRB/CIPM/BEC/2021 DU 01/04/2021 pour les travaux de réhabilitation de deux blocs de deux (02) salles de classe à l'école publique de Mayo Djoye et à l'école publique de Naoudel dans de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence):

Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission interne de Passation des Marchés n°004/L

DECIDE

Article 1er: Le Dossier d'Appel d'Offres National susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N°	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC	Délai
			(en FCFA)	d'exécution
01	N°012/DAONO/CRB/CIPM/BEC/2021 DU 01/04/2021 pour les travaux de réhabilitation de deux blocs de deux (02) salles de classe a l'école publique de Mayo Djoye et a l'école publique de Naoudel dans de la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Region du Nord. (En Procédure d'Urgence)	ETS SOLUTION MOBILE KOUL Tel : 693 93 95 00	19 955 213 francs CFA	03 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

REY-BOUBA le 7 Mai 2021

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°015/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°013/DAONO/CRB/CIPM/BEC/2021 DU 01/04/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BATIMENT A USAGE DE CASE DE PASSAGE A BERE DANS LA COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY. REGION DU NORD.(EN PROCEDURE D'URGENCE)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret N°82-455 du 20 Septembre 1982 portant création de Communes;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert n°013/DAONO/CRB/CIPM/BEC/2021 du 01/04/2021 pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bâtiment à usage de case de passage à Béré dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence),

Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés n°005/L

DECIDE :

Article 1er: Le Dossier d'Appel d'Offres National susvisé, est pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée ainsi qu'il suit:

N°	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC	Délai
			(en FCFA)	d'exécution
01	N°013/DAONO/CRB/C1PM/BEC/2021 DU 01/04/2021 pour l'exécution des travaux de réhabilitation d'un bâtiment à usage de case de passage à Béré dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence)	ETS DORI BP : 21 Garoua Tél : 699 45 41 37	14 998 808 francs CFA	03 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

REY-BOUBA le 7 Mai 2021

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

COMMUNE DE REY BOUBA

DECISION D'ATTRIBUTION N°016/DA/CRB/SG/2021 DU MARCHÉ RELATIF AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°014/DAONO/CRB/CIPM/AI/2021 DU 01/04/2021 POUR LES TRAVAUX DE RENFORCEMENT DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU DE REY-BOUBA, COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.(EN PROCÉDURE D'URGENCE)

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE REY-BOUBA
(Autorité contractante)

Vu la Constitution ;

Vu la Loi N°2019/024 du 24 Décembre 2019 portant Code Général des Collectivités Territoriales Décentralisées;

Vu le Décret N°82-455 du 20 Septembre 1982 portant création de Communes;

Vu le Décret N°2012/074 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2012/075 du 08 Mars 2012 portant organisation du Ministère des Marchés Publics ;

Vu le Décret N°2018/366 du 20 Juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le Décret n°2019/536 du 07 Octobre 2019 portant nomination de Préfets ;

Vu l'Arrêté N°000257/A/MINDDEVEL du 05 Mars 2020 Constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 février 2020 dans la Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord ;

Vu la Décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 Mars 2019 portant nomination des présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;

Vu le Dossier d'Appel d'Offre National Ouvert n°014/DAONO/CRB/CIPM/AI/2021 du 01/04/2021 pour les travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau de Rey-Bouba, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence)]

Considérant la lettre de proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés n°006/L

DECIDE :

Article 1er: Le Dossier d'Appel d'Offres National susvisé, est pour compter de la date de signature de présente décision attribuée ainsi qu'il suit:

N°	N° de l'Avis de consultation	Attributaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai d'exécution
01	N°014/DAONO/CRB/CIPM/AI/2021 du 01/04/2021 pour les travaux de renforcement du réseau d'adduction d'eau de Rey-Bouba, Commune de Rey-Bouba, Département du Mayo-Rey, Région du Nord. (En Procédure d'Urgence)	ETS MASSA BP ; 330 Ngaoundéré Tél;699 64 99 13	49 678 024 francs CFA	06 mois

Article 2: La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

REY-BOUBA le 7 Mai 2021

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

DÉCISION N°0000269/D/MINEPAT/SG/DGPAT/PLANUT/2021 DU 20 AVRIL 2021 PORTANT RÉSILIATION DU MARCHÉ N°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 DU 04 AVRIL 2017, PASSÉ APRÈS APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°021/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 DU 07 OCTOBRE 2016, EN PROCÉDURE D'URGENCE, POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES INFRASTRUCTURES D'ÉLEVAGE POUR L'AGROPOLE DE PRODUCTION DE VIANDE BOVINE DE BANYO, DÉPARTEMENT DU MAYO-BANYO, RÉGION DE L'ADAMAOUA, LOT 2 FINANCEMENT : BUDGET DU PLAN D'URGENCE TRIENNAL POUR L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE ÉCONOMIQUE (PLANUT)

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE MINISTRE DE L'ECONOMIE, DE LA PLANIFICATION ET DE L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE,

Vu la Constitution ;

Vu la loi n°2018/012 du 15 juillet 2018 portant régime financier de l'Etat et des autres entités publiques ;

Vu la loi n° 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi de Finances de la République du Cameroun pour l'Exercice 2021 ;

Vu le décret n°2011/408 du 09 décembre 2011 portant organisation du Gouvernement, modifié et complété par le décret n°2018/190 du 02 mars 2018 ;

Vu le décret n°2014/575 du 19 décembre 2014 portant création, organisation et fonctionnement du Comité de suivi de la mise en œuvre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ;

Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;

Vu le décret n°2019/002 du 04 janvier 2019 portant réaménagement du Gouvernement ;

Vu l'arrêté n°0019/A/MINMAP du 04 février 2015 portant création d'une Commission Spéciale de Passation des Marchés au titre du Plan d'Urgence Triennal pour l'Accélération de la Croissance Economique ;

Vu la circulaire n°00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'exécution des lois de finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'État et des autres entités publiques pour l'Exercice 2021 ;

Considérant le marché n°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 04 avril 2017, passé après Appel d'Offres International Ouvert n°017/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 27 mai 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des infrastructures d'élevage pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua, lot 2 ;

Considérant l'Ordre de Service technique n°02/OS/MINEPAT/UCP/ABPDD/2019 du 13 septembre 2019, portant mise en demeure de redémarrer sans délai les travaux et de les achever dans un délai de trois (03) mois, servi à l'entreprise FON'S GROUP SARL ;

Considérant le procès-verbal du 13 août 2020 de constat de carence de l'entreprise FON'S GROUP SARL à exécuter son marché ;

Considérant la lettre n°2020/345/MINEPAT/SG/UCP/CNA/ABPDD du 04 septembre 2020 du Chef de Service du marché relative à la notification du procès-verbal de constat de carence à l'entreprise FON'S GROUP SARL,

DECIDE :

Article 1^{er} : En application des dispositions de l'article 182 (e) du décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics, le marché n°034/M/MINMAP/CSPM-PLANUT/2017 du 04 avril 2017, passé après Appel d'Offres International Ouvert n°017/AOIO/MINMAP/CSPM-PLANUT/2016 du 27 mai 2016, en procédure d'urgence, pour les travaux de construction des infrastructures d'élevage pour l'agropole de production de viande bovine de Banyo, Département du Mayo-Banyo, Région de l'Adamaoua, lot 2, est pour compter de la date de

signature de la présente décision, résilié aux torts exclusifs, frais et risques de l'entreprise

FON'S GROUP SARL, BP : 10 307 Douala, Tél. : (+237) 233 043 532 / 677 359 165 /

690 824 962.

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée suivant la procédure d'urgence

et communiquée partout où besoin sera. /

YAOUNDE le 20 Avril 2021

Le MINISTRE

ALAMINE OUSMANE MEY

COMMUNE DE YAOUNDE VII**DECISION MUNICIPALE N°00125/021/DM/CAY7/SG PORTANT ATTRIBUTION D'UNE LETTRE COMMANDE**[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**LE MAIRE DE LA COMMUNE D'ARRONDISSEMENT DE YAOUNDE VII****(Autorité contractante)**

-Vu la Constitution ;

-Vu le décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant code des marchés public ;

-Vu la décision municipale n°005/020/DM/CAY7/SG constatant la composition de la commission interne de passation des marchés auprès de la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7^{ème} ;

-Vu la décision municipale n°0020/021/DM/CAY7/SG portant désignation d'un membre à titre intérimaire au sein de la commission interne de passation des marchés ;

-Vu l'Arrêté n° 000294/A/MINDDEVEL du 06 mars 2020 constatant l'élection du Maire et des Adjoints au Maire à l'issue du scrutin municipal du 09 Février 2020 dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi ;

-Considérant l'appel d'offre n° 002/AONO/CAY7/CIPM/2021 du 12 mars 2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'école publique bilingue de Minkoameyos dans la Commune d'Arrondissement de Yaoundé 7, Département du Mfoundi, Région du Centre.

- Considérant les nécessités de service;

DECIDE :

Article 1 : Le soumissionnaire BILLY BUSINESS ET CIE est accréditaire de la lettre commande de l'objet visé ci-haut

- Montant : 17 999 118 TTC

- Délai d'exécution : 04 mois

Article 2 : La présente décision sera publiée et communiquée partout où besoin sera. /-

YAOUNDE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

TAMBA Augustin

COMMUNE DE MATOMB

**AVIS DEMANDE DE CONSULTATION N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR
L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES
OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER DANS LA COMMUNE DE MATOMB**

**FINANCEMENT
FONDS ROUTIER (FR)**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de MATOMB lance une demande de consultation pour la surveillance et le contrôle des travaux de construction des ouvrages d'art dans la commune de Matomb. Consistance des prestations :

La prestation objet de la présente demande de consultation consiste à la surveillance et le contrôle des travaux de construction des ouvrages d'art financés par le Fond routier dans la commune de Matomb.

2. Participation et origine

La participation à la présente demande de consultation est ouverte à toutes les entreprises nationales ayant une parfaite connaissance en la matière.

3. Financement

Le financement est assuré par le Fond routier exercice 2021.

4. Acquisition du Dossier

L'acquisition du Dossier de consultation se fait au service du courrier à la Mairie de Matomb,

Cout prévisionnel : **6 000 000 (Six millions francs)**

Montant de la Caution **120 000 Fr (cent vingt mille Francs)**

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'Avis du Dossier de Consultation.

5. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en six (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, marqués comme tels devront parvenir sous plis fermés au Service des marchés de la Commune de MATOMB, au plus tard le. **15 juin 2021 à 12 heures** et déposée contre récépissé. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

DEMANDE DE CONSULTATION

**N°04/DC/C-MATOMB/CIPM/2021 DU 18 MAI 2021 POUR L'EXECUTION DE LA SURVEILLANCE ET DU
CONTROLE DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DES OUVRAGES D'ART FINANCEMENT FONDS ROUTIER
DANS LA COMMUNE DE MATOMB.**

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE
DEPOUILLEMENT »

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente ; sauf celles dont l'émission se fait en ligne. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois et avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis du Dossier de Consultation.

6. Delai de Livraison

Les prestations objet du présent dossier de consultation un délai de trois (03) mois à partir de la date de notification de l'Ordre de Service.

7. Cautionnement Provisoire

Montant de la Caution **120 000 Fr (cent vingt mille Francs)**

8. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en un seul temps et aura lieu le **15 juin 2021** à partir de **13 heures**, heure locale, par la Commissions CIPM MATOMB.

Seuls les soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant déposé leurs offres peuvent assister à cette séance d'ouverture.

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

9. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et financières requises.

10. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus à la Mairie de MATOMB au service des Marchés Publics ou au numéro **695 182 190**.

YAOUNDE le 18 Mai 2021

Le MAIRE

NYOBE Fils Hubert

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière

 **www.armac.com**



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !